

VILLE DE

BULLE

Grand - Rue 7 | Case postale | CH-1630 Bulle

Tél. 026 919 18 00 | Fax 026 919 18 09

www.bulle.ch | secretariat@bulle.ch

Rapport de gestion 2022 de la Ville de Bulle

LE MOT DU CONSEIL COMMUNAL

Editorial

Dire que le rythme de développement de Bulle demeure soutenu relève du doux euphémisme. Après avoir franchi le seuil symbolique des 25'000 habitants à la fin 2021, notre ville n'a-t-elle pas accueilli près de mille âmes supplémentaires au cours de l'année écoulée? La hausse démographique constante que connaît depuis de nombreuses années le chef-lieu du district de la Gruyère est le reflet de sa grande vitalité et de sa forte attractivité, tant économique, sociale, culturelle que sportive. Des atouts, parmi d'autres, qui ont sans nul doute séduit le groupe Rolex.

Fin novembre, c'est un cadeau de Noël avant l'heure que les Autorités communales ont reçu avec l'annonce de la future implantation à Bulle, dans la zone industrielle de la Prila, du géant mondial des montres de luxe. Si elle offre des perspectives d'avenir enthousiasmantes – création à terme de plus de 2000 emplois et participation active du site de la Prila à l'objectif du groupe Rolex de former 500 apprentis en continu – cette nouvelle qui a résonné bien au-delà des frontières cantonales ne saurait toutefois à elle seule résumer l'année 2022 de notre commune.

Dans un contexte d'essor démographique, Bulle se doit, continuellement, de développer des services et des infrastructures à même de répondre au plus près des besoins de la population. Le Conseil communal s'est dès lors efforcé de poursuivre la mission que la population bulloise lui a confiée: celle de contribuer à une évolution harmonieuse de notre ville et de favoriser une qualité de vie optimale pour ses habitants. C'est ainsi que durant l'année écoulée, de nombreux projets ont été initiés, poursuivis ou menés à leur terme – en atteste la liste, non exhaustive, énoncée en page 39 de ce rapport de gestion.

Parmi les principales concrétisations, on peut citer l'inauguration de la première vélostation du canton aménagée dans la nouvelle gare de Bulle et celle du nouveau skatepark et pumptrack, dans la zone sportive de Bouleyres. Le patrimoine bâti communal n'est pas demeuré en reste avec la mise en service du nouveau bâtiment administratif de la rue du Château-d'En-Bas 33, où ont pris place sept services de la Ville et, dans son aile arrière, une école aménagée pour une durée provisoire. L'année a encore été marquée par l'obtention du label «Villevette Suisse» distinguant les villes et les communes qui s'engagent durablement pour un aménagement et un entretien respectueux de l'environnement. Quant au renforcement du lien social et intergénérationnel, il constitue encore et toujours l'un des axes prioritaires de la politique communale. Enfance et jeunesse, seniors, intégration, culture, sport: l'offre proposée à la population dans ces domaines continue de s'étoffer.

On ne saurait conclure l'introduction d'un rapport de gestion sans évoquer le volet comptable, le premier sous l'ère MCH2. A l'image des années précédentes, le Conseil communal a parfaitement maîtrisé les dépenses, dans le strict respect du budget adopté par le Conseil général. Cette saine gestion du portefeuille communal a également été renforcée par des recettes fiscales, entre autres conjoncturelles, supérieures aux prévisions budgétaires. Si l'exercice 2022 peut dès lors être qualifié de réjouissant, force est de constater que la marge d'autofinancement n'est pas optimale. Dans ce contexte, la volonté du Conseil communal de continuer d'investir au cours des prochaines années dans de nouveaux projets lui imposera de prioriser ses choix d'investissements.

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION 2022 DE LA VILLE DE BULLE

FOCUS 2022

8 | 19

Population	page 08
Naturalisations	page 09
Chômage	page 11
Personnel communal	page 12
Votations	page 16
Aperçu de la construction	page 18

1

Rapport sur les comptes 2022

21 | 36

Introduction	page 21
Résultat	page 21
Indicateurs financiers	page 23
Endettement	page 25
Evolution du résultat et de l'autofinancement (cash-flow)	page 25
Charges liées	page 25
Compte de résultats	page 27
Compte des investissements	page 35
Bilan	page 36

2

Activités des Conseils communal et général

38 | 42

Séances du Conseil communal et des diverses commissions	page 38
Principaux objets communaux à l'étude ou en voie de réalisation	page 39
Séances du Conseil général	page 39

3

Service des écoles

44 | 46

Introduction	page 44
Composition du service au 31.12.2022	page 44
Le Service des écoles en quelques chiffres	page 45
Faits marquants en 2022	page 46
Projets et perspectives	page 46

4

Service enfance-jeunesse

48 | 51

Introduction	page 48
Secteur «petite enfance»	page 48
Centranim: Pré-en-Bulle et La Bulle	page 48
Secteur hors murs	page 49
Secteur «Bulle Pro»	page 49
Evénements et projets	page 50

5

Service des seniors

53 | 55

Concept communal en faveur des seniors	page 53
EspaceSenior	page 53
Evénements et projets	page 54

6

Service de l'intégration

57 | 60

Introduction	page 57
Primo-information et conseil	page 57
Offres facilitant l'intégration et l'apprentissage du français	page 58
Vivre-ensemble et participation citoyenne	page 58
Lutte contre le racisme	page 59
Coordination et transversalité	page 60

7

Service de la culture

62 | 64

Une année de changements	page 62
Définir une politique culturelle	page 62

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION 2022 DE LA VILLE DE BULLE

8

Service des sports 66 | 67

Les activités proposées
par le Service des sports page 66

9

Foyers communaux 69 | 74

Introduction page 69
Comité de direction page 69
Objectifs 2022 page 69
Tarif 2022 page 69
Détail des journées et taux
d'occupation page 70
Animations page 70
Personnel page 71
Comptes d'exploitation page 71
Perspectives 2023 page 74

10

Service des curatelles Communes de Bulle, Riaz et Morlon 76 | 80

Introduction page 76
Composition du service au 31.12.2022 page 76
Exercice comptable 2022 page 77
Statistiques des mandats de curatelles page 78
Commentaires page 79
Perspectives 2023 page 79
Inspections page 80

11

Service des eaux 82 | 84

Introduction page 82
Travaux page 82
Rue de la Lécheretta page 82
Chemin des Chenevières – Rue
de la Condémine page 83
Rue de Corbières page 83
Impasse de la Halte page 83
Rue du Moulin page 83
Consommation page 84
Répartition de la consommation
par zones de pression page 84

12

Rapport sur l'énergie 86 | 93

Introduction page 86
Cité de l'énergie page 86
Comptabilité énergétique communale page 87
Programme de subventions
communales page 90
Energie solaire page 90
Eclairage public page 92
Conclusion page 93

13

Musée gruérien et Bibliothèque publique 95 | 110

L'année 2022 en bref page 95
Bilan chiffré page 95
Bibliothèque scolaire et publique page 96
Musée gruérien page 101

Dans le présent rapport, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont valeur pour tous les genres.

Population	page 08
Naturalisations	page 09
Chômage	page 11
Personnel communal	page 12
Votations	page 16
Aperçu de la construction	page 18

FOCUS 2022

Population

1. Population au 31 décembre 2022

Etablis

Suisses établis	14'964	
Permis B	3'613	
Permis C	6'807	
Livrets F (<i>asile - admis provisoirement</i>)	217	
Permis L (<i>courte durée</i>)	74	
Permis S	187	
En attente d'autorisation	16	
Population dite légale	26'061	+ 899 (25'162 au 31.12.2021)

Séjours

Suisses	164	
Permis B	4	
Permis C	16	
Permis F	0	
Permis G	2	
Population totale	26'247	+ 886 (25'361 au 31.12.2021)

Répartition géographique

Habitants de La Tour-de-Trême	5'401
Habitants de Bulle	20'846

La population étrangère (11'119 personnes) représente 42,36% de la population totale.
Nationalités représentées: 129

Principales communautés étrangères:

1 Portugal	4'462
2 France	1'567
3 Kosovo	818
4 Italie	613
5 Espagne	515

En plus, pour mémoire (exclus des calculs)

Livrets N (<i>requérants d'asile</i>)	29
---	----

2. Naissances et décès

Il y a eu 301 naissances et 220 décès enregistrés dans la commune.

3. Doyenne et doyen

Au 31 décembre 2022, le doyen est M. Antoine Zenoni, né le 1^{er} novembre 1922 et la doyenne Mme Philomena Moret, née le 23 mars 1920.

Au 31 décembre 2022, la population bulloise comprenait 193 personnes de 90 ans et plus, dont 130 femmes.

En 2023, 55 personnes fêteront leur 90^e anniversaire et 5 personnes entreront dans leur 100^e année.

FOCUS 2022

Naturalisations

La Commission communale des naturalisations est composée de 2 membres de l'Exécutif et de 5 membres du Législatif.

Etat au 31 décembre 2022:

- Mme Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale, présidente
- Mme Chantal Pythoud, conseillère communale, vice-présidente
- M. Joshua Cangiano, conseiller général
- Mme Chantal Frossard, conseillère générale
- M. Alain Pasche, conseiller général
- Mme Marie-Claire Pasquier, conseillère générale
- M. André Schibler, conseiller général

La Commission des naturalisations s'est réunie à 6 reprises.

Conformément à la Loi sur le droit de cité fribourgeois (LDCF, art. 43 al. 3), les commissions communales ont la possibilité de statuer sur dossier, pour autant que le dossier de la personne requérante démontre une intégration parfaitement aboutie. Ainsi, sans auditionner les candidats, la Commission des naturalisations a proposé l'octroi du droit de cité à 7 requérants de deuxième génération dont le dossier et le rapport d'enquête du Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil (SAINEC) remplissaient les conditions requises.

Après audition des personnes ou examen des dossiers, la Commission a proposé la suspension d'une seule demande pour laquelle le requérant ne répondait pas à tous les critères d'intégration. Durant l'année écoulée, le Conseil communal a octroyé le droit de cité de la Ville de Bulle à 35 personnes, dont 7 mineurs, et ne l'a refusé à aucun candidat.

Evolution de 2014 à 2022:

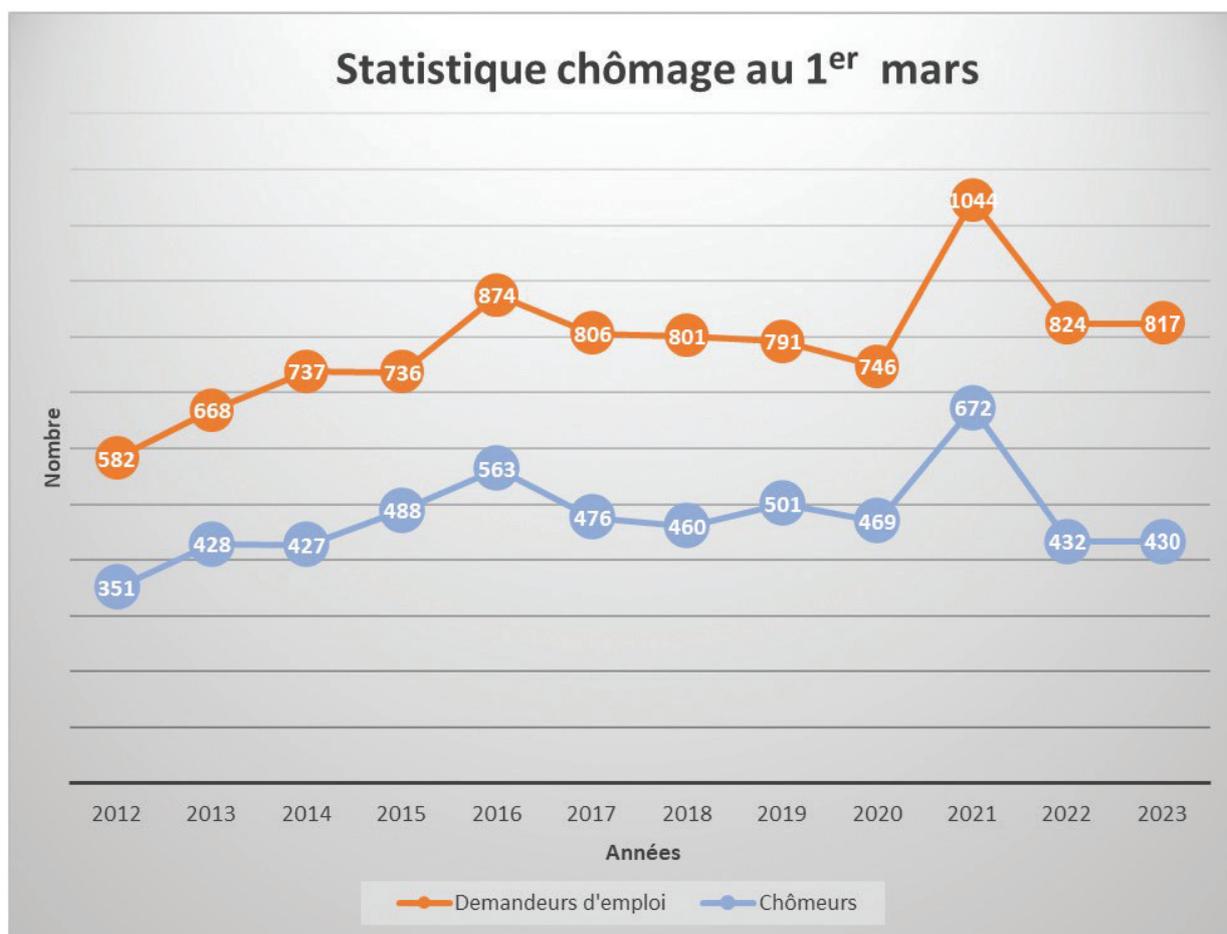
Année	Nombre de séances	Nombre de dossiers traités
2014	10	36
2015	11	40
2016	13	50
2017	17	64
2018	14	47
2019	16	61
2020	6 (plus par circulaire)	27
2021	7 (plus par circulaire)	34
2022	6	30

Pour rappel, afin d'aider au mieux les requérants à la naturalisation à se préparer aux auditions avec la Commission communale des naturalisations, un cours préparatoire, gratuit et facultatif, a été mis en place et est dispensé par la déléguée aux naturalisations depuis 2018. Il s'agit d'une session de deux heures, comportant une brève explication du déroulement de l'audition, une partie théorique de connaissances générales et civiques, puis les questions des participants. Ce cours a eu lieu à 4 reprises et a attiré 29 participants.

La déléguée aux naturalisations et plusieurs membres de la Commission ont également collaboré à l'étude «Naturalisation, immersion dans la fabrique des Suisse·sse·s», menée par Mmes Anne Kristol et Janine Dahinden, de l'Université de Neuchâtel, ayant eu comme épilogue une exposition au Musée gruérien.

FOCUS 2022 Chômage

Au 1^{er} mars 2023, 817 demandeurs d'emploi (chômeurs, gains intermédiaires, programmes d'occupation d'emploi temporaire, semestres de motivation, etc.) étaient inscrits (824 au 1^{er} mars 2022), ce qui représente, par rapport à la population active de 12'588 (selon le Relevé structurel 2021 – SStat), un taux de 6,49%. Quant au taux de chômage, à cette même date, il s'élève à 3,41% (4,21% en 2022).



FOCUS 2022

Personnel communal

1. Effectif du personnel de la commune au 31.12.2022

Administration (secrétariat, contrôle de l'habitant, agence AVS, seniors, intégration, naturalisations, culture, ressources humaines, caisse de pensions, archives, communication)	12 plein temps 15 temps partiel 2 apprentis 1 stagiaire
Finances	5 plein temps 5 temps partiel 1 apprenti
Technique	7 plein temps 5 temps partiel
Urbanisme	9 plein temps 9 temps partiel 1 apprenti
Section bâtiments et infrastructures	9 plein temps 29 auxiliaires 1 apprenti
Section voirie, déchetterie et entretien	18 plein temps 1 apprenti
Section espaces verts	10 plein temps 5 temps partiel 5 apprentis
Section forêts	4 plein temps 2 apprentis
Service du feu	3 plein temps
Contrôle denrées alimentaires	4 auxiliaires
Poids public	1 auxiliaire
Service enfance-jeunesse	3 plein temps 6 temps partiel 17 auxiliaires 1 apprenti 3 stagiaires
Police communale	8 plein temps 4 temps partiel

Service des écoles

• administration scolaire	2 plein temps 5 temps partiel 1 stagiaire MPC
• professeurs de sport	3 plein temps 2 temps partiel
• sports facultatifs	16 auxiliaires
• infirmerie	1 temps partiel
• surveillance des devoirs	28 auxiliaires
• patrouilles scolaires	20 auxiliaires
• accueil extrascolaire	4 temps partiel 43 auxiliaires
• matériel et informatique	12 auxiliaires

Musée gruérien et Bibliothèque publique

4 plein temps 13 temps partiel 27 auxiliaires 1 apprentie
--

Service des curatelles

(pour les communes de Bulle, Riaz et Morlon)

3 plein temps 17 temps partiel 1 stagiaire MPC
--

Total EPT personnel de statut communal

191 unités soit 159.89 EPT

Total EPT personnel de statut de droit privé

197 unités soit 46.95 EPT

Total EPT apprentis et stagiaires

21 unités soit 20.00 EPT

Total 409 unités*

Hommes

140 unités*

Femmes

269 unités*

Non inclus:Pompiers volontaires*

127 unités

Membres de commissions et du Conseil général

127 unités

Petits jobs d'été : piscine, conciergerie, voirie et jardins

70 unités

Nombre total de certificats de salaire établis:

900

(y inclus les entrées/sorties en cours d'année)

2. Mutations intervenues durant l'année 2022

ARRIVÉES

Ressources humaines	Matthieu Pache, gestionnaire salaires Christel Renevey, assistante RH
Intégration	Julie Bruehart, gestionnaire de projet Esther Weill, chargée de projet Culture en partage
Finances	Nathalie Hassler, collaboratrice au Secteur contentieux
Technique	Olivier Buchs, chef de projet Julie Carron, cheffe de projet Stéphane Pauli, chef du Centre d'entretien
Urbanisme	Maïkel Becerro, apprenti employé de commerce Rachel Dupas, collaboratrice technique Tatiana Hoti, collaboratrice administrative Nergivane Istrefi, secrétaire de la Commission urbanisme Stéphane Scarpino, chef de projet
Section voirie	Pierre Fischer, remplaçant du chef de section Florian Monney, apprenti agent d'exploitation Julien Plancy, ouvrier de voirie
Section conciergerie	Valentin Robatel, concierge
Section espaces verts	Félix Liaudat, apprenti paysagiste Emma Pasquier, apprentie floricultrice Laura Wicht, apprentie floricultrice
Section forêts	Ewan Favre, apprenti forestier-bûcheron
Police communale	Alexandre Vial, assistant de sécurité publique
Service enfance-jeunesse	Xavier Bise, apprenti assistant socio-éducatif
Musée gruérien et Bibliothèque	Claudia Zavattaro, responsable communication
Service de la culture	Mégane Rime, conseillère culturelle
Service des curatelles	Carine Gapany-Descloux, collaboratrice administrative Maria Mathieu, curatrice Carole Scyboz, collaboratrice administrative Marion Sugnaux, collaboratrice administrative

TRANSFERTS

Section forêts à espaces verts	Laurent Pasquier, ouvrier spécialisé
Section forêts à Corporation forestière Moléson	Antoine Rouiller, forestier-bûcheron Guillaume Berchier, forestier-bûcheron Jacques Guillet, forestier-bûcheron

Service du feu à
Association Secours
Sud fribourgeois

Georges Etienne, collaborateur technico-administratif
Claude Jaquet, chef de service
Antonio Molena, collaborateur technique

DÉPARTS

Administration

Lucie Gurtner, assistante RH

Urbanisme

Daniela Pires, secrétaire de la Commission urbanisme

Service des curatelles

Sandy Bapst, collaborateur administratif
Patricia Clément, collaboratrice administrative
Maryline Corminboeuf, curatrice
Doriane Martin, collaboratrice administrative

ANCIENNETÉ

25 ans

Cécile Progin, collaboratrice au Service des écoles

DÉPARTS À LA RETRAITE

Département technique

Bertrand Niquille, chef du Centre d'entretien

Section conciergerie

Gabriel Gex, concierge

FINS D'APPRENTISSAGE

Service enfance-jeunesse

Marvin Ngudiavita, apprenti assistant socio-éducatif

Section espaces verts

Laurianne Prin, apprentie floricultrice

Section forêts

Michaël Repond, apprenti forestier-bûcheron

FOCUS 2022

Votations

Les citoyens ont été convoqués trois fois pour des votations en 2022:

Le 13 février 2022, 4'223 votants sur 12'132 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 34,8%, se sont prononcés en votation fédérale sur les objets suivants:

Initiative populaire interdiction de l'expérimentation animale et humaine

872 OUI 3'252 NON

Initiative populaire enfants et jeunes sans publicité pour le tabac

2'710 OUI 1'478 NON

Modification de la loi fédérale sur les droits de timbre

1'494 OUI 2'547 NON

Loi fédérale sur un train de mesures en faveur des médias

2'476 OUI 1'644 NON

Le 15 mai 2022, 3'701 votants sur 12'213 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 30,3%, se sont prononcés en votation fédérale et cantonale sur les objets suivants:

Modification de la loi sur le cinéma

2'376 OUI 1'199 NON

Modification de la loi sur la transplantation

2'837 OUI 804 NON

Reprise du règlement de l'Union européenne relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes

2'689 OUI 818 NON

Décret relatif au transfert de propriété et à l'octroi d'une dotation en capital en faveur de l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF)

2'463 OUI 674 NON

Le 25 septembre 2022, 6'064 votants sur 12'326 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 49,2%, se sont prononcés en votation fédérale sur les objets suivants:

Initiative populaire sur l'élevage intensif

1'556 OUI 4'375 NON

Financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA

2'836 OUI 3'085 NON

Modification de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (AVS 21)

2'232 OUI 3'719 NON

Modification de la loi fédérale sur l'impôt anticipé

2'445 OUI 3'191 NON

A cette même date, 5'999 votants sur 17'146 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 35%, se sont prononcés en votation communale sur les objets suivants:

Projet EMS à Charmey

4'891 OUI 849 NON

Projet EMS à Pringy

4'956 OUI 816 NON

Projet EMS à Sorens

4'832 OUI 917 NON

Projet EMS à Vuadens

4'909 OUI 837 NON

FOCUS 2022

Aperçu de la construction

Section Police des constructions

L'année 2022 a été marquée par l'engagement de personnel supplémentaire au sein de la section (80% pour la technique + 80% pour le secrétariat) ainsi que par l'attribution d'un mandat externe de spécialiste en protection incendie dans le cadre de la gestion des permis de construire.

La Section Police des constructions a traité, durant l'année 2022, 284 dossiers de construction.

Au travail de traitement de ces dossiers de construction s'ajoute l'analyse des différentes demandes d'autorisation. Ces tâches peuvent être réparties ainsi:

- 144 demandes de permis de construire selon la procédure simplifiée (permis communaux);
- 122 demandes de permis de construire selon la procédure ordinaire (permis préfectoraux);
- 40 dossiers en procédure préliminaire selon l'article 18ter du Règlement communal d'urbanisme (RCU);
- 18 procédures de demandes préalables;
- 42 demandes d'autorisation de teintes ou de tuiles.

Les dossiers de demandes de permis de construire selon la procédure ordinaire sont répartis selon les types d'objets suivants:

- 24 dossiers concernent des maisons individuelles isolées ou mitoyennes;
- 32 dossiers concernent des immeubles locatifs ou en PPE;
- 46 dossiers concernent des bâtiments administratifs, commerciaux ou industriels, des hôtels et restaurants, des foyers;
- 5 dossiers concernent des fabriques, usines, ateliers, exploitations agricoles, dépôts, garages, gares;
- 7 dossiers concernent des écoles, foyers, bâtiments à but culturel, installations sportives ou sont liés à l'éducation;
- 8 dossiers concernent des projets d'installations d'eau, de chauffage à distance (CAD), de multiservices, de communication, d'installations d'ordures ménagères, de routes, de places et d'installations de communication.

En sus du traitement des demandes susmentionnées, la Section veille également:

- à la délivrance des permis d'occuper;
- à informer les requérants sur le choix de la procédure à suivre (simplifiée ou ordinaire);
- à transmettre les préavis techniques pour les patentes;
- à transmettre les préavis pour les locaux affectés à l'exercice de la prostitution;
- à transmettre les préavis pour les empiètements sur le domaine public;
- à la salubrité des logements et locaux;
- à la tenue des données et statistiques du Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL);
- au suivi des chantiers pour les procédures ordinaires dans le RegBL;
- au suivi des chantiers pour les procédures ordinaires et simplifiées dans l'application FRIAC;
- au suivi administratif des constructions;
- au respect du Plan d'aménagement local (PAL), du Règlement communal d'urbanisme (RCU), des Plans d'aménagement de détail (PAD) et des mandats d'étude parallèles (MEP);
- au suivi des citernes privées;
- à l'analyse de dossiers pour les verbaux déposés;
- aux dénonciations privées;
- aux visions locales demandées par le Conseil communal et/ou par la Préfecture;

- aux contrôles de la conformité des affectations des logements demandés par le Contrôle des habitants;
- à la formation de l'apprenti-e employé-e de commerce;
- au scannage des permis de construire pour les autorités ou demandes spéciales;
- au suivi des procédures touchées par des recours à la Préfecture, au Tribunal cantonal et au Tribunal fédéral.

1

Introduction	page 21
Résultat	page 21
Indicateurs financiers	page 23
Endettement	page 25
Evolution du résultat et de l'autofinancement (cash-flow)	page 25
Charges liées	page 25
Compte de résultats	page 27
Compte des investissements	page 35
Bilan	page 36

1. Introduction

La nouvelle législation sur les finances communales et le nouveau plan comptable MCH2 ont été mis en œuvre dès le 1^{er} janvier 2022.

Cette réforme a demandé des travaux importants, notamment la réévaluation des patrimoines administratif et financier.

Le patrimoine administratif a été réévalué afin que sa valeur au bilan corresponde à sa valeur résiduelle au moment de l'entrée en vigueur des normes MCH2. Cette valeur dépend ainsi des durées d'utilisation théoriques des biens (durée d'amortissement) et de leur année d'acquisition.

Quant au patrimoine financier, il a été réévalué à la valeur vénale.

Afin de distinguer les différentes opérations comptables, le résultat est présenté selon trois niveaux:

- Le premier niveau indique le résultat opérationnel se composant du résultat provenant des activités d'exploitation (résultat structurel) et du résultat provenant des financements (résultats financiers et gains comptables).
- Le deuxième niveau indique le résultat des opérations extraordinaires.
- Le résultat total, troisième niveau, est l'addition du résultat opérationnel et du résultat extraordinaire. Il vient modifier le capital propre.

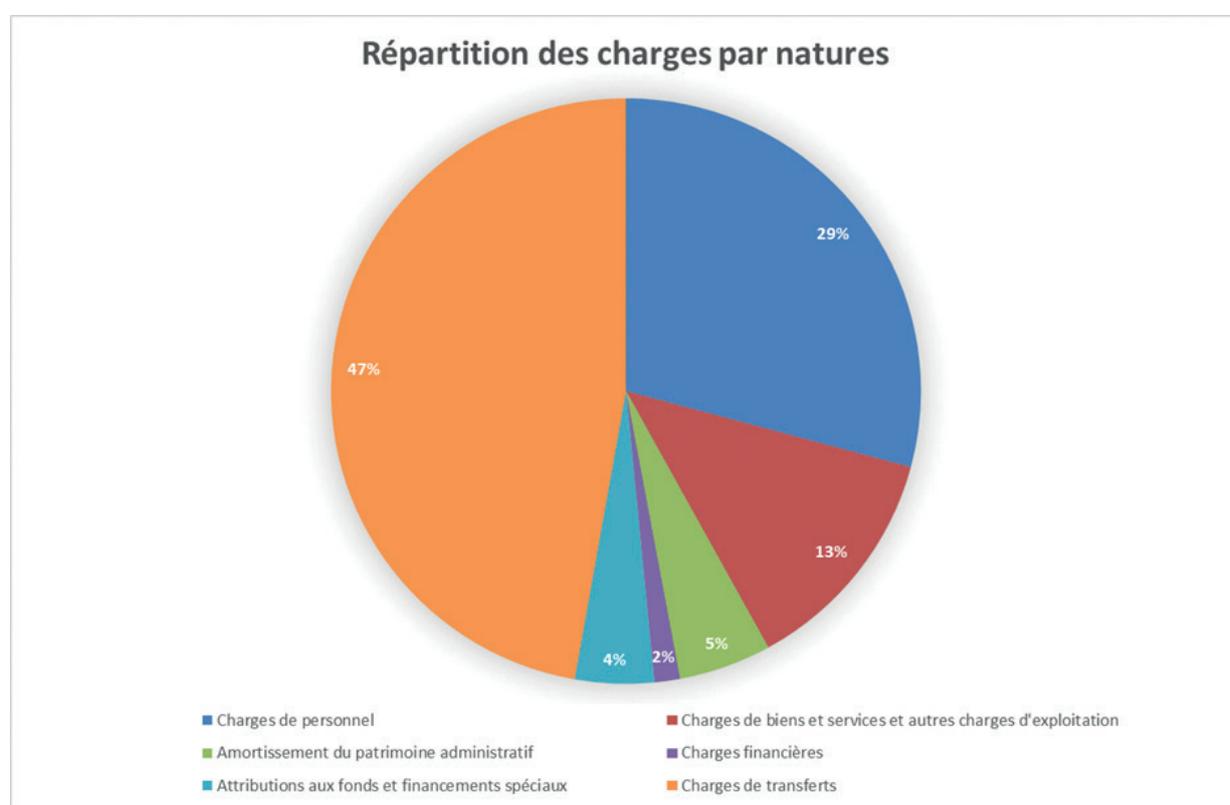
Le changement de plan comptable et les nouvelles directives ne permettent pas la comparaison avec les comptes 2021.

2. Résultat

Nature	Compte de résultats à 3 niveaux	Comptes 2022	Budget 2022
	CHARGES D'EXPLOITATION	133'426'135.43	130'627'450.00
30	Charges de personnel	39'487'937.24	39'230'000.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	17'324'922.99	18'437'550.00
33	Amortissement du patrimoine administratif	6'875'190.95	8'135'800.00
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	5'851'854.05	579'150.00
36	Charges de transferts	63'886'230.20	64'200'950.00
37	Subventions redistribuées		44'000.00
	REVENUS D'EXPLOITATION	136'666'455.51	124'978'650.00
40	Revenus fiscaux	84'059'624.96	76'655'000.00
41	Patentes et concessions	44'538.20	41'400.00
42	Taxes et redevances	25'086'209.94	23'133'500.00
43	Revenus divers	53'102.95	100'000.00
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	2'631'131.35	788'700.00
46	Revenus de transferts	24'791'848.11	24'216'050.00
47	Subventions à redistribuer		44'000.00
	RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	-3'240'320.08	5'648'800.00
34	Charges financières	1'898'126.00	1'967'500.00
44	Revenus financiers	2'926'504.61	2'803'600.00
	RESULTAT PROVENANT DES FINANCEMENTS	-1'028'378.61	-836'100.00
	RESULTAT OPERATIONNEL (NIVEAU 1)	-4'268'698.69	4'812'700.00

Nature	Compte de résultats à 3 niveaux	Comptes 2022	Budget 2022
38	Charges extraordinaires		
48	Revenus extraordinaires	4'539'685.62	2'412'300.00
	RESULTAT EXTRAORDINAIRE (NIVEAU 2)	-4'539'685.62	-2'412'300.00
	RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS (NIVEAU 3)	-8'808'384.31	2'400'400.00
	Résultat : (+) Déficit (-) Bénéfice		

Les comptes des Foyers (fonction 4120) sont intégrés aux comptes de la Commune. Aussi, la comparaison avec le budget doit être analysée en détail, en particulier pour les charges de personnel (nature 30). Le dépassement constaté par rapport au budget provient des comptes des Foyers communaux, mais il est entièrement compensé par le subventionnement des charges de personnel des soins par le Canton (nature 46).



Le compte de résultats dégage un **bénéfice de Fr. 8'808'384.--**, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 2'400'400.--. L'amélioration est de Fr. 11'208'784.--.

Le bénéfice comprend des revenus extraordinaires pour Fr. 4'539'686.--.

Les charges ont été maîtrisées.

Le budget prévoyait Fr. 123'836'000.-- de charges, avant amortissements, attributions aux fonds et financements spéciaux et imputations internes. Les comptes 2022 enregistrent un total de Fr. 122'597'216.--.

La diminution des charges est de Fr. 1'238'784.-- (1,0%).

Les revenus enregistrent des recettes fiscales nettement supérieures aux prévisions budgétaires.

Le budget prévoyait Fr. 126'949'550.-- de revenus, avant prélèvements sur fonds et financements spéciaux, revenus extraordinaires et imputations internes. Les comptes 2022 enregistrent un total de Fr. 137'303'353.--.

L'augmentation des revenus est de Fr. 10'353'803.-- (12,4%).

Par rapport au budget, voici les principaux écarts:

	<u>Budget</u>	<u>Comptes</u>	<u>Ecart</u>
<u>Charges</u>			
Service du feu	1'203'350.—	950'669.20	- 252'680.80
Régionalisation des sports	166'100.—	412'435.60	+ 246'335.60
Gestion des déchets	2'968'850.—	2'506'025.50	- 462'824.50
Assainissement des décharges	335'000.—	103'395.25	- 231'604.75
Pertes sur débiteurs – impôts	650'000.—	496'750.25	- 153'249.75
<u>Revenus</u>			
Produit net de la gestion des eaux	1'067'000.—	1'509'734.—	+ 442'734.—
Impôt revenu/fortune pers. physiques	54'605'000.—	53'923'877.66	- 681'122.34
Impôt bénéfice/capital pers. morales	6'370'000.—	12'308'605.20	+ 5'938'605.20
Impôt sur les prestations en capital	800'000.—	1'419'479.45	+ 619'479.45
Contribution immobilière	8'600'000.—	9'149'010.45	+ 549'010.45
Impôt sur les gains immobiliers	1'900'000.—	1'348'328.—	- 551'672.—
Impôt sur mutations immobilières	4'000'000.—	5'372'535.35	+ 1'372'535.35
Impôt sur les successions/donations	150'000.—	269'766.55	+ 119'766.55

3. Indicateurs financiers

Dans le cadre de l'entrée en vigueur des réformes de la gestion des finances communales, les nouveaux indicateurs financiers sont définis comme suit à l'article 18 de l'Ordonnance sur les finances communales:

- a) le taux d'endettement net exprime la part des revenus fiscaux nécessaire à amortir la dette nette;
- b) le degré d'autofinancement détermine la part des revenus affectée au financement des nouveaux investissements;
- c) la part des charges d'intérêts détermine le poids des intérêts des dettes mesuré par rapport aux revenus;
- d) la dette brute par rapport aux revenus mesure la part des revenus nécessaire à amortir la dette brute;
- e) la proportion des investissements mesure l'activité au niveau des investissements et son effet sur l'endettement net;
- f) la part du service de la dette détermine le poids des charges financières induites par les dettes,

- mesuré par rapport aux revenus;
 g) la dette nette par habitant permet l'appréciation et l'analyse comparative de l'endettement net;
 h) le taux d'autofinancement caractérise la capacité financière dont dispose la commune.

Leur évolution dans le temps permettra de disposer d'une bonne évaluation de la situation financière.

Indicateurs financiers 2022:

	2022
1 TAUX D'ENDETTEMENT NET	84.70%
< 100% bon	
100% – 150% suffisant	
> 150% mauvais	
2 DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	79.08%
A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :	
Haute conjoncture :	> 100%
Cas normal :	80 - 100%
Récession :	50 - 80%
3 PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	0.43%
0% - 4% bon	
4 % - 9 % suffisant	
> 9 % mauvais	
4 DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	144.91%
< 50 % très bon	
50 % - 100 % bon	
100 % - 150 % moyen	
150 % - 200 % mauvais	
> 200 % critique	
5 PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	15.29%
< 10 % effort d'investissement faible	
10 % - 20 % effort d'investissement moyen	
20 % - 30 % effort d'investissement élevé	
> 40 % effort d'investissement très élevé	
6 PART DU SERVICE DE LA DETTE	4.94%
< 5 % charge faible	
5 % - 15 % charge acceptable	
> 15 % charge fort	
7 DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	2'732
< 0 CHF patrimoine net	
0 - 1'000 CHF endettement faible	
1'001 - 2'500 CHF endettement moyen	
2'501 - 5'000 CHF endettement important	
> 5'000 CHF endettement très important	

		2022
8	<u>TAUX D'AUTOFINANCEMENT</u>	10.92%
	< 20 %	<i>bon</i>
	10 % - 20 %	<i>moyen</i>
	> 20 %	<i>mauvais</i>

4. Endettement

La réévaluation du patrimoine financier, la prise en compte de la part aux dettes des associations intercommunales, ainsi que le reclassement de certains postes du bilan ne permettent pas une comparaison objective de l'évolution de l'endettement par rapport aux années antérieures à 2022.

Par contre, nous pouvons comparer l'évolution de la dette bancaire, soit les emprunts desquels on déduit les disponibilités à court terme, entre les 31 décembre 2021 et 2022. Elle s'élève à **Fr. 140'199'283.--** au 31.12.2022 (Fr. 131'711'917.-- à fin 2021).

La dette brute, y compris la part aux dettes des associations intercommunales, s'élève à **Fr. 209'363'723.--** au 31.12.2022. Selon les mêmes bases de calcul, elle s'élevait à Fr. 206'465'982.-- au 31.12.2021.

La dette nette s'élève à **Fr. 71'198'500.--** au 31.12.2022 ou Fr. 2'732.-- par habitant. La dette nette au 31.12.2021 n'est pas représentative, le patrimoine financier ayant été réévalué au 1^{er} janvier 2022.

5. Evolution du résultat et de l'autofinancement (cash-flow)

	<u>Comptes 2022</u>	<u>Comptes 2021</u>	<u>Comptes 2020</u>
Revenus	153'751'057.94	149'774'214.13	140'395'405.14
- Charges	144'942'673.63	139'486'665.66	135'566'061.78
= BÉNÉFICE - DÉFICIT	8'808'384.31	10'287'548.47	4'829'343.36
+ Amortissements	6'875'190.95	5'974'456.90	5'870'350.40
+ Amortissements épuration (valeur remplacement)	0.00	700'537.00	1'640'000.00
+ Attributions aux réserves ou fonds	6'193'378.40	235'490.00	325'838.00
- Prélèvements sur réserves ou fonds	6'105'770.85	1'730'284.00	2'211'042.05
= AUTOFINANCEMENT	<u>15'771'182.81</u>	<u>15'467'748.37</u>	<u>10'454'489.71</u>

6. Charges liées

Les participations à des collectivités publiques (charges liées) s'élèvent à Fr. 54'525'308.--, soit Fr. 208'208.-- de plus que prévu au budget. Elles représentent le **40,2% des charges**, imputations internes déduites.

COMPTE	DÉSIGNATION	COMPTES 2022	BUDGET 2022	VARIATION C22/B22
1620.3611.00	Part aux frais de la Protection civile	47'654.45	45'000.00	2'654.45
2110.3611.00	Traitements corps enseignant enfantine	1'860'237.55	1'870'800.00	-10'562.45
2120.3611.00	Traitements corps enseignant primaire	7'596'896.55	7'559'900.00	36'996.55
2120.3612.01	Frais d'écolages	5'000.00	2'000.00	3'000.00
2130.3612.00	Cycles d'orientation - Frais d'exploitation	8'236'620.00	8'236'600.00	20.00
2130.3612.01	Cycles d'orientation - Frais financiers	1'367'300.00	1'367'300.00	0.00
2140.3611.00	Ecole de musique - Conservatoire	549'520.40	570'000.00	-20'479.60
2196.3612.00	Ecoles - coûts des classes de Morlon	84'451.70	80'000.00	4'451.70
2200.3611.00	Enseignement spécialisé - prestataires privés	171'360.35	163'000.00	8'360.35
2200.3612.00	Services auxiliaires scolaires	720'430.15	760'100.00	-39'669.85
2200.3631.00	Instit. pers. handicapées/inadaptées - écoles spécial.	3'018'735.45	3'046'400.00	-27'664.55
2300.3611.00	Formation professionnelle	394'634.70	400'000.00	-5'365.30
3290.3612.00	Association CO2	307'874.00	307'900.00	-26.00
3411.3612.00	Régionalisation des sports	412'435.60	166'100.00	246'335.60
4110.3611.00	Coûts résiduels des soins infirmiers	74'334.85	90'000.00	-15'665.15
4121.3612.00	Frais financiers des homes	1'753'094.00	1'753'100.00	-6.00
4121.3631.00	Subventions soins spéciaux dans les homes médic.	4'233'529.20	4'180'100.00	53'429.20
4210.3612.01	Service d'aide et de soins à domicile	3'327'274.00	3'327'300.00	-26.00
4210.3612.02	Indemnités forfaitaires	1'298'091.00	1'298'100.00	-9.00
4210.3612.03	Service de puériculture	85'442.00	85'400.00	42.00
4220.3611.00	Dispositif sanitaire en cas d'évènements majeurs	17'088.40	17'100.00	-11.60
4220.3612.00	Service des ambulances	202'829.00	202'800.00	29.00
4330.3611.00	Service dentaire scolaire	214'502.20	190'000.00	24'502.20
5230.3631.00	Invalidité - institutions spécialisées	6'402'359.30	6'378'300.00	24'059.30
5410.3631.00	Part s/allocations familiales personnes sans activité	155'980.00	185'700.00	-29'720.00
5430.3631.00	Part sur contributions d'entretien non récupérées	168'777.15	210'100.00	-41'322.85
5590.3631.00	Part au fonds cantonal de l'emploi	426'190.00	415'000.00	11'190.00
5720.3611.00	Part au Service sociaux spécialisés	43'721.55	55'100.00	-11'378.45
5720.3612.00	Part au Service social régional	3'169'517.00	3'169'500.00	17.00
5790.3611.00	Aide aux victimes d'infraction	57'174.75	46'200.00	10'974.75
6210.3611.00	Part au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire	204'143.00	173'900.00	30'243.00
6220.3611.00	Part au titre de trafic régional	2'185'816.00	2'391'100.00	-205'284.00
6220.3612.00	Part au trafic communal - MOBUL	1'389'934.41	1'348'800.00	41'134.41
7201.3611.00	Frais de lutte contre les hydrocarbures	6'143.70	15'000.00	-8'856.30
7201.3612.00	STEP de Vuippens - Frais d'exploitation	1'719'322.10	1'665'000.00	54'322.10
7201.3612.01	STEP de Vuippens - Frais financiers	1'180'950.50	1'098'700.00	82'250.50
7201.3612.02	STEP de Broc - Frais d'exploitation	312'883.05	295'300.00	17'583.05
7201.3612.03	STEP de Broc - Frais financiers	97'644.10	88'000.00	9'644.10
7410.3612.00	Endiguement de la Trême	17'700.00	17'700.00	0.00
7410.3612.01	Endiguement de la Sionge	2'618.00	2'600.00	18.00

COMPTE	DÉSIGNATION	COMPTES 2022	BUDGET 2022	VARIATION C22/B22
7410.3612.02	Endiguement de la Sarine	0.00	1'000.00	-1'000.00
7906.3612.00	Contributions à l'ARG - Frais d'exploitation	234'137.90	234'100.00	37.90
8200.3612.00	Entretien des chemins forestiers	5'721.10	41'700.00	-35'978.90
8406.3612.00	Contribution à Gruyère Tourisme	384'521.00	384'600.00	-79.00
8406.3612.01	Contribution à la Société de développement	42'000.00	42'000.00	0.00
8406.3612.02	Contributions à l'ARG - Fonds ordinaire d'invest.	338'717.65	338'700.00	17.65
	TOTAUX	54'525'307.81	54'317'100.00	208'207.81

7. Compte de résultats

Selon l'article 8 du règlement des finances, le Conseil communal est compétent pour décider un crédit supplémentaire pour autant que ce dernier ne dépasse pas 50% du crédit budgétaire concerné et à condition que le montant du crédit supplémentaire soit au maximum de Fr. 20'000.--.

Les dépassements de crédits sont autorisés lorsqu'ils sont compensés par des revenus afférents au même objet. Une liste motivée doit être soumise au Conseil général pour approbation, au plus tard lors de la présentation des comptes.

Les postes concernés par un dépassement sont listés ci-après.

La masse salariale, déduction faite des traitements des Foyers pour personnes âgées, s'est élevée à Fr. 18'681'950.--, soit Fr. 126'250.-- de moins que prévu au budget (- 0,67%).

Le remboursement des assurances sociales (APG, indemnités journalières maladie/accident) se monte à Fr. 376'394.--.

7.1 Administration générale (0)

0120

Exécutif

Le 30% du traitement des conseillers communaux n'était pas soumis aux cotisations AVS selon les directives, depuis de nombreuses années. La Caisse de compensation a décidé que ce pourcentage n'est plus applicable à notre Commune, au vu de la rémunération qui est considérée comme un salaire. Cette décision modifie la comptabilisation des traitements et charges sociales. Cependant, le traitement net versé ne change pas.

0210.3130.02

Frais de perception d'impôts

Frais de perception facturés par le Canton, principalement pour les impôts sur les mutations qui sont en hausse par rapport au budget (voir compte 9101.4023.00).

0220.3064.00	<u>Rentes transitoires (ponts pré-AVS)</u>	<p>Selon le nouveau plan comptable MCH2, les ponts pré-AVS doivent être comptabilisés séparément sous ce compte. Au budget, le montant était prévu avec le traitement du personnel, compte 0220.3010.00. Cette remarque est valable pour les autres chapitres.</p>
0220.3113.00 0220.3118.00	<u>Matériel informatique</u> <u>Licences et logiciels</u>	<p>Le coût des licences pour les logiciels de gestion communale (contrôle de l'habitant, comptabilité, facturation et impôts, cadastre, amendes d'ordres, etc.) a été adapté par notre prestataire informatique afin de correspondre au nombre d'utilisateurs actuels. En contrepartie, les achats de matériel informatique ont été réduits au minimum.</p>
0220.3130.10	<u>Frais de port</u>	<p>Ce compte enregistre tous les frais d'affranchissement du courrier, hormis ceux des votations/élections qui sont comptabilisés au 0110.3130.10. Le dépassement s'explique par la hausse des tarifs au 1^{er} janvier 2022, ainsi que la prise en charge et la distribution du courrier par La Poste à l'Hôtel de Ville et au bâtiment de la rue du Château-d'En-Bas 33.</p>
0220.3153.00 0220.3158.00	<u>Entretien – Informatique</u> <u>Entretien – Licences et logiciels</u>	<p>Les frais de maintenance des logiciels et du matériel informatique ont été supérieurs aux prévisions. Le dépassement s'explique par l'augmentation du parc, les demandes toujours plus importantes des services, ainsi que les interventions au niveau de la sécurité informatique. La Commune ne dispose pas de son propre service informatique. Les prestations sont attribuées à un mandataire externe dont les heures facturées correspondent à un employé à 70%.</p>
0220.3636.00	<u>Subventions et dons divers</u>	<p>Lors de l'élaboration du budget, la situation de la patinoire durant le Comptoir gruérien n'était pas connue. Une subvention pour l'étude de la délocalisation de la patinoire a été versée à l' AISG (Association intercommunale «Sports en Gruyère»). Les organisateurs du comptoir ont également reçu une subvention, comme à chaque édition.</p>
0221.3130.00	<u>Prestations de services de tiers</u>	<p>Un mandat a été octroyé à un bureau d'architectes pour l'examen formel et matériel des dossiers de demandes de permis de construire.</p>
029010.3130.00	<u>Prestations de services de tiers</u>	<p>Les prestations des régisseurs sont en partie refacturées aux utilisateurs (compte 029010.4470.00).</p>

029010.3144.00 Entretien et rénovation

Divers travaux, non prévus au budget, ont été effectués, soit:

- Remplacement des stores toiles – terrasse restaurant et magasin Fr. 19'100.00
- Réparation toiture à la suite de la grêle (remboursé par assurance) Fr. 3'700.00

7.2 Ordre et sécurité publics, défense (1)

1110.3111.00 Machines, appareils, véhicules

Le remplacement du véhicule de la police qui avait été grêlé en juin 2021 a un coût total, équipement compris, de Fr. 46'126.20. L'indemnité de l'assurance est comptabilisée sur le 1110.4260.00, Fr. 23'657.--.

1500 Service du feu

Le Service du feu est intervenu 276 fois en 2022, soit 40 de plus qu'en 2021, pour un total de 4480 heures (4249 en 2021).

Les comptes du Service du feu bouclent avec un bénéfice. Ce montant doit être viré à la réserve qui pourra être utilisée pour compenser des déficits futurs. Le solde de la réserve est de Fr. 1'963'003.-- au 31 décembre 2022.

7.3 Formation (2)

217004.3144.00 Entretien et rénovation

Une provision de Fr. 20'000.-- avait été constituée aux comptes 2021 pour des travaux de peinture dans les couloirs. Les murs sont trop humides et il a été décidé d'en rechercher la cause avant de procéder à ces travaux.

217020.3144.00 Entretien et rénovation

De nombreux travaux ont été effectués sur le bâtiment, notamment au niveau de la toiture, à la suite de la grêle de juin 2021. Ces coûts ont été remboursés par les assurances (compte 217020.4260.00).

217030.3144.00 Entretien et rénovation

Le coût de remplacement de vitres à la suite de dégâts, Fr. 9'400.--, a été remboursé par les assurances (217030.4260.00). Une réparation du chauffe-eau pour Fr. 3'000.-- explique également le dépassement du budget.

7.4 Culture, sport et loisirs (3)

3110 Musée gruérien et Bibliothèque publique

Le rapport du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique figure aux pages 95 à 110.

Les comptes 2022 présentent un excédent de charges de Fr. 1'855'346.--, montant inférieur au budget qui s'élevait à Fr. 1'951'500.--.

3411.3612.00 Participation – Régionalisation des sports

L'AISG a décidé la construction d'une patinoire provisoire sur la Commune du Pâquier, du 24 octobre 2022 au 8 janvier 2023, à la suite de la fermeture de la patinoire d'Espace Gruyère durant le comptoir notamment.

La Ville de Bulle participe aux coûts selon la clé de répartition en vigueur, soit 47,9%. Une provision de Fr. 217'000.-- a été constituée sur les comptes 2022 afin de régler notre participation qui sera facturée par l'association en 2023. Il s'agit d'une dépense liée.

3412 Sports – piscine

Il s'agit de la première saison complète après la rénovation de la piscine. L'affluence a été très importante, avec 92'140 passages, contre 52'077 en 2019, dernière année représentative.

Pour cette raison, du personnel complémentaire pour la caisse, la surveillance, la sécurité et le nettoyage a été nécessaire.

Les charges supplémentaires ont été compensées par l'augmentation des recettes. En effet, le budget prévoyait un déficit de Fr. 617'400.--. Les comptes bouclent avec un déficit de Fr. 548'209.--.

7.5 Santé (4)

4120 Foyers pour personnes âgées de la Ville de Bulle

Le rapport du fonctionnement général des Foyers communaux pour personnes âgées figure aux pages 69 à 74.

Les Foyers tiennent une comptabilité indépendante, selon le plan comptable des hôpitaux H+, intégrée en fin d'année dans les comptes de la Commune.

Les comptes 2022 bouclent sur un déficit de Fr. 140'196.--, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 125'500.--.

7.6 Prévoyance sociale (5)

5451.3636.00 Subventions – crèches et garderies d'enfants

Les subventions sont versées selon le revenu des parents, ce qui explique la différence par rapport au budget. De plus, la fréquentation a augmenté.

La plupart des structures atteignent aujourd'hui le maximum de leur capacité.

7.7 Trafic et télécommunications (6)

6151.3141.00	<u>Entretien et rénovation des routes communales</u>	Le dépassement est lié aux factures de la réalisation du trottoir de la route de Morlon. Les contributions des propriétaires privés sont comptabilisées sur le 6151.4260.00.
6152.3120.00	<u>Energie – routes communales</u>	Lors des annonces de pénurie d'électricité, le Conseil communal a décidé de procéder à des travaux de modifications du réseau, dans le but de pouvoir éteindre l'éclairage dans les quartiers. La diminution de consommation d'énergie sera effective ces prochains mois.
6152.3141.00	<u>Entretien et rénovation – éclairage public</u>	Le dépassement est compensé par les remboursements reçus pour des dégâts par les assurances des tiers concernés (6152.4260.00).
6154.3130.00	<u>Taxe d'élimination des déchets – balayage</u>	Il y a eu 18% de tonnage supplémentaire, comprenant le gravillon hivernal, ce qui représente env. Fr. 6'000.--. Le tarif de la SAIDEF a augmenté en janvier 2022 à Fr. 200.--/tonne (2021: Fr. 162.--/tonne), soit Fr. 9'650.--. L'addition des deux facteurs explique le dépassement.
6155.3144.01	<u>Entretien – parking Bulle-Centre</u>	Des travaux ont été réalisés afin d'améliorer la visibilité du parking (panneaux extérieurs, panneaux indicateurs intérieurs, réfection peinture et mise en place de luminaires LED). La répartition des frais est effectuée au prorata des places de parc. La Ville de Bulle en possède 100 sur 189 (parking public).
6155.3144.02	<u>Entretien – vélostation</u>	Le modèle social choisi pour la gestion de la vélostation permet à l'exploitant d'équilibrer ses comptes, sans participation de la Ville de Bulle.
6156.3141.00	<u>Entretien et rénovation – signalisation routière</u>	Des réparations et changements de panneaux plus importants que prévu expliquent ce dépassement.
6220.3144.00	<u>Entretien et rénovation – abris divers</u>	Remise en état d'un abribus à la suite d'un accident pour un montant de Fr. 3'945.--. Le remboursement est en traitement auprès de l'assurance.

7.8 Protection de l'environnement et aménagement du territoire (7)

7101	<u>Approvisionnement en eau</u>	La gestion des infrastructures liées à l'eau potable est effectuée par Gruyère Energie SA, sous contrôle de la Commission de l'eau. Le rapport figure aux pages 82 à 84.
------	---------------------------------	--

Les comptes correspondent aux exigences MCH2, soit l'attribution au financement spécial (réserve) de la valeur de maintien du réseau, le prélèvement sur le financement spécial des frais financiers et enfin l'attribution au financement spécial pour l'équilibre du compte selon résultat.

7301 Gestion des déchets

Les charges 2022 sont couvertes par les produits et taxes à plus de 100%. Les raisons principales sont une diminution des frais de ramassage et des taxes d'élimination.

Un montant de Fr. 123'880.-- a été attribué à la réserve (financement spécial pour équilibre du compte).

7690.3132.00 Honoraires et prestations – assainissement des décharges

Le dossier sur l'assainissement de la décharge du Toffet est en cours de validation auprès du Canton et de la Confédération. Les travaux pour un montant de Fr. 200'000.-- n'ont donc pas pu débuter.

7900.3132.00 Honoraires et prestations – aménagement du territoire

Une partie des honoraires est prise en charge par les privés (compte 7900.4260.00).

Le dépassement s'explique par divers mandats qui n'étaient pas prévus au budget, soit:

Concertation Le Coude	Fr.	16'567.50
Concertation Chenevières	Fr.	8'935.85
Concertation Roseires	Fr.	7'296.35
Concertation Donjon	Fr.	5'340.20
Accompagnement échanges fonciers PAD La Pâla	Fr.	21'750.75
MEP Alouettes	Fr.	3'392.75
MEP Crêts – Gare Est	Fr.	2'707.75
Etude de densification	Fr.	50'000.00

7.9 Economie publique (8)

8200 Forêts

Le compte du Service des forêts boucle avec un déficit de Fr. 64'469.--, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 168'100.--. Le prélèvement prévu sur le fonds des forêts n'a pas été effectué.

7.10 Finances et impôts (9)

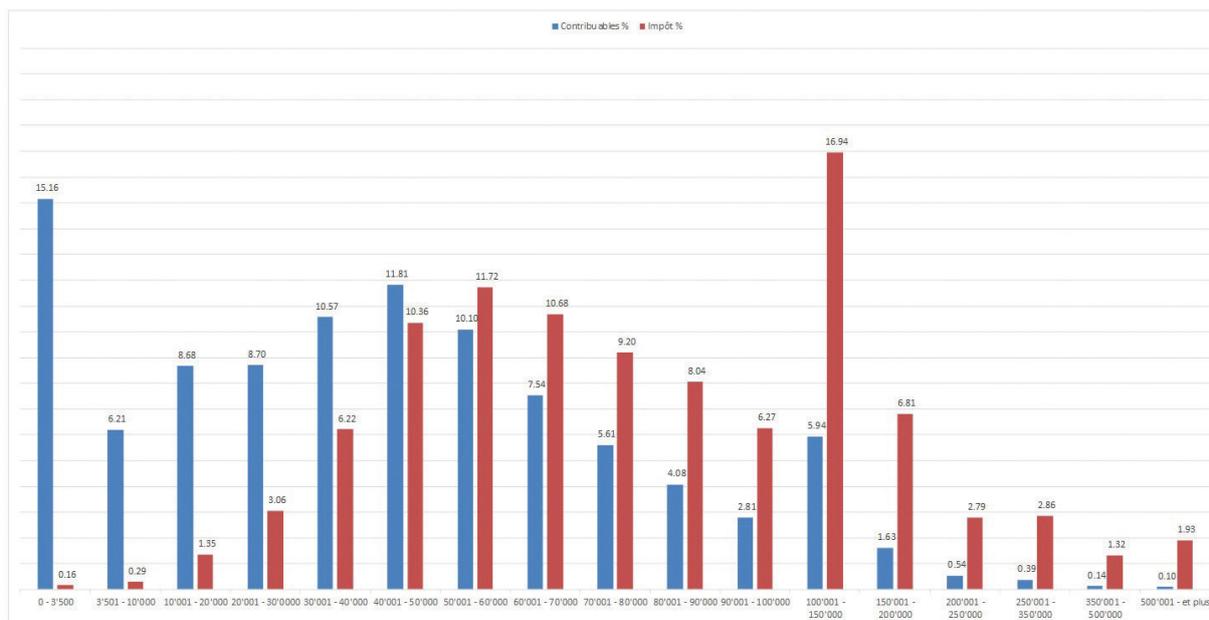
9100.4000.00/10 Impôts sur le revenu des personnes physiques

Le plan comptable MCH2 exige la séparation des impôts de l'année fiscale (2022) de ceux des années précédentes (soldes).

L'impôt sur le revenu 2022 avait été estimé au budget selon les prévisions du Service cantonal des contributions qui tenaient compte notamment des effets du Covid sur les recettes fiscales. Les dernières estimations laissent présager des recettes inférieures.

Voici la statistique du rendement de l'impôt de base sur le revenu 2021 des personnes physiques, état au 24 février 2023:

Statistique des revenus imposables pour 2021							
Classe de revenu	Contribuables		Revenu imposable		Impôt en francs		
	Nombre	%	Montant	Montant	%		
0 - 3'500	2'227	15.16	824'237	57'475.05	0.16		
3'501 - 10'000	912	6.21	6'143'888	103'759.65	0.29		
10'001 - 20'000	1'275	8.68	18'764'668	478'099.80	1.35		
20'001 - 30'000	1'278	8.70	32'222'101	1'082'368.45	3.06		
30'001 - 40'000	1'552	10.57	54'363'462	2'198'079.80	6.22		
40'001 - 50'000	1'735	11.81	77'963'844	3'662'510.65	10.36		
50'001 - 60'000	1'483	10.10	81'282'888	4'144'248.95	11.72		
60'001 - 70'000	1'107	7.54	71'738'806	3'776'082.85	10.68		
70'001 - 80'000	824	5.61	61'618'189	3'253'343.45	9.20		
80'001 - 90'000	599	4.08	50'878'535	2'844'524.40	8.04		
90'001 - 100'000	412	2.81	39'064'388	2'217'096.70	6.27		
100'001 - 150'000	873	5.94	103'451'903	5'990'277.25	16.94		
150'001 - 200'000	239	1.63	40'477'682	2'406'831.25	6.81		
200'001 - 250'000	79	0.54	17'693'784	988'310.95	2.79		
250'001 - 350'000	57	0.39	16'356'195	1'011'900.75	2.86		
350'001 - 500'000	20	0.14	8'317'951	464'997.60	1.32		
500'001 - et plus	15	0.10	12'240'544	681'079.85	1.93		
	14'687	100.00	693'403'065	35'360'987.40	100.00		



- 9100.4010.00/10 Impôt sur le bénéfice des personnes morales
- L'impôt de l'année 2022 a été estimé à Fr. 4'500'000.--.
- Un solde de Fr. 2'610'000.-- est comptabilisé pour les impôts 2020 et un solde de Fr. 1'357'000.-- pour les impôts 2021. L'année 2020 correspond à la première année de la réforme fiscale, dont les recettes sont meilleures que les prévisions.
- 9100.4011.00/10 Impôt sur le capital des personnes morales
- L'estimation de l'impôt sur le capital pour 2022 a été arrêtée à Fr. 1'650'000.--.
- Nous enregistrons une bonne surprise au niveau de la taxation 2021 des holdings avec un revenu supplémentaire de 2 millions.
- 9101.4023.00 Impôt sur les mutations
- L'acquéreur d'un bien immobilier s'acquitte d'une taxe de 1,5% du prix d'achat.
- Comme l'impôt sur les gains immobiliers, il s'agit d'un impôt irrégulier qui peut varier fortement selon les années.
- 9610.3400.00 Intérêts des comptes courants
- Afin de réduire au maximum le paiement d'intérêts sur les comptes courants, des emprunts à court terme ont été conclus. Les taux d'intérêts ont augmenté en 2022, marquant la fin des intérêts négatifs.
- Le produit des intérêts négatifs est comptabilisé sous le compte 9610.4401.00.
- 9610.3401 Intérêts sur emprunts
- Le total des intérêts sur les emprunts à moyen et long termes s'est élevé à Fr. 1'133'800.--, en diminution de Fr. 120'600.-- par rapport au budget. Le taux d'intérêt moyen est de 1,00% au 31 décembre 2022. Le détail des prêts figure au bilan, sous le compte 2064.
- 963012.3431.40 Entretien et rénovation – Institut Sainte-Croix
- L'installation d'un système d'éloignement des pigeons explique le dépassement du budget.
- 963015.3431.40 Entretien et rénovation – Domaine du Terraillet
- La ferme du Terraillet a été démolie pour un coût total d'environ Fr. 150'000.--. Une provision de Fr. 140'000.-- qui avait été constituée à cet effet a été dissoute.
- 963032.3431.40 Entretien et rénovation – Salles route de la Ronclina 4
- Le dépassement est justifié par le remplacement du vase d'expansion pour Fr. 3'900.--.

963054.3431.40 Entretien et rénovation – Chalet Ou Chimbo

Une provision de Fr. 4'500.-- avait été constituée aux comptes 2021 pour la mise en conformité du conduit de fumée. Le locataire ayant indiqué ne plus utiliser le fourneau, les travaux n'ont pas été réalisés.

9900.4830.00 Produits extraordinaires

Il s'agit du solde non utilisé de la provision de Fr. 3'500'000.-- qui avait été constituée en 2018 pour les coûts relatifs aux mesures transitoires découlant de la révision de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg.

9900.4895.00 Prélèvement sur la réserve de réévaluation du patrimoine administratif

Selon l'article 45 de l'Ordonnance sur les finances communales (OFCo), la réserve de réévaluation du PA est dissoute linéairement sur une période de dix ans.

8. Compte des investissements

INVESTISSEMENTS		Comptes 2022		Budget 2022	
Compte		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
RECAPITULATION					
0	administration générale	7'264'974.10		7'405'000.00	521'000.00
1	ordre et sécurité publics, défense	91'002.50		1'427'000.00	790'000.00
2	formation	175'480.60		1'195'000.00	
3	culture, sport et loisirs	3'522'476.60	55'186.00	5'151'000.00	225'000.00
4	santé	343'526.35		291'000.00	
6	trafic et télécommunications	8'320'047.54	901'996.00	12'230'000.00	14'978'000.00
7	protec.environment et aménag.territoire	2'413'389.86	1'230'602.50	6'064'000.00	800'000.00
9	finances et impôts			2'200'000.00	
TOTALISATION		22'130'897.55	2'187'784.50	35'963'000.00	17'314'000.00
Résultat			19'943'113.05		18'649'000.00

Les dépenses et recettes d'investissements sont détaillées dans le fascicule des comptes (feuilles jaunes, partie B). Le compte des investissements ne contient que les éléments du patrimoine administratif; ceux relatifs au patrimoine financier sont comptabilisés directement au bilan, selon les normes MCH2.

L'avancement des travaux étant tributaire de nombreux facteurs, les différences par rapport aux prévisions budgétaires peuvent être relativement importantes. Il en est de même pour le versement des subventions attendues.

Pour rappel, le budget des investissements est un budget d'intention, dans lequel sont mentionnées les tranches de crédits qu'il est prévu d'engager durant l'année. Le Conseil communal est lié par les crédits accordés par le Législatif. Selon l'article 7 du nouveau règlement des finances, en vigueur dès le 1^{er} janvier 2022, «le Conseil communal est compétent pour décider un crédit additionnel pour autant que ce dernier ne dépasse pas 10% du crédit d'engagement concerné et à condition que le montant du crédit additionnel soit au maximum de 500'000 francs.» Au-delà, le Conseil communal doit sans délai demander un crédit additionnel avant de procéder à un autre engagement.

Pour les investissements qui ont débuté avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, l'ancienne règle des 10% de dépassement est appliquée.

L'état des investissements en cours figure dans les comptes, sous la rubrique investissements.

Toutes les dépenses et recettes d'investissements ont été reportées au bilan au 31 décembre 2022.

9. Bilan

Le bilan au 31 décembre 2022 a fortement changé avec le passage à MCH2, notamment à la suite des réévaluations des patrimoines administratif et financier.

La part à l'endettement des associations intercommunales, les cautionnements et garanties sont détaillés dans l'annexe E des comptes.

La fortune nette se monte à Fr. 120'606'822.-- au 31 décembre 2022.

9.1 Réévaluation du patrimoine administratif

La réévaluation du patrimoine administratif a pour objectif principal le respect du principe de l'image fidèle du bilan. Il s'agit d'un retraitement unique qui n'intervient que la première année du passage à MCH2, et qui est déterminé sur l'année et sur la valeur initiale d'acquisition ou de construction du bien.

Le patrimoine administratif fait l'objet d'une dépréciation de sa valeur (amortissement comptable) déterminée en fonction de la durée d'utilisation. Les taux d'amortissement sont mentionnés dans l'annexe B des comptes.

La législation précise que la recherche historique de la valeur d'acquisition ou de construction ne doit pas excéder 20 ans.

La différence entre la valeur totale du patrimoine administratif après et avant réévaluation est comptabilisée dans une réserve qui figure au passif du bilan. La réserve est dissoute linéairement sur dix ans. La réévaluation s'élève à Fr. 31'123'639.50 (compte 29500).

La réévaluation des infrastructures pour l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées a également été effectuée (comptes 29501 et 29502). Selon les directives, ces réserves sont transférées dans les comptes de financements spéciaux relatifs à chacune des tâches (comptes 29001 et 29002).

La tableau des immobilisations du patrimoine administratif (annexe F des comptes) donne la vision globale du patrimoine.

9.2 Réévaluation du patrimoine financier

Les biens communaux qui font partie du patrimoine financier ont été réévalués à leur valeur vénale, avec le soutien d'un expert en immobilier. Une plus-value comptable de Fr. 72'556'680.85 est portée en augmentation des capitaux propres.

L'inventaire des immobilisations du patrimoine financier figure à l'annexe F des comptes.

2

Activités des Conseils communal et général 38 | 42

Séances du Conseil communal et des diverses commissions	page 38
Principaux objets communaux à l'étude ou en voie de réalisation	page 39
Séances du Conseil général	page 39

Séances du Conseil communal et des diverses commissions

Conseil communal	44	séances ordinaires
Commission administrative	42	séances ordinaires
Commission technique et Commission de l'énergie	43	séances ordinaires
Comité de direction de Mobul	10	séances
Comité de direction des homes pour personnes âgées	4	séances
Comité de pilotage «Grandir à Bulle»	1	séance
Comité et Commission de placements de la Caisse de pensions	5	séances
Commission Bulle Sympa	4	séances
Commission communication	2	séances
Commission culturelle	6	séances
Commission d'aménagement	4	séances
Commission des constructions scolaires	4	séance
Commission des eaux	4	séances
Commission des naturalisations	6	séances
Commission des sports	3	séances
Commission Bull'Bouge	4	séances
Commissions diverses écoles primaires (Bibliothèque scolaire et Commission culturelle)	7	séances
Commission du Musée et de la Bibliothèque publique	3	séances
Commission financière	3	séances
Commission jeunesse et famille	3	séances
Commission ORCOC - Trême	12	séances
Commission santé et sécurité au travail	1	séance
Commission senior	3	séances
Commission Culture en partage	2	séances
Commission vélo	3	séances

Conseil des parents	2 séances
Diverses commissions de bâtisse	46 séances
Diverses commissions urbanisme/technique (MEP, PAD, concertations, etc.)	34 séances
Groupe de travail infrastructures culturelles	3 séances

Au cours de l'année 2022, la mutation suivante a été enregistrée au sein du Conseil communal:

M. Eric Gobet a été remplacé par Mme Estelle Zermatten (au 1^{er} octobre 2022).

Principaux objets communaux à l'étude ou en voie de réalisation

- Réaménagement des espaces publics autour de la gare: avenue de la Gare, rue Nicolas-Glasson
- Réaménagement de la rue de Vevey
- Réaménagement de la rue de l'Ancien-Comté (secteur sud)
- Finalisation du projet d'extension et de rénovation du Musée gruérien (Maison du patrimoine et de la culture)
- Réaffectation de l'ancien abri PC à La Tour-de-Trême en locaux de répétition
- Rénovation et assainissement des Hôtels de Ville de Bulle et de La Tour-de-Trême
- Rénovation de différents bâtiments scolaires
- Aménagement de places de sport aux écoles primaires de La Léchère et de La Tour-de-Trême
- Elaboration des études du patrimoine bâti communal
- Etude et promotion des itinéraires de mobilité douce
- Finalisation d'une liaison de mobilité douce dans le secteur «La Parqueterie»
- Elaboration du Plan d'aménagement de détail (PAD) pour le développement du centre sportif régional
- Développement du PAD «Prila – Combes Sud» et de ses équipements
- Elaboration des études des PAD-cadres «Pierre-Sciobéret» et «Champ-Barby»
- Mise à l'enquête du PAD «La Parqueterie»
- Elaboration de divers PAD: Vieux-Moulin, Ferrage, Pâla
- Elaboration d'un mandat d'études parallèles (MEP) pour le réaménagement du centre-ville de Bulle
- Elaboration des études pour le réaménagement des espaces publics au centre de La Tour-de-Trême
- Elaboration d'un MEP pour accompagner le développement des parcelles entre la Grand-Rue et la rue de la Sionge en zone de l'ancienne ville
- Elaboration de divers MEP et concertations
- Poursuite des études pour le développement de la stratégie de biodiversité en ville
- Développement du système de contrôle interne
- Poursuite du programme de formation continue pour le personnel sur le thème de la cybercriminalité
- Implémentation d'un guichet virtuel pour l'accueil extrascolaire

Séances du Conseil général

Le Conseil général, issu des élections du 7 mars 2021, était composé, au 31 décembre 2022, de:

Parti libéral-radical

15 élus, 3 femmes et 12 hommes

Parti socialiste	13 élus, 7 femmes et 6 hommes
Le Centre	8 élus, 3 femmes et 5 hommes
Les Vert·e·s	6 élus, 4 femmes et 2 hommes
Union démocratique du centre	5 élus, 1 femme et 4 hommes
Parti vert'libéral	3 élus, 1 femme et 2 hommes

Au cours de l'année 2022, les mutations suivantes ont été enregistrées au sein du Conseil général:

M. Philippe Remy (PLR) a été remplacé par M. Charles-Henri Brandt;
M. Christophe Grandjean (Les Vert·e·s) a été remplacé par M. Joshua Cangiano;
M. Brice Repond (PVL) a été remplacé par Mme Oriane Grandjean;
M. Grégoire Kubski (PS) a été remplacé par M. François Ducrest;
M. Cyrille Pürro (PS) a été remplacé par Mme Béatrice Dohner;
Mme Estelle Zermatten (PLR) a été remplacée par M. Augustin Morand;
M. Erwan Keravec (PS) a été remplacé par Mme Jeanne Girard.

Le Législatif communal a tenu 4 séances. Voici les principaux objets traités:

Séance du 21 mars 2022 (49 présents), les objets suivants ont été traités:

- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mme Emmanuelle Favre Gende, au nom du groupe PLR, demandant d'étudier l'aménagement d'une place de jeux dans la cour de l'école primaire de La Tour-de-Trême;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mme Elodie Surchat, au nom du groupe PS, demandant d'étudier l'utilisation de peinture photoluminescente pour les pistes cyclables;
- refus de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mme Julie Sallin, au nom du groupe Les Vert·e·s, demandant une étude pour encourager l'utilisation de couches lavables à travers un soutien financier de la commune.

Séance du 30 mai 2022 (45 présents), les objets suivants ont été traités:

- acceptation des comptes et du rapport de gestion 2021;
- acceptation de l'attribution du mandat à la fiduciaire Ruffieux SA pour un dernier mandat de trois ans, soit pour les exercices comptables 2022, 2023 et 2024;
- acceptation de l'octroi d'un crédit de Fr. 796'000.-- pour le renouvellement d'arbres d'avenue aux rues Joseph-Reichlen et des Trois-Trêfles;
- acceptation de l'octroi d'un crédit de Fr. 155'000.-- pour la réaffectation des locaux pour l'accueil du Club de pétanque de Bulle au bâtiment édilitaire de La Tour-de-Trême;
- acceptation du règlement du personnel spécifique aux Foyers de la Ville de Bulle tel que présenté par le Conseil communal;
- acceptation de la révision partielle du règlement du personnel communal telle que présentée par le Conseil communal;

- acceptation de la modification des statuts de l'Association Ambulances Sud Fribourgeois – Association Secours Sud Fribourgeois telle qu'elle lui est présentée;
- acceptation de la modification des statuts de l'Association Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG) telle qu'elle lui est présentée;
- acceptation de l'adoption des statuts tels qu'ils lui sont présentés et par conséquent l'adhésion à la Corporation forestière Moléson;
- acceptation du nombre de 6 membres pour la Commission participative centre-ville;
- élection de 6 membres pour la Commission participative centre-ville pour la durée de la législature;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Léo Jacquat, au nom du groupe Les Vert-e-s, demandant une étude pour une commune proactive sur le solaire;
- refus de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mme Elodie Surchat, au nom du groupe PS, demandant une étude pour des mesures de lutte contre le parking sauvage;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mme Anne-Luce Pernet-Baeriswyl, au nom du groupe Le Centre-PVL, et M. Cyrille Pürro, au nom du groupe PS, demandant une étude pour développer une stratégie d'arborisation en ville, analyser la problématique des îlots de chaleur et prendre des mesures pour y remédier;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Frédéric Hank, au nom du groupe Le Centre-PVL, demandant une étude pour encourager l'utilisation du bois local dans la construction et la rénovation des bâtiments communaux;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par Mmes Estelle Zermatten et Catherine Oberson, et MM. Hervé Aubert et Hervé Ruffieux, au nom du groupe PLR, demandant une étude pour l'obtention du statut de site touristique via la mise sur pied d'un groupe de travail ad hoc;
- élection d'un membre à la Commission d'aménagement;
- élection d'un membre à la Commission jeunesse et famille;
- élection de Mme Camille Lavalette à la présidence du Conseil général pour les 12 prochains mois;
- élection de Mme Thérèse Anatrà-Luchinger à la vice-présidence du Conseil général pour les 12 prochains mois.

Séance du 10 octobre 2022 (46 présents), les objets suivants ont été traités:

- acceptation de l'octroi d'un crédit global de Fr. 2'550'000.-- au maximum pour financer l'achat à la Société coopérative du manège de Bulle des immeubles n° 538 et 1075 du RF de Bulle, chemin de Bouleyres, d'une surface totale de 12'322 m², pour le prix de Fr. 2'500'000.--, ce prix comprenant le terrain et les bâtiments en l'état, ainsi que les honoraires du notaire, le droit de mutation cantonal et les émoluments du Registre foncier, représentant une somme estimée à Fr. 50'000.-- au maximum;
- acceptation d'un échange de terrains avec TPF IMMO SA, sous la forme d'une cession directe des articles 3151 et 3896 propriétés de la Ville de Bulle, d'une surface totale de 1'538 m², et d'une promesse de cession d'une surface identique d'une valeur de Fr. 2'307'000.-- à détacher de l'article 3455, propriété de TPF IMMO SA, garantie par l'inscription d'une hypothèque conventionnelle;

- acceptation de l'octroi d'un prêt de Fr. 75'000.--, sans intérêt, remboursable au plus tard dans 10 ans, en faveur de l'association Pallia-Vie, pour le projet de la Maison Pallia-Vie, en contrepartie d'une cédula hypothécaire du même montant en faveur de la Ville de Bulle;
- acceptation de la transmission au Conseil communal de la proposition déposée par MM. Maxime Pittet et Arthur Gremaud, au nom du groupe Le Centre-PVL, demandant la création d'une commission participative «Sondages»;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par MM. Martin Rauber et Grégoire Kubski, au nom du groupe PS, demandant d'étudier la possibilité d'une participation financière à JournaFONDS et/ou tout autre soutien à la presse locale (soutien communal aux projets d'enquêtes et de reportages journalistiques);
- élection de 2 membres à la Commission financière;
- élection de 2 membres à la Commission jeunesse et famille;
- élection d'un membre comme scrutateur-trice;
- élection de deux scrutateur-trice-s suppléant-e-s.

Séance du 12 décembre 2022 (48 présents), les objets suivants ont été traités:

- présentation du plan financier 2023 - 2027;
- acceptation des budgets d'investissements et du compte de résultats pour 2023;
- acceptation de l'octroi d'un prêt de Fr. 2'500'000.--, sans intérêt, remboursable en 20 ans, en faveur de la Fondation du Foyer Gruérien à Bulle, pour le financement des travaux de rénovation inhérents à l'agrandissement du bâtiment sis à la rue du Moléson 1;
- acceptation de la vente à la société Rolex SA à Genève, des articles RF 7365, RF 7427 et RF 2007, pour le prix de Fr. 31'405'800.--;
- acceptation de l'octroi d'un crédit de Fr. 8'100'000.-- au maximum pour financer l'achat à M. Gérard Moret d'une parcelle d'environ 41'947 m² à détacher de l'art. RF 3325 au prix minimum de Fr. 160.--/m² et maximum de Fr. 190.--/m², soit une somme totale minimale de Fr. 6'711'520.-- et maximale de Fr. 7'969'930.-- ainsi que les honoraires du notaire, le droit de mutation cantonal et les émoluments du Registre foncier, représentant une somme estimée à Fr. 125'000.--;
- acceptation de la révision des statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées du Comté de Gruyère – AICG telle qu'elle lui est présentée;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Martin Rauber, au nom du groupe PS, en faveur d'une utilisation correcte des trottinettes électriques en ville de Bulle;
- acceptation de la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Yvan Girard, au nom du groupe PLR, et Mme Inès Roque, au nom du groupe UDC, d'étudier la possibilité de constituer un service du sport assorti d'une éventuelle augmentation du taux d'activité du coordinateur du sport.

3

Service des écoles

44 | 46

Introduction	page 44
Composition du service au 31.12.2022	page 44
Le Service des écoles en quelques chiffres	page 45
Faits marquants en 2022	page 46
Projets et perspectives	page 46

1. Introduction

Le Service des écoles dépend administrativement du Dicastère de l'enseignement, de la formation et de l'accueil extrascolaire de la Ville de Bulle. Il a pour mission de gérer, d'administrer et d'assurer la logistique des écoles primaires de Bulle. La Ville de Bulle compte trois établissements scolaires: La Condémine (y compris l'école de la Commune de Morlon), La Léchère et La Tour-de-Trême, comprenant chacun des classes enfantines (1H et 2H), primaires (3H à 8H), de logopédie et d'enseignement spécialisé.

Le Service des écoles s'occupe, entre autres, du budget des écoles, des bâtiments, de l'accueil extrascolaire, des sports facultatifs, des devoirs surveillés, des transports scolaires, des manifestations, de la promotion de la santé et des actions de prévention.

2. Composition du service au 31.12.2022

Chef de service	Christophe Allaman	100%
Adjointe du chef de service	Marlyse Tornare	100%
Administration scolaire	Cécile Progin	60%
	Valérie Tremblais-Guéry	80%
		<u>140%</u>
Accueil extrascolaire (AES)	Fabienne Bapst-Staremborg	50%
	Mireille Keller	55%
	Florence Telfser	55%
		<u>160%</u>
Secrétariat des directeurs d'établissements (DIREP)	Céline Roulet	50%
Médecine scolaire	Véronique St-Germain	80%
Maîtres d'éducation physique (MEPS)	Laurent Bachelier	100%
	Loïc Brunetti	100%
	Gaëlle Favre	60%
	Philippe Fragnière	55%
	Erica Savary	50%
		<u>365%</u>

3. Le Service des écoles en quelques chiffres

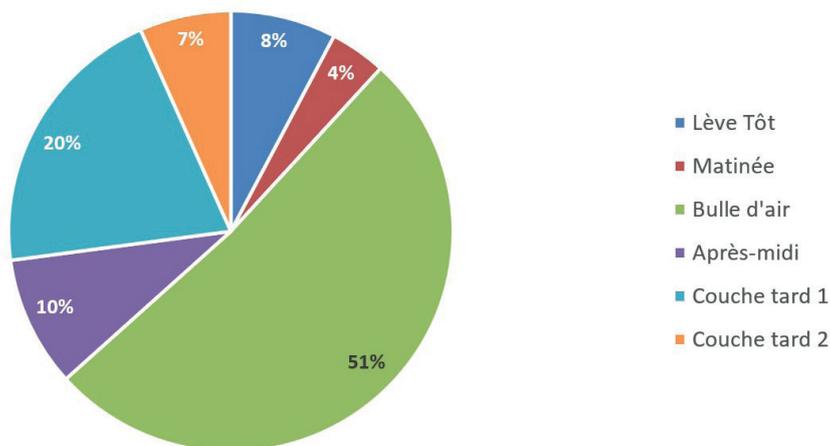
Année scolaire 2022-2023:

Etablissements	Classes	Enseignants	Elèves
La Condémine / Morlon	57	105	1'118
La Léchère	32	66	663
La Tour-de-Trême	26	52	505
TOTAL	115 (+2%)	223 (+6%)	2'286 (+4%)

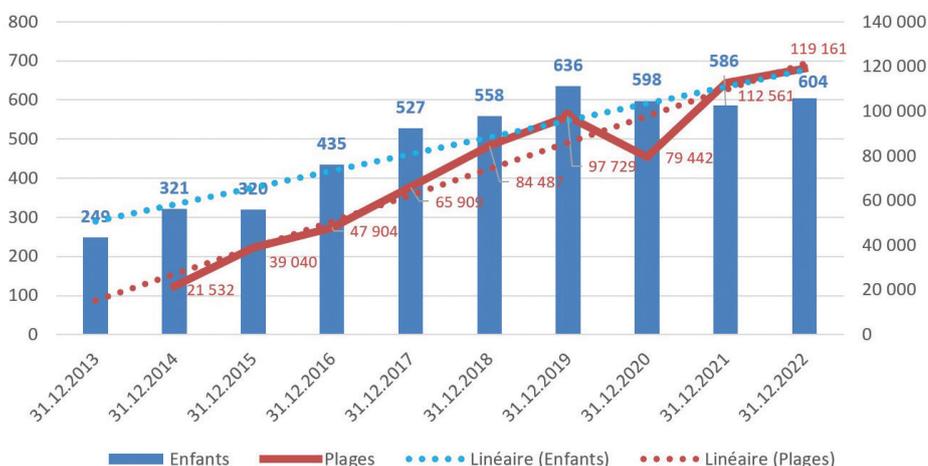
A ces chiffres, il faut ajouter 7 classes d'enseignement spécialisé (CENSG) et 5 classes de logopédie, représentant un total respectif de 106 élèves et de 40 enseignants.

Pour l'année 2022, 3 responsables de sites pour l'accueil extrascolaire (AES) ont encadré 44 intervenantes avec plus de 26'700 heures de travail (+7%) et pour un total de 604 enfants (+3%), soit plus de 71'300 inscriptions sur les différentes plages horaires. Plus de 46'000 repas ont été servis par les Foyers de la Ville de Bulle (81%), la Résidence du Marché (10%), L'Instant Gourmand Traiteur (7%) et le Foyer St-Joseph à Morlon (2%). De plus, 25'000 collations ont été livrées pour les goûters.

AES 2022: inscriptions par plage horaire



AES: inscriptions enfants et plages horaires



Concernant les **devoirs surveillés**, 23 titulaires et 9 remplaçants assurent le suivi nécessaire à 147 élèves (-8%) répartis sur 23 classes.

Quant aux **transports scolaires**, 314 élèves de 1H à 8H fréquentent les 4 lignes de bus scolaires du Carry, des Granges, de Jéricho et du Verdel et 43 enfants bénéficient d'un transport scolaire gratuit compte tenu du règlement cantonal de la loi sur la scolarité obligatoire. A noter que 16 élèves de 1H à 6H fréquentent la ligne scolaire Bulle - Morlon.

Enfin, pour les **sports facultatifs**, 43 enseignants ont été engagés sur le 1^{er} semestre de l'année scolaire 2022-2023: ils ont dispensé 23 activités sportives différentes aux 391 participants (+10%). A titre de comparaison, 378 élèves se sont inscrits sur le 2^e semestre 2023.

4. Faits marquants en 2022

En concertation avec les Directeurs d'école primaire, la Ville de Bulle a maintenu les camps de ski 2022 pour les 7H aux Mosses. Ils ont nécessité une logistique importante pour la mise en place de tests salivaires et afin d'assurer aux élèves une sécurité sanitaire exigée par le Canton de Fribourg.

La rentrée scolaire 2022-2023 a vu la mise en service du bâtiment de la rue du Château-d'En-Bas 33 qui a intégré 2 classes de 1H-2H et 5 classes de 3H. Un nouvel accueil extrascolaire y a vu le jour et une trentaine d'élèves y sont inscrits. De plus, le bureau du Service des écoles a emménagé, dans le courant de l'été, avec d'autres services communaux dans ces mêmes locaux.

Un portail informatique des écoles a été mis à disposition des parents, au mois d'août dernier, afin de leur permettre d'inscrire en ligne leurs enfants pour les devoirs surveillés et les sports facultatifs.

Pour la rentrée 2022, deux travailleurs sociaux scolaires (TSS) ont été engagés par l'Etat de Fribourg et ont pris leurs quartiers sur les sites de La Léchère, La Condémine et La Tour-de-Trême. Leurs missions principales consistent, entre autres, à développer et à maintenir un climat scolaire de qualité, ainsi qu'à accompagner et à soutenir les élèves qui rencontrent diverses difficultés sociales, familiales, comportementales, relationnelles, scolaires et personnelles. A terme, le cercle scolaire de Bulle-Morlon disposera de quatre TSS répartis sur les trois sites scolaires.

5. Projets et perspectives

Après une phase test positive effectuée en 2022 dans 12 classes, le début de l'année 2023 verra l'implémentation au sein des écoles de l'outil de communication Klapp. Ce logiciel va permettre de regrouper, simplifier et numériser la communication administrative entre l'école, les élèves et les parents.

Dans un souci de digitalisation des processus de gestion des activités extrascolaires, le Service des écoles va mettre en place entre 2023 et 2024 le logiciel Maestro destiné à l'AES. Il devrait permettre à terme aux parents d'inscrire leurs enfants en ligne.

Afin de pallier au manque de salles de sport au sein des écoles, deux nouveaux terrains seront aménagés en 2023 à La Léchère (gazon synthétique) et à La Tour-de-Trême (surface multisports en tartan).

Enfin, à la suite de l'acceptation de différentes demandes d'investissement par le Conseil général au mois de décembre dernier, plusieurs chantiers de rénovation seront menés en 2023 dans les trois établissements scolaires. Ils concerneront, entre autres, des travaux de peinture, d'installations électriques, de lustrerie, de réfection des sols et cages d'escalier et d'installations de lavabos.

4

Service enfance-jeunesse

48 | 51

Introduction	page 48
Secteur «petite enfance»	page 48
Centranim : Pré-en-Bulle et La-Bulle	page 48
Secteur hors murs	page 49
Secteur «Bulle Pro »	page 49
Événements et projets	page 50

Introduction

L'année 2022 a été marquée par le lancement de la mise en œuvre de la stratégie «Grandir à Bulle». Dans ce cadre, le déploiement d'une politique cohérente et globale d'encouragement précoce a débuté au mois de juin avec l'engagement d'une coordinatrice de la petite enfance au sein du Service de la jeunesse qui, par conséquent, a été rebaptisé Service enfance-jeunesse (SEJB).

Afin de mieux mettre en œuvre la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, le SEJB a développé différents projets participatifs avec les enfants. Diagnostics de quartier, conseil des enfants et autres activités de loisirs coconstruites ont permis de mieux faire entendre leur voix.

L'année écoulée a également pu voir le développement du travail social hors murs dans les quartiers avec 0,2 EPT supplémentaire. Ce temps de travail permet une présence dans des lieux où le SEJB n'était pas auparavant.

1. Secteur «petite enfance»

Les premiers mois de la nouvelle coordinatrice «petite enfance» ont été rythmés par différentes démarches de visibilité. Ainsi, les efforts de communication ont été réalisés auprès du grand public notamment via les réseaux sociaux. Dans le même sens, de nombreuses séances ont eu lieu afin de se faire connaître auprès du réseau bullois de la petite enfance. L'importance de soutenir l'entrée à l'école obligatoire est souvent ressortie de ces échanges, ce qui confirme la nécessité de remettre sur pied le projet Ecole+. Afin de renforcer les synergies entre partenaires, de faire remonter les enjeux actuels et d'élaborer des pistes d'action, la coordinatrice a travaillé à l'organisation d'une première rencontre avec les partenaires «petite enfance». Celle-ci aura lieu au printemps 2023.

Enfin, la coordinatrice soutient la Journée des familles et assure le suivi du programme FriTime Piccolo dont la mise en œuvre incombe à l'Espace Famille.

2. Centranim: Pré-en-Bulle et La-Bulle

Pré-en-Bulle (6-10 ans)

Fréquentés par 18 enfants en moyenne, les après-midis Pré-en-Bulle ont été marqués, en 2022, par une ligne pédagogique axée sur l'éveil à la citoyenneté. Le Musée gruérien, l'association Co-exister, les Francomanias, le garde-faune de Bulle ou encore Ebullition se sont alliés à ce riche programme d'activités. A noter que les après-midis «Viens donner ton avis sur...» ont permis aux enfants de s'exprimer et d'échanger à propos de leur Centranim et sur quelques places de jeux de la ville.

La semaine estivale, composée entre autres de la découverte de la ville de Berne via le «détective trail», d'activités créatrices, d'une nuit sous tente et de sorties en nature, a accueilli une moyenne de 20 enfants par jour.

Enfin, un conseil des enfants de la Ville de Bulle a été mis sur pied. Cet organe a pour objectif de faire entendre la voix des enfants sur leur quotidien à Bulle et de la relayer aux autorités communales: de nombreuses idées d'actions y sont émises pour l'amélioration de leur environnement ou de leur situation à l'école. Il se réunit 3 fois par semestre avec une moyenne de 6 enfants entre 6 et 12 ans par séance.

La-Bulle (10-18 ans)

Le secteur La Bulle a davantage investi l'espace public en 2022, avec une participation active lors de la Bulle Pride et du festival des Francomanias, en offrant un espace de rencontre pour les 10-18 ans. Plus

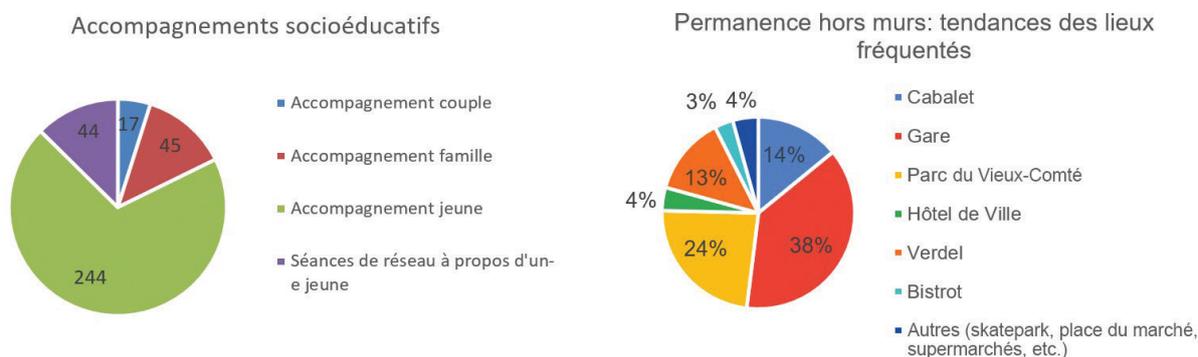
que les dernières années, les jeunes en âge du cycle d'orientation ont été preneurs des prestations de La Bulle, avec une fréquentation en hausse de leur part aux accueils libres (1'137 passages comptabilisés pour les 13-16 ans). Les jeunes ont pu proposer des activités et ont participé à l'élaboration de la charte des lieux ainsi qu'à la mise en place d'événements publics, comme le Coup de balai. Ce dernier a été un réel succès de collaboration interservices impliquant le Centre d'entretien.

L'équipe du SEJB a également accompagné certains groupes de jeunes dans la réalisation de projets comme la formation d'un collectif rap ou la mise sur pied d'un cours de danse afro pour les 18-25 ans. Enfin, les semaines thématiques autour du racisme, de l'homophobie ou du féminisme ont permis d'aborder des thématiques actuelles et ancrées dans le quotidien des jeunes.

3. Secteur hors murs

En 2022, les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) ont assuré 244 séances d'accompagnement socio-éducatif individuel. S'y ajoutent 44 séances de réseau avec d'autres professionnels autour de situations de jeunes. On compte également plus de 60 entretiens avec des couples ou au sein des familles.

Au niveau des permanences de rue, la gare (l'ancienne et la nouvelle) et le parc du Vieux-Comté restent les lieux les plus fréquentés par les TSHM. Grâce au 0,2 EPT supplémentaire, les présences des TSHM au Verdel ont également pu se concrétiser.



Dans le secteur hors murs, la mise sur pied du Square du Verdel de mi-mai à mi-juin, puis du Cabal'été de mi-juin à mi-juillet ont permis à nouveau cette année de renforcer la présence du Service enfance-jeunesse au sein des espaces publics durant la belle saison. Pour cette nouvelle édition, l'offre du Cabal'été s'est enrichie de concerts destinés à mettre en lumière le talent de jeunes de la région.

4. Secteur «Bulle Pro»

Pendant l'année, plus de 90 jeunes ont profité de la Permanence emploi et de suivis individuels en lien avec leur insertion. En y ajoutant les mesures proposées aux trois CO de la Gruyère, ce sont plus de 150 adolescents et jeunes adultes qui ont fait un passage par la Bulle Pro.

Les «Speedworkings» se sont déroulés au printemps à l'EPAC de Bulle. Après plusieurs semaines de préparation, les candidats ont pu rencontrer des responsables d'entreprise pour des brefs entretiens d'embauche. Plusieurs contacts ont été noués et quelques stages ont été fixés. De plus, une place d'apprentissage a été attribuée à la suite de ces rencontres.

En novembre, la Bulle Pro a participé pour la première fois à la Semaine Rebelles en proposant une activité autour de la question des genres dans la vie active. Une intervenante était présente à la Permanence emploi pour échanger avec les jeunes. L'équipe «Mini-Jobs» s'est complétée et plusieurs missions ont

été proposées dans le cadre de Services communaux, particulièrement à la belle saison. De plus, la mesure «Ptits Jobs» a bien repris, après une petite pause due à la pandémie.

Dans le cadre des accompagnements socioprofessionnels,
les jeunes cherchent...



5. Evénements et projets

Les événements et projets du SEJB poursuivent des objectifs divers et variés qui se combinent souvent afin de répondre aux besoins et envies des enfants, des jeunes et des familles.

• **Nuit du jeu**

En 2022, la Nuit du jeu a réuni plus de 300 personnes jouées dans une ambiance conviviale. Des nouveautés ont été proposées, comme un jeu de rôles grandeur nature, une collaboration avec le Musée gruérien et, pass Covid oblige, un espace extérieur pour des parties de loup-garou. Un coin distribution des jeux restants du projet «Mon jouet, ton jouet» a été aménagé.

• **Chasse aux œufs**

La Chasse aux œufs 2022 a répété la formule à succès de l'édition 2021: les participants ont eu l'occasion de traverser et de visiter le centre-ville en long et en large pour trouver les œufs de Pâques. Environ 710 personnes ont pris part à l'événement.

• **Pass'âge**

En 2022, le programme Pass'âge s'est davantage fait connaître et a accueilli plusieurs nouvelles personnes ressources. Cours d'appui, révisions pour le permis de conduire, déclaration d'impôt, cours de français ou encore budgets ont été effectués au sein de ces duos intergénérationnels basés sur l'échange et le partage de savoir.

• **Atelier bougies**

L'Atelier bougies a à nouveau rencontré du succès. Accueillant 34 classes primaires cette année, l'atelier a aussi attiré environ 200 personnes lors des accueils publics dont quelques adolescents avec lesquels les animateurs socioculturels étaient déjà en contact.

• **Atelier jardin**

L'atelier jardin tenu par le SEJB dans le cadre du jardin des Capucins s'est achevé courant juin, à la suite d'un manque de motivation des jeunes. Les quelques jeunes qui y ont pris part ont toutefois eu l'occasion de se familiariser avec le travail de la terre et de découvrir certains fruits et légumes. La parcelle mise à disposition par la Croix-Rouge est désormais exploitée par l'accueil extrascolaire, ce qui n'empêche pas la mobilisation des jeunes pour des tâches spécifiques, comme lorsqu'il s'agit de tourner le jardin.

• **Semaine Rebelles**

Pour sa troisième édition, la Semaine Rebelles a traité de la place des femmes dans différents

domaines. Quelle est la place des filles au Centranim? Et celle des femmes dans le sport? Y a-t-il de l'espace pour le masculin dans le féminisme? Théâtre, échanges, «lady's night» et après-midi shooting photo ont ponctué la semaine.

- **Conseil des jeunes + Recbulle**

Lancé début 2020, le Conseil di dzounò de la Grevire a profité de l'année 2022 pour finaliser l'aménagement du stamm et ajuster son fonctionnement. Il a aussi pris contact avec plusieurs conseils communaux afin de s'y présenter et a joué un rôle actif lors de la mise sur pied de la session cantonale des jeunes et de la soirée «Vita Cité» de la commune. Le lancement de la webradio Recbulle a suscité un bel investissement des jeunes.

- **Collectif rap**

A la suite des prestations de plusieurs jeunes à la Fête de la musique et dans le cadre de l'Open Mic, les jeunes ont émis le souhait de se rencontrer régulièrement pour échanger sur leurs musiques et leurs besoins en matière de production. L'automne 2022 a donc vu se constituer un collectif destiné à favoriser les échanges entre rappeurs et à faciliter la production scénique des membres.

- **T'es en gare**

Ce projet s'est déroulé à la nouvelle gare de Bulle le mercredi 21 décembre. Il a réuni de nombreux jeunes et passants autour de biscuits et de thé de Noël dans une ambiance chaleureuse. Quelques jeunes ont animé ce moment par leur chant et/ou rap. Un beau moment de partage et de solidarité!

5

Service des seniors

53 | 55

Concept communal
en faveur des seniors
EspaceSenior
Événements et projets

page 53

page 53

page 54

Service des seniors

La Commission senior est composée de 1 membre de l'Exécutif, 3 membres du Législatif et 5 membres libres. Composition au 31 décembre 2022:

- Mme Chantal Pythoud, conseillère communale, présidente
- Mme Anne Niquille Charrière, conseillère générale, vice-présidente
- Mme Catherine Oberson, conseillère générale, membre
- Mme Inès Roque, conseillère générale, membre
- M. Nicolas Perroud, membre libre
- M. Pierre Cottier, membre libre
- M. Pierre Gex, membre libre
- Mme Lucile Pochon, membre libre
- Mme Stéphanie Seydoux, membre libre

La Commission senior s'est réunie à 3 reprises durant l'année.

Sous l'impulsion du Service de l'intégration et de sa déléguée, Mme Sophie Cattin, des séances ont régulièrement lieu entre les Services de l'intégration, des seniors, de l'enfance-jeunesse, des sports et le Musée gruérien. Dans leurs missions respectives, ceux-ci sont de plus en plus amenés à collaborer de manière transversale. Ces entrevues permettent de s'informer et de mener des réflexions communes.

Concept communal en faveur des seniors

Le plan de mesures 2021-2025 du concept communal en faveur des seniors a été suivi dans la mesure du possible en fonction du budget alloué. Plusieurs activités et partenariats ont été mis en place pour répondre aux objectifs à atteindre, soit:

- veiller à l'intégration des seniors dans la société;
- favoriser leur autonomie, éviter l'isolement;
- prendre en considération leurs besoins et leurs compétences.

EspaceSenior

Issue du concept communal en faveur des seniors, l'Association EspaceSenior propose une belle palette d'activités à l'intérieur, dans les locaux communaux de la rue du Levant 5, à La Tour-de-Trême, comme à l'extérieur.

La pandémie ayant impacté 4 mois d'activités de cet espace de loisirs en 2021, les statistiques présentées ci-dessous ne sont pas encore le reflet exact des animations offertes, mais permettent de constater que l'offre correspond à un besoin réel qui va grandissant:

	2022 (12 mois)	2021 (8 mois)
Nombre de membres	218	97
Nombre de bénévoles	26	19
Nombre d'activités	424	187
Heures d'activités	850	374
Nombre de participants	2295	748
Fréquentation moyenne	5.4 participants	4 participants

La palette d'activités proposées est dense, allant des échanges culinaires aux bricolages, jeux, création de bijoux, soutien informatique, nouvelles technologies digitales, projection de films, visites de musées, sports divers, conférences...

Afin de promouvoir ce centre de loisirs et de partage, l'abonnement découverte de Fr. 30.-- pour une durée d'une année a été offert à chaque personne ayant atteint l'âge de la retraite, soit les dames nées en 1958 et les messieurs en 1957, ce qui représente 175 personnes.

Evénements et projets

Toutes les activités ont repris en mars. De manière générale, la participation aux diverses activités est plus faible qu'avant la pandémie.

Square au Verdel

En collaboration avec les Services enfance-jeunesse, de la culture et de l'intégration, ce projet intergénérationnel a pour but d'améliorer la qualité de vie dans le quartier du Verdel, d'encourager la cohésion sociale et d'améliorer le vivre-ensemble. Du 17 mai au 10 juin, diverses activités ont été organisées pour tous les habitants du quartier, les quatre mercredis après-midi étant réservés aux seniors. Au programme: pétanque, croquet, tours en vélo-cargo et atelier de scrapbooking. Un courrier a été envoyé aux seniors du quartier pour les inviter à participer à ces moments récréatifs ainsi qu'au café de quartier organisé par Bulle Sympa.

Thé dansant

Le thé dansant a repris le mardi 22 mars, tous les mardis après-midi de 14h à 17h, sauf durant les mois de juillet et d'août ainsi que le 1^{er} novembre. Des animations spéciales ont été organisées pour Pâques, Saint-Nicolas et Noël. Côté musique, le tournus se fait entre trois musiciens. Grâce au partenariat avec Pro Senectute, cette activité est annoncée dans la brochure de l'association. Le thé dansant peut également compter sur l'aide d'une stagiaire de Pro Senectute le mardi après-midi pour encadrer les bénévoles et partager un maximum de temps avec les participants.

Jass

Une vingtaine de personnes participent régulièrement à cette activité animée par une bénévole, Mme Liliane Remy. Elle se déroule à la salle des musiques de la Résidence du Marché, deux fois par mois selon un calendrier établi.

Pass'âge

Ce projet intergénérationnel permet à des seniors bénévoles d'aider des jeunes de 16 à 25 ans, dans différents domaines comme les langues, les mathématiques, l'établissement d'un budget, les assurances, les impôts. Une douzaine de binômes sont actifs en ce moment.

Marche Sympa et Cafés seniors

En collaboration avec Bulle Sympa, ces activités rencontrent toujours un grand succès. Entourées par deux agents Sympa, les marches sont organisées tous les mardis matin, sauf l'hiver, et les moments d'échange autour d'un café sont agendés deux vendredis par mois à la salle des musiques de la Résidence du Marché.

Loto

En collaboration avec Bulle Sympa, une trentaine de personnes (participants à la Marche Sympa et au jass) ont participé au loto organisé le 9 novembre à la salle des musiques de la Résidence du Marché.

Visites à domicile et accompagnement

La collaboration avec la Croix-Rouge fribourgeoise (CRF) est indispensable. Afin de rompre l'isolement et de maintenir le lien social, il est important de pouvoir continuer de proposer ce genre de service aux seniors. Les bénévoles s'inscrivent auprès de la Commune et sont suivis par la CRF.

Sorties en Bus Sympa

En collaboration avec Bulle Sympa, 18 sorties en minibus ont été organisées. Les seniors ont pu ainsi partager un repas, se rendre aux Bains de Charmey, naviguer sur le lac de la Gruyère ou visiter un musée. Des dates étaient réservées pour les habitants de la Résidence du Marché, du Foyer Gruérien et de la Fondation Monférini ainsi que pour les participants à la Marche Sympa et aux Cafés seniors. La participation est de Fr. 5.-- par personne, le reste est pris en charge par le budget de la Commission senior.

Ensemble innovons la retraite

En collaboration avec l'association Innovage Suisse romande, deux jeunes retraités, consultants de l'association, ont animé un atelier finances le 27 juin. L'atelier est gratuit pour les participants, son coût est pris en charge par le budget de la Commission senior. Cette activité sera reconduite en 2023.

Fresque

En collaboration avec l'association Apiaceae, la création d'une fresque en textiles recyclés a été réalisée par des seniors et une classe enfantine. Un bel échange interculturel et intergénérationnel qui a duré six mois. La fresque géante a été suspendue dans la cour du château en juin.

Tuk-tuk

Ce projet de service de déchetterie à domicile et de courses pour les personnes à mobilité réduite a été modifié en cours d'élaboration. Le véhicule électrique prévu initialement sera remplacé par des vélos-cargos afin de pouvoir ouvrir ces mini-jobs à des jeunes sans permis de conduire. Une demande de subvention a été déposée et acceptée par l'Etat de Fribourg dans le cadre du soutien aux projets intergénérationnels Senior+. Ce service débutera en 2023.

Parcours urbain FriActiv

Le début de l'été a vu le lancement d'un «parcours des parcs». Il est ouvert à toutes les catégories d'âge et de condition physique, ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite ou souffrant d'un handicap. Sur la base des sélections de l'utilisateur, l'application mobile FriActiv le guide durant tout le parcours, donnant à chaque poste à la fois des informations culturelles ou touristiques et des propositions d'exercice physique. Pro Senectute a inséré cette nouvelle offre dans le programme de ses activités.

Salon Energissima

Sur invitation de Pro Senectute, le Service des seniors a participé le 29 avril à la journée des seniors dans le cadre du salon Energissima, en collaboration avec le Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG) et EspaceSenior.

Journée de la politique de la vieillesse

Le Service des seniors a collaboré à l'organisation de la journée d'information et d'échange «Bien vieillir en Gruyère» du samedi 20 août, avec le RSSG et M. Bertrand Oberson, chef de projet. Une première en Gruyère: les communes gruériennes, les commissions et groupements seniors, le RSSG et ses services, les EMS et le monde associatif ont été réunis pour présenter leurs activités et échanger avec la population afin d'apporter des réponses au vieillissement démographique. A entendre les retours du public, la vingtaine de stands, les trente mini-conférences et les conférences plénières ont suscité beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme.

Projet de liaison entre Ville et Foyers de la Ville

Le Service des seniors a collaboré avec le stagiaire HES-SO, M. Alexandre Raemy, engagé aux Foyers de la Ville dans le cadre du concept Senior+. Dans son cahier des charges, il est prévu le développement d'activités intergénérationnelles et hors les murs. Le conseil des résidents du Foyer Gruérien pourra bénéficier de la collaboration de M. Raemy pour l'aider à organiser des activités au sein de leur structure.

Tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement des activités 2022 ont reçu un présent à Noël en guise de remerciements.

6

Service de l'intégration

57 | 60

Introduction	page 57
Primo-information et conseil	page 57
Offres facilitant l'intégration et l'apprentissage du français	page 58
Vivre-ensemble et participation citoyenne	page 58
Lutte contre le racisme	page 59
Coordination et transversalité	page 60

Service de l'intégration

Le Service de l'intégration déploie ses activités dans les domaines suivants: primo-information et conseil; soutien des offres facilitant l'intégration et l'apprentissage du français; participation citoyenne et vivre-ensemble; lutte contre la discrimination et le racisme. Le développement et la mise en œuvre des projets s'inscrivent dans la politique cantonale et fédérale en la matière. La Ville de Bulle est d'ailleurs membre de la Conférence suisse des délégué-e-s à l'intégration.

Primo-information et conseil

Accueil des nouveaux arrivants

La matinée d'accueil des nouveaux arrivants, généralement organisée à la fin du mois de janvier, a été reportée au mois de mai en raison de la situation sanitaire. Au total, 174 personnes se sont inscrites à cet événement. Une visite guidée de la ville, organisée par le Musée gruérien, était proposée, suivie d'une partie officielle et d'un apéritif. Les participants ont pu découvrir les différents services de l'administration et échanger avec les membres du Conseil communal ainsi qu'avec l'ensemble du personnel présent. Cette séance a été traduite, à la demande de participants, en langue des signes, en anglais et en albanais.

Dans le courant du printemps, l'arrivée de réfugiés ukrainiens dans les familles d'accueil a été à l'origine de nombreuses sollicitations. En complément aux entretiens individuels, une séance d'information a été organisée en juillet 2022: 74 personnes, enfants compris, se sont inscrites. Des interprètes, ainsi que des représentantes de la Croix-Rouge fribourgeoise et d'ORS ont été invitées pour donner un aperçu complet des activités existantes et répondre aux questions.

Accueil des élèves primo-arrivants allophones

La collaboration se poursuit avec les Directions des écoles primaires et le Service des écoles. Ainsi, en 2022, 71 demandes d'accueil de familles primo-arrivantes allophones ont été transmises au Service de l'intégration. Ce chiffre a plus que triplé par rapport à l'année précédente. Pour chacun des entretiens, un interprète est engagé et l'infirmière scolaire est invitée à y participer. Quatre thèmes généraux sont abordés: le fonctionnement de l'école, le parcours scolaire de l'élève, la santé à l'école et les offres facilitant l'intégration et l'apprentissage du français.

A la suite des entretiens, il arrive que quelques familles soient temporairement accompagnées par la déléguée à l'intégration afin de faciliter certaines démarches (soutien pour l'inscription à des cours de français, recherche d'activités extrascolaires, orientation vers les bons réseaux).

Conseils et accompagnement dans la mise en œuvre de projets

La guerre en Ukraine a été à l'origine d'un énorme élan de solidarité et de nombreux habitants se sont tournés vers le Service de l'intégration pour obtenir des informations, des conseils et connaître les possibilités de soutien pour mettre en place des projets. En collaboration avec Bulle Sympa, un vestiaire solidaire a vu le jour à La Tour-de-Trême, grâce à l'engagement actif d'habitants et de réfugiées ukrainiennes. De par la proximité entre les deux structures, des échanges avec EspaceSenior ont également été soutenus.

De plus, une nouvelle association a été créée, Tryzub, pour permettre aux personnes ukrainiennes de passer du temps ensemble, mais aussi pour proposer des cours d'ukrainien aux enfants, des cours de français, des ateliers de bricolage et d'autres activités.

Enfin, le Service de l'intégration est régulièrement sollicité par des personnes ayant un parcours de migration. Les demandes sont variées: insertion professionnelle, recherche de formation, lien social,

soutien pour des démarches administratives, etc. Il joue avant tout un rôle d'orientation. Environ 65 demandes individuelles ont été traitées, ainsi qu'une trentaine de demandes émanant de partenaires (développement de prestations, diffusion d'informations, mise en réseau, demande de soutiens financiers, etc.).

Offres facilitant l'intégration et l'apprentissage du français

En collaboration avec l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière Fribourg (OSEO), des cours de français gratuits sont proposés dans le parc du Cabalet durant les vacances d'été (en 2022, 18 soirées de cours ont été programmées). Les trois premières semaines, le nombre de places a été augmenté afin de répondre aux demandes ordinaires ainsi qu'aux demandes des personnes ukrainiennes. Plus spécifiquement, le Service de l'intégration s'est chargé d'organiser la garde des enfants par du personnel formé ou travaillant au sein des accueils extrascolaires (AES) ainsi que par des jeunes recherchant un «Ptit Job» (collaboration avec le Service enfance-jeunesse). Cette expérience a été à nouveau très concluante.

Afin de répondre à la demande croissante pour des cours de français, la Croix-Rouge fribourgeoise s'adapte et propose de nombreux ateliers à Bulle. Par ailleurs, Espace Famille a pu renforcer son offre de cours de français «parents-jeunes enfants». En 2022, 80 cours de 2 heures ont été suivis, pour un total de 58 femmes et un homme. Par ailleurs, 52 enfants ont été pris en charge. Enfin, la palette des cours de français a également été élargie grâce à l'extension des offres de l'association OuverTür, déjà active à Fribourg, qui est désormais également présente à Bulle.

D'autres projets ont rencontré un franc succès, à l'instar de «Encore! Des Histoires!». Cette activité menée par l'association LivrEchange dans deux quartiers de Bulle (Verdel, rue de Vevey) a attiré 330 enfants et parents durant les 16 ateliers de lecture qui ont été proposés en extérieur. De nombreuses langues maternelles se mêlent au français dans le cadre de ces animations: albanais, portugais, français, tigrigna, lingala, arabe, etc. Parents et enfants apprécient le fait de pouvoir participer à une activité au sein même de leur quartier.

Toutes ces offres sont soutenues par la Ville de Bulle, via la mise à disposition de locaux, la collaboration à la mise en œuvre des activités et/ou un soutien financier.

Vivre-ensemble et participation citoyenne

Bulle Sympa

La déléguée à l'intégration assure le secrétariat de Bulle Sympa, qui s'inscrit dans le cadre du projet cantonal «Communes Sympas – Gemeinsam in der Gemeinde», et contribue à l'organisation de certains projets, dont:

- l'apéritif de quartier au Verdel, en collaboration avec l'association de quartier;
- les sorties en Bus Sympa pour les seniors, en collaboration avec la déléguée aux seniors;
- une rencontre entre les membres du Conseil communal et les agents Bulle Sympa.

Reconnue au-delà des frontières cantonales, la démarche «commune sympa» a été présentée à Lausanne lors du colloque annuel national du Réseau «Caring communities» en novembre 2022.

Fête des voisins

La Fête des voisins a eu lieu le 20 mai 2022. Pas moins de 23 fêtes ont animé différents quartiers de Bulle et La Tour-de-Trême. Comme chaque année, le Service de l'intégration propose des kits d'organisation et soutient des demandes de fermeture de rue. Le quartier des Granges et la rue du Pays-d'Enhaut ont ainsi été fermés à la circulation afin de faciliter la mise en place de cet événement rassembleur.

Soutien aux associations de quartier

La Ville de Bulle souhaite dynamiser la vie des quartiers. Dans ce but, le Service de l'intégration s'est engagé afin d'obtenir une enveloppe budgétaire pour soutenir les associations de quartier. Un mandat lui a été attribué afin d'élaborer un concept qui permette de favoriser la création de nouvelles associations et de faciliter les processus permettant de renforcer les liens de proximité et le vivre-ensemble.

Culture en partage

Démarré en 2020, ce projet participatif, soutenu par la Fondation Pro Helvetia, et porté par les Services de la culture et de l'intégration, a pour ambition de mobiliser les acteurs culturels et d'aller à la rencontre de la population qui n'a pas ou a peu accès aux offres culturelles. La première phase du projet a consisté à identifier les freins et des pistes d'action permettant de faciliter la fréquentation des lieux culturels par toutes et tous. En 2022, c'est la concrétisation de projets qui a été au centre: une fête des cultures a eu lieu en juin et a rencontré un franc succès. A cela se sont ajoutés deux «ciné-repas-concert» organisés en collaboration avec le cinéma Le Prado, le Centre culturel Ebullition et des habitants.

Les opportunités de participation et d'échanges qui découlent de cette démarche sont porteuses d'un véritable potentiel en tant que vecteur d'intégration et de cohésion sociale. A ce titre, «Culture en partage» (lire aussi le rapport du Service de la culture, pages 62 à 64) a été présenté lors de la Conférence suisse des délégué-e-s à l'intégration, ainsi qu'à la Commission cantonale pour l'intégration des migrant-e-s et la prévention du racisme.

Rencontres entre femmes

De nombreuses habitantes rencontrées au gré des activités ont évoqué leur envie de pouvoir partager des moments entre femmes. Souhaitant promouvoir la participation de chacune dans la mise en route de ce projet, un accompagnement a été mis en place et a permis d'élaborer un programme d'ateliers. Entre randonnées, ateliers de danse ou de cuisine, cafés mamans, chacune a pu apporter ses idées et a participé à la réalisation de celles-ci. La gratuité ou un coût modeste représentent un des principes importants de ce projet, qui se veut être accessible pour toutes. Cela est notamment possible grâce au Programme de soutien «ici.ensemble».

Jardin des Capucins

Convaincue par le projet d'animation de la Croix-Rouge fribourgeoise au jardin des Capucins, la Ville de Bulle a confirmé son soutien. Ce projet fédérateur permet de réunir des personnes de tout âge et tous horizons autour du jardinage et d'autres activités proposées par la jardinière-animatrice.

Lutte contre le racisme

Semaine contre le racisme

Comme les années précédentes, le Service de l'intégration a collaboré avec le Service enfance-jeunesse, la Bibliothèque et le Musée gruérien afin de proposer différentes activités sur le thème du racisme. De plus, sur impulsion du Bureau cantonal de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme (IMR), une collaboration avec le Collège du Sud a été mise en place afin d'accueillir l'exposition *Nous et les autres, des préjugés au racisme*, créée par le Musée de l'Homme à Paris. Cette exposition a été présentée à 17 classes de 2^e année par des habitants ayant un parcours de migration et formés comme guides. Une visite a également été organisée pour les enseignants qui le souhaitaient, et une autre pour les membres du Conseil général.

Coordination et transversalité

Convaincue de la plus-value que peut apporter une bonne collaboration entre les différents services de la Ville, la déléguée à l'intégration a lancé une initiative afin de réunir chefs de service, délégués et coordinateur dans le cadre d'un groupe de travail. Le secrétaire général a accepté de piloter ce groupe, qui se réunit désormais deux fois par an.

Le Service de l'intégration est également représenté dans d'autres groupes de travail (GT) interdisciplinaires:

- GT «jeunesse – intégration – école»;
- GT «gestion des espaces publics»;
- Comité de pilotage (COPIL) «Culture en partage»;
- GT «Quartier Verdel/Ondine» sur invitation de la Préfecture;
- «Réseau migration»;
- Conférence latine des délégué-e-s à l'intégration et Conférence suisse des délégué-e-s à l'intégration.

Par ailleurs, deux séances annuelles ont réuni l'IMR et le Service de l'intégration de la Ville de Bulle ainsi que Mme Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale.

7

Service de la culture

62 | 64

Une année de changements
Définir une politique culturelle

page 62
page 62

1. Une année de changements

Le Service de la culture de la Ville de Bulle élabore et applique la politique culturelle communale. Il a pour objectif de promouvoir les activités culturelles au sein de la Commune en donnant des conseils et un soutien aux différentes personnes actives dans les milieux culturels tant amateurs que professionnels (artistes et créateurs, programmateurs, sociétés locales, personnes actives dans l'organisation de manifestations, institutions culturelles) ainsi qu'à la population (plus particulièrement les jeunes, personnes issues de la migration, personnes en situation de handicap, personnes âgées, etc.) intéressée par l'offre culturelle existante sur le territoire communal.

A fin 2022, le personnel du Service de la culture comporte un chef de service à 40% (Serge Rossier), une conseillère culturelle à 50% (Mégane Rime), une secrétaire à 20% (Fabienne Niquille) et une responsable de la structure Culture en partage à 60% (Esther Weill).

L'ensemble du personnel du Service est au bénéfice de contrats à durée indéterminée. Entre février et juillet 2022, le Service a pu bénéficier d'une stagiaire à 60% en la personne de Victoria Dougoud; elle a pu seconder efficacement Julie Brülhart qui accomplissait son stage comme «animatrice socioculturelle chargée de projet» à 50% jusqu'à fin août 2022.

A partir du 1^{er} février 2022, le Service de la culture dispose de bureaux à la rue de la Condémine 22, dans un espace loué par la Ville de Bulle en raison d'un manque de place dans les locaux de la Bibliothèque et du Musée (rue de la Condémine 25). Grâce à cette mise à disposition, deux places de travail ont été aménagées pour Serge Rossier et Mégane Rime.

2. Définir une politique culturelle

Conformément à la politique culturelle définie dans le programme de législature 2021-2026, il s'agit de:

- renforcer le rôle de Bulle comme pôle culturel du Sud du canton et favoriser la diversification de l'offre culturelle régionale;
- soutenir les institutions et associations locales et s'engager au plus proche de leurs besoins;
- rendre la culture accessible au plus grand nombre et élargir les publics.

Le Service de la culture oriente donc son action au travers des axes définis en 2018 et repris en 2021:

- le soutien à l'animation en ville de Bulle par des conditions cadres adaptées;
- le soutien à la qualité de la production culturelle et aux artistes en devenir;
- la diffusion et le rayonnement des offres culturelles par des subventions aux sociétés locales, aux manifestations culturelles et à des saisons culturelles;
- le soutien à l'accès à la culture en favorisant la participation de tous les publics.

En 2022, l'accent a été mis sur une organisation pérenne du Service, sur l'étude des besoins des acteurs culturels au sortir de deux ans de difficultés liées à la pandémie. Par la redéfinition de certains buts du Service et de certaines imputations budgétaires, il a été possible de soutenir mieux, plus, et de façon ciblée, tout en respectant les limites de l'enveloppe budgétaire.

Soutien à la création – des changements

Avec la mise en place d'Option Gruyère, association intercommunale pour la culture, la jeunesse et la petite enfance, l'année 2022 a nécessité une redéfinition des rôles. Un important travail de mise en place de critères a été accompli en collaboration étroite avec Option Gruyère et son coordinateur Jean Godel et la secrétaire Rute Ruaz. L'objectif poursuivi est d'éviter le double subventionnement et l'enchevêtrement des deux entités «ville» et «région».

Ainsi, il a été décidé de revenir aux fondamentaux des art. 3 et 4 de la Loi sur les affaires culturelles:

«Art. 3

Responsabilités des communes

¹ La commune veille et contribue à la promotion des activités culturelles, principalement dans le domaine de l'animation, ainsi qu'à la protection du patrimoine culturel.

² En matière de promotion des activités culturelles, elle agit de manière autonome. Lors de la réalisation de projets d'importance régionale, elle coopère avec les communes voisines.»

Dans ce contexte, selon les statuts d'Option Gruyère, les buts suivants sont du ressort premier de l'association régionale:

- favoriser la création de réseaux entre les partenaires concernés;
- coordonner la mise à disposition d'infrastructures et d'équipements pour la culture et pour la jeunesse dans la région;
- soutenir la création artistique professionnelle régionale et sa diffusion;
- soutenir les projets et événements culturels d'importance régionale, en priorité la Saison culturelle CO2 de La Tour-de-Trême.

En conséquence, la politique culturelle de la Ville de Bulle s'est réorientée. Ce n'est en aucune façon un renoncement au soutien à la création professionnelle par la Ville: la participation (pour près de 50%) de la Ville de Bulle au financement d'Option Gruyère le prouve.

Par ailleurs, le crédit octroyé en 2021 par le Conseil général pour la réaffectation des anciens abris PC, sous la halle de gymnastique de La Tour-de-Trême, en locaux de répétition à l'intention de groupes de musiques actuelles est en voie de réalisation.

Soutien à la qualité de la production culturelle

Le Service de la culture soutient des initiatives pour offrir des expériences formatrices aux jeunes artistes. A ce titre, la collaboration menée avec le Conservatoire de Fribourg dans le cadre des Midis de Sainte-Croix a permis à plusieurs étudiants, accompagnés de leurs professeurs, de se produire à l'Oratoire Sainte-Croix.

La reprise après pandémie des activités culturelles s'est opérée avec une grande intensité entre mai et septembre. Le rattrapage attendu a bien eu lieu avec son corollaire de conséquences: multiplication des événements de taille moyenne, difficulté à (re)trouver des bénévoles, affluence correcte sans être toujours aussi importante qu'escomptée. Les années 2023 et 2024 seront encore marquées par les conséquences de la pandémie. Un bilan de la situation financière de plusieurs structures existantes montre une fragilisation de nombreux acteurs culturels. Une série de rencontres en 2022 (et en 2023) assure un suivi de la situation.

Diffusion et rayonnement des offres culturelles

Afin d'encourager la diffusion de la culture, le Service de la culture alloue chaque année des subventions aux sociétés culturelles locales, aux manifestations culturelles et à différentes saisons culturelles, à l'exemple de la saison CO2, via Option Gruyère.

Les subventions ont été versées dans leur intégralité budgétaire. Certaines directives – liées à des imputations budgétaires comme Visuel+ (soutien aux arts visuels) et Scène+ (soutien aux arts de la scène) ont été placées sous le contrôle de la Commission culturelle de la Ville de Bulle; la directive sur la formation artistique a été largement simplifiée dans ses conditions d'octroi. Ainsi, l'enveloppe en faveur des subventions ponctuelles (extraordinaires) a pu être augmentée.

Plusieurs activités culturelles et animations ont marqué la vie bulloise en 2022. Sans exhaustivité, rappelons le 100^e anniversaire de la Société des Armaillis de la Gruyère avec un cortège qui a attiré près de 10'000 personnes; Bulle Pride du 24 au 26 juin avec 11'000 participants à la Marche des fiertés; le Festival d'artistes de rue pour les 5 ans de l'association Théâtre La Malice et sa saison «jeune public»; le Bulle Jazz New Orleans (17-18 juin) et la Fête de la Musique (19 juin). L'initiative «Chapit'o» a ré-enchanté la Condémine durant l'été et l'offre de La Belle Lurette a été une nouvelle fois très appréciée. Quant à L'Eté au château, l'association a confié l'organisation du 1^{er} Août au Collectif féministe Sud fribourgeois qui a mis sur pied 4 jours de festivités. Enfin, la belle saison s'est terminée avec une nouvelle édition des Francomanias qui a su enthousiasmer tous ses publics.

Accès à la culture et à la participation de tous les publics

Avec le Pass Bienvenue qui permet aux nouveaux habitants d'accéder gratuitement à une partie de l'offre culturelle bulloise, avec la carte Caritas dont l'objectif est de soutenir les personnes en difficultés financières, avec l'abonnement AG Culturel pour les moins de 26 ans, Bulle propose des conditions favorables d'accès à la culture. En 2022, «Culture en partage», un projet cofinancé à parts égales par Pro Helvetia et la Ville de Bulle, a mené plusieurs activités.

Pour mettre en place ce projet, une coordinatrice en CDD à 60% a été engagée d'octobre 2020 à décembre 2022. Il s'agit, d'une part, d'assurer un suivi régulier du processus et, d'autre part, de garder une présence sur le terrain avec les personnes participantes. Un tel projet fait le lien entre les Services de la culture et de l'intégration et a permis de créer une dynamique interservices. Dès janvier 2023, le poste de coordinatrice de Culture en partage a été pérennisé sous forme d'un CDI à 60%. Grâce à Culture en partage, des personnes ressources ont été identifiées parmi les habitants et acteurs culturels. Elles sollicitent régulièrement leurs réseaux (connaissances, famille, collègues de travail...) pour transmettre des informations liées à Culture en partage. Cette communication ciblée favorise la participation de nouvelles personnes à la démarche. Les événements réalisés via Culture en partage ont attiré du monde. La gratuité a notamment favorisé la participation à ces manifestations. Les différents projets participatifs ont créé des rapprochements entre la population et la Ville de Bulle, en particulier grâce à l'identification de personnes de contact (coordinatrice, déléguée à l'intégration et à la culture).

Trois ciné-repas-concerts (projection d'un film au Prado, repas et concert à Ebullition) ont eu lieu (19 décembre 2021; 10 avril et 9 octobre 2022); la fête «Bulle en couleurs» s'est déroulée le 5 juin 2022 dans une ambiance chaleureuse au château de Bulle et a rassemblé 600 personnes environ. Un programme d'activités «Rencontres entre femmes» a également été établi. Le projet de rallye sera réalisé en 2023.

La synergie entre le Service de la culture et le Service de l'intégration est une priorité dans une ville qui compte 42% de personnes étrangères.

Coopérations

Au quotidien, le Service de la culture entretient des rapports étroits avec Option Gruyère, avec les autres services communaux et les délégués liés à la cohésion sociale, au patrimoine culturel et au tourisme. Il est également en relation directe avec les autres services de la culture communaux et cantonaux de Suisse romande.

La plateforme régionale Bulle de Culture, initiée et financée par la Ville d'abord, par Option Gruyère et l'Association des CO ensuite, a vu sa gouvernance clarifiée: par convention, la Ville a cédé Bulle de Culture à Option Gruyère qui en assure la maintenance et la pérennité. Les critères d'octroi de subvention de la Ville et la mise en place des critères d'octroi d'Option Gruyère se font en étroite collaboration. Le fait que les bureaux d'Option Gruyère soient localisés à la rue de la Condémine 22 comme le Service de la culture est un avantage certain.

Service des sports

Le Service des sports de la Ville de Bulle coordonne, conseille et optimise la collaboration entre tous les partenaires actifs de la commune et de la région.

Au cœur d'une région sportive, la Ville de Bulle tient à assurer la promotion et le soutien de la pratique sportive pour tous. Le sport est notamment un moyen en faveur de la santé publique, du développement de l'individu, des échanges entre les communautés et du développement économique.

Pour ce faire, la Ville de Bulle développe une politique du sport qui repose sur trois piliers:

- les besoins de la population et des organisations sportives;
- la réalisation et l'entretien d'infrastructures;
- le soutien financier, en faveur d'une éthique sportive.

En termes financiers, durant l'année écoulée, la Ville de Bulle a soutenu les manifestations et activités sportives à hauteur de Fr. 19'490.--. De plus, les clubs reçoivent un soutien de Fr. 50.-- par jeune Bullois inscrit. En 2022, ce soutien s'est élevé à Fr 72'700.--, ce qui représente 1454 jeunes.

Les activités proposées par le Service des sports

Tout au long de l'année, le Service des sports propose des activités et des événements, tant pour les jeunes que les moins jeunes. L'objectif reste la promotion et le soutien de la pratique sportive pour tous.

Bull'Bouge

Bull'Bouge est une manifestation ouverte à tous en faveur du mouvement, de l'alimentation saine et de la mobilité douce qui se déroule chaque printemps, durant une journée, dans le cadre de «La Suisse bouge».

Il s'agit d'une journée «portes ouvertes» pour les clubs afin que ceux-ci puissent faire la promotion de leur sport, via des démonstrations et des initiations.

En 2022, Bull'Bouge s'est déroulée le samedi 21 mai dans toute la zone sportive de Bouleyres. L'accent a notamment été mis sur le nouveau skatepark et pumptrack avec des animations et des démonstrations. Environ 3000 personnes ont fréquenté les lieux tout au long de la journée.

MidiSport

Destiné aux adultes, MidiSport permet à chacune et chacun de se détendre ou de se dépenser, durant la pause de midi, dans les salles de sport bulloises de l'école primaire de la Condémine.

De l'automne 2021 au début du printemps 2022, le concept a séduit plus de 50 participants et 4 modules de 6 cours ont été proposés: badminton, zumba, yoga pleine conscience et midis givrés.

FriTime

Destiné aux jeunes dès 12 ans, FriTime donne accès aux salles de sport chaque dimanche après-midi de 14h à 16h durant la saison hivernale.

La saison 2021-2022 s'est bien déroulée avec en moyenne 60 jeunes présents chaque dimanche. Au chapitre des nouveautés, à noter l'ouverture certains dimanches des terrains de football synthétiques de Bouleyres avec un encadrement adapté.

Urban training

Destiné à tout un chacun souhaitant pratiquer une activité physique en plein air, Urban training est un programme d'entraînement qui se déroule tous les jeudis à 18h30, de mai à septembre, sur inscription.

En 2022, 20 personnes en moyenne par cours ont pris part à ce programme, au départ de la place du Marché.

Prix de la Commission des sports

L'édition 2022 a été annulée pour cause de coronavirus en 2021.

Gym poussette

Pour la première fois, 10 cours de gym poussette ont été mis sur pied et ont attiré une quinzaine de personnes les dimanches matin à la salle de la Rieta ou dans les parcs de la ville selon la météo. Cette nouvelle activité favorise le mouvement et les rencontres.

Parcours des parcs FriActiv

Un parcours des parcs de la ville a été conçu via une application mobile proposée par le Service cantonal du sport. Ce parcours permet d'effectuer des exercices en tous genres en suivant les indications de l'application FriActiv. En 2023, des actions de promotion de cette nouvelle offre seront mises sur pied.

9

Foyers communaux

69 | 74

Introduction	page 69
Comité de direction	page 69
Objectifs 2022	page 69
Tarif 2022	page 69
Détail des journées et taux d'occupation	page 70
Animations	page 70
Personnel	page 71
Comptes d'exploitation	page 71
Perspectives 2023	page 74

Introduction

Les Foyers de la Ville de Bulle constituent un lieu de vie qui foisonne en permanence de projets d'entrevues très diverses. L'année 2022 aura été une croisée des routes, où les rénovations du Foyer de Bouleyres ont pris fin et laissé la place au début de la construction de l'accueil de jour qui accueillera dès 2023 ses nouveaux bénéficiaires du district.

1. Comité de direction

Le Comité de direction des Foyers de la Ville de Bulle s'est réuni à quatre reprises. Les activités du Comité se sont concentrées principalement sur les aspects suivants:

- validation de la poursuite des objectifs stratégiques des Foyers et suivi résumé des objectifs sectoriels;
- suivi des aspects financiers à travers des points intermédiaires commentés;
- échanges sur les aspects liés aux ressources humaines, et notamment les difficultés de recrutement;
- suivi de la rénovation du Foyer de Bouleyres et du projet de construction de l'accueil de jour sur ce même site, en collaboration avec le Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG).

2. Objectifs 2022

Au début de l'année 2022, le Comité de direction a logiquement décidé de la poursuite des objectifs stratégiques décidés les années précédentes, ces derniers s'inscrivant dans une continuité:

1. adopter une culture d'entreprise qui permette d'encourager et de promouvoir le bien-être au travail (2021-2023);
2. moderniser/faire évoluer la structure et les processus institutionnels afin d'améliorer l'efficacité (2020-2023);
3. mener à bien les chantiers de rénovation et de construction définis par le plan d'investissements du RSSG (2020-2023);
4. positionner les Foyers de la Ville de Bulle au sein du futur réseau de prise en charge de la personne âgée en Gruyère (2020-2023).

3. Tarif 2022

Prix total d'un séjour dans les EMS de la Ville de Bulle

Les prix des EMS sont identiques pour tout le canton. Ils sont publiés annuellement sur le site internet du Service de la prévoyance sociale (SPS).

Le prix d'une journée se compose:

- du prix de pension correspondant aux frais socio-hôtelières, à charge du résident;
- du prix des soins, fixé en fonction du niveau de soins du bénéficiaire qui s'échelonne sur 12 niveaux. Les assureurs maladie paient pour chaque personne un forfait par niveau. Le bénéficiaire paie le 20% du forfait payé par les assureurs maladie et le solde est à la charge des pouvoirs publics;
- du prix de l'accompagnement constitué des salaires du personnel accomplissant en dehors des soins

d'autres tâches contribuant au maintien et au développement des capacités de la personne âgée. Le prix de l'accompagnement est à la charge du bénéficiaire de prestations qui le finance par ses revenus et sa fortune.

Du prix le plus bas en unité ordinaire au prix le plus haut en unité spécialisée en psychogériatrie, le coût total d'une journée varie en 2022 de Fr. 125.50 à Fr. 480.--. Ces prix incluent tous les éléments énumérés ci-dessus: les soins, l'accompagnement et la pension.

Tous les chiffres présentés ci-après sont arrondis.

Pour les Foyers de la Ville de Bulle, en 2022, le total des pensions hôtelières reste stable et se monte à presque 5 millions. Notons que ce montant sera réévalué à la hausse en 2023, à la suite de la décision du Conseil d'Etat de revaloriser le prix de pension de Fr. 105.--/jour à Fr. 108.--. Cette hausse, pour le moment temporaire, est essentiellement destinée à diminuer l'impact de la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières.

Le montant total des soins et accompagnement se monte à presque 11 millions.

Le prix effectif par résident dépend de son niveau de soins et, naturellement, de ses revenus et de sa fortune disponible. Ce calcul est réalisé par la Caisse de compensation du canton de Fribourg qui attribue ses aides, les prestations complémentaires, en fonction de la capacité financière de chaque personne.

4. Détail des journées et taux d'occupation

En 2022, 56 personnes ont quitté l'institution, 3 personnes sont retournées à domicile notamment en souhaitant rejoindre leur pays d'origine et 53 personnes sont décédées; 15 étaient présentes depuis plus de 3 ans, et 22 depuis moins d'une année. La durée moyenne de séjour est de 2,5 ans. L'âge moyen des résidents poursuit sa progression, à 85 ans. On observe depuis quelques années un accroissement constant de l'âge moyen des résidents accompagné d'une diminution de la durée de séjour.

Le taux d'occupation 2022 était de 98,35% pour 47'389 journées.

5. Animations

Les animations sont centrées sur le maintien et la stimulation de compétences acquises au cours de la vie. Les prestations d'animation de l'unité de psychogériatrie sont principalement axées sur la réminiscence des actes de la vie quotidienne. Un effort particulier a été fourni afin d'étoffer les animations à la Maison bourgeoise. Dès lors, le panel d'animations proposé est riche et largement reconnu par les familles et les résidents. A noter aussi le début du développement de l'animation externe dans d'autres institutions de la place bulloise.

6. Personnel

Effectif

Nombre total de collaborateurs au 31.12.2022:

- secteur exploitation: 49 EPT, soit 76 personnes;
- secteur soins: 95 EPT, soit 157 personnes.

Au 31 décembre 2022, l'effectif était de 233 collaborateurs, auquel il faut ajouter un peu plus de vingt stagiaires, apprentis et pré-apprentis. Ces deux dernières catégories comptaient 18 personnes, 14 personnes se trouvant dans le secteur des soins, en tant qu'assistant socio-éducatif (ASE), assistant en soins et santé communautaire (ASSC) ou encore aide en soins et accompagnement (ASA). La cuisine comptait 1 apprentie cuisinière, le service technique 2 apprentis agents d'exploitation (AGEX) et l'intendance 1 apprentie gestionnaire en intendance (GEI).

Formation continue

En plus des formations de base telles que les apprentissages, les Foyers veillent à la formation continue de leurs collaborateurs: environ 100 collaborateurs, tous secteurs confondus, ont suivi une formation interne ou externe en 2022.

7. Comptes d'exploitation

Le budget, établi en 2021, comportait une base d'incertitude liée à l'évolution de la pandémie et des travaux de rénovation du Foyer de Bouleyres. En effet, ces éléments pouvaient affecter le taux d'occupation et les revenus de la cafétéria.

Ce budget ne prévoyait pas non plus la guerre russo-ukrainienne, qui a eu et aura des conséquences sur l'approvisionnement énergétique, mais aussi sur le coût des matières premières nécessaires à la confection des repas.

D'autre part, les difficultés de recrutement, par la raréfaction du personnel sur le marché, représentent un problème majeur dans l'exploitation de tous les secteurs. Mais elles limitent toujours l'embauche, donc le total des charges salariales.

Dès lors, les comptes bouclent, après dissolution de charges et produits extraordinaires, sur un excédent de charges de Fr. 140'196.--.

Remarque: les Foyers travaillent toute l'année avec le plan comptable des hôpitaux suisses H+. Ce n'est qu'au terme de l'exercice que ces comptes de référence sont transposés sur le plan comptable des communes MCH2. Cette transposition est complexe et engendre des différences fastidieuses à expliquer.

Revenus

4120.4220.00	<u>Taxes et pensions</u>		
	Budget	Fr.	5'000'000.00
	Comptes	Fr.	4'998'681.01

Le prix de pension, Fr. 105.--/jour par résident, est identique depuis plusieurs années, au même titre que le taux d'occupation qui reste très élevé.

4120.4250.00	<u>Ventes - Cafétéria</u>		
	Budget	Fr.	273'000.00
	Comptes	Fr.	211'355.81

La fin de la pandémie et les travaux dans les cafétérias ont freiné la pleine reprise des activités dans le domaine.

4120.4250.01	<u>Produit des repas livrés à l'extérieur</u>		
	Budget	Fr.	940'000.00
	Comptes	Fr.	933'311.50

Une nette baisse des demandes des repas à domicile a été constatée après la pandémie. La demande de ceux livrés aux écoles augmente légèrement.

Cf. explications compte 570.313.01

4120.4240.00	<u>Produits diverses prestations</u>		
	Budget	Fr.	247'600.00
	Comptes	Fr.	348'640.75

La remarque introductive au chapitre des comptes se concrétise pleinement dans ce compte dont les produits dépassant le budget sont à mettre en lien avec le poste 4120.4260.00, où Fr. 132'000.-- de revenus avaient été budgétisés. Leur imputation s'est finalement effectuée sur ce compte pour des questions de lisibilité au niveau des comptes H+.

4120.4611.00	<u>Dédommagement canton - Soins spéciaux</u>		
	Budget	Fr.	10'517'900.00
	Comptes	Fr.	10'819'323.02

Ce poste n'influence pas le résultat, car il est équilibré avec les dépenses salariales et sociales du personnel soignant via un système de correctif. La variation des recettes provient du degré de dépendance des résidents et de la fluctuation du tarif reconnu par le Service de la prévoyance sociale.

Charges

4120.3010.00	<u>Traitement du personnel - Personnel soignant</u>	
	Budget	Fr. 8'467'900.00
	Comptes	Fr. 8'822'490.63

La dotation en personnel soignant fluctue en relation avec le degré de dépendance des résidents, qui lui-même évolue en permanence. Il est difficile de déterminer avec exactitude la charge salariale de ce secteur lors de l'établissement du budget. Il en est de même pour les comptes de charges sociales.

4120.3010.01	<u>Traitement du personnel - Autres services</u>	
	Budget	Fr. 3'968'600.00
	Comptes	Fr. 3'862'445.10

Cette différence s'explique par les difficultés de recrutement, qui entraînent des retards dans l'embauche, donc une baisse des charges salariales. Aussi, certains remplacements ont été différés.

4120.3090.00	<u>Recherche et formation du personnel</u>	
	Budget	Fr. 81'800.00
	Comptes	Fr. 134'478.31

La recherche de personnel et le recours massif mais incontournable à du personnel temporaire qualifié entraînent cette hausse de charges.

4120.3120.00	<u>Chauffage, eau, électricité</u>	
	Budget	Fr. 296'000.00
	Comptes	Fr. 308'466.60

Les consommations d'électricité, d'eau et de chauffage sont en baisse au vu des efforts d'économie déployés et des rénovations entreprises. Toutefois, la hausse des prix de l'énergie fait sentir ses premiers effets.

4120.3105.00	<u>Alimentation</u>	
	Budget	Fr. 939'000.00
	Comptes	Fr. 986'392.86

La situation géopolitique européenne et mondiale a un impact direct sur les acquisitions. Un travail et une attention particulière seront apportés en 2023 afin de limiter la hausse de ces charges.

4120.3144.00	<u>Entretien et rénovation - Bâtiments</u>		
	Budget	Fr.	112'000.00
	Comptes	Fr.	111'523.96

Un suivi particulier est apporté depuis quelques années à ce poste, en collaboration avec le secteur technique, afin d'améliorer la prévisibilité de l'entretien des bâtiments, mais aussi des équipements.

8. Perspectives 2023

L'ouverture de l'accueil de jour et ses travaux évoqués en introduction représentent un projet majeur pour cette année 2023.

Une attention particulière devra être apportée durant ce nouvel exercice aux charges salariales et à celles liées à l'exploitation, en constante augmentation depuis quelques années malgré un suivi soigneux et de multiples optimisations dans la collaboration entre les secteurs. Un travail conjoint sera effectué sur les revenus, particulièrement au niveau hôtelier. L'objectif étant de tendre vers un équilibre budgétaire.

10

Service des curatelles Communes de Bulle, Riaz et Morlon

76 | 80

Introduction	page 76
Composition du service au 31.12.2022	page 76
Exercice comptable 2022	page 77
Statistiques des mandats de curatelles	page 78
Commentaires	page 79
Perspectives 2023	page 79
Inspections	page 80

1. Introduction

Le Service des curatelles dépend administrativement du Dicastère de la santé et des affaires sociales de la Ville de Bulle. Il a pour mission de veiller à la bonne exécution des mandats que lui confie la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère (autorité de protection) dans l'aide, l'accompagnement et l'encadrement des personnes au bénéfice d'une mesure de protection. Cela peut se limiter dans certains cas à la gestion financière et à des démarches administratives, mais le Service offre également un accompagnement personnel plus ou moins important, en fonction des besoins (par exemple, organiser une admission en EMS, mettre en place des aides à domicile ou un suivi médical, etc.).

Le Service des curatelles agit sur mandat de la Justice de paix en faveur des personnes domiciliées légalement sur les communes de Bulle, Riaz et Morlon. Il rend compte de son activité auprès de cette même Justice de paix par le dépôt annuel des comptes et du rapport pour chacune des personnes concernées.

2. Composition du service au 31.12.2022

Cheffe de service	Maryline Tercier	50%
Curateurs / Curatrices	Magali Clerc	60%
	Christian d'Amato	80%
	Caroline Dupré	60%
	Natyra Hyseni	100%
	Ana Lopes Silva	60%
	Maria Mathieu	80%
	Florence Oberson	60%
	Daphné Seydoux	100%
	Maryline Tercier	40%
	Poste vacant	80%
		<u>720%</u>
Comptabilité	Sophie Bapst-Zosso	50%
	Carine Gapany	80%
	Christine Sigg	50%
	Anne Zosso	60%
		<u>240%</u>
Administration	Jessica Abrantes	60%
	Blerta Ahmetaj	60%
	Sophie Donzallaz	100%
	Claire Kolly	50%
	Carole Scyboz	80%
	Marion Sugnaux	80%
		<u>430%</u>
Auxiliaires (Déclarations fiscales env. 1 mois)	Bernard Risse	10%
	Gérard Romanens	10%
Stagiaire MPC (du 01.09.2022 au 31.08.2023)	Boussaha Sofiène Rafy	100%

3. Exercice comptable 2022

L'exercice comptable 2022 a été marqué par une légère diminution des charges globales et des revenus par rapport au budget. Quelques points sont à relever:

Traitement du personnel. L'accroissement des charges de personnel de 1,4% par rapport au budget s'explique par l'engagement, en cours d'année, d'une nouvelle curatrice afin de pouvoir augmenter l'effectif en fonction des mandats, soit une augmentation nette de 60% en termes de taux d'activité afin de combler le manque d'effectifs. Il y a également eu le remplacement d'une collaboratrice durant son congé maternité et la fin de contrat d'une collaboratrice en arrêt maladie de longue durée.

Formation continue du personnel. Les formations du CAS en curatelles d'adultes (module 1) ont eu lieu pour deux curateurs. Des supervisions ont également été effectuées.

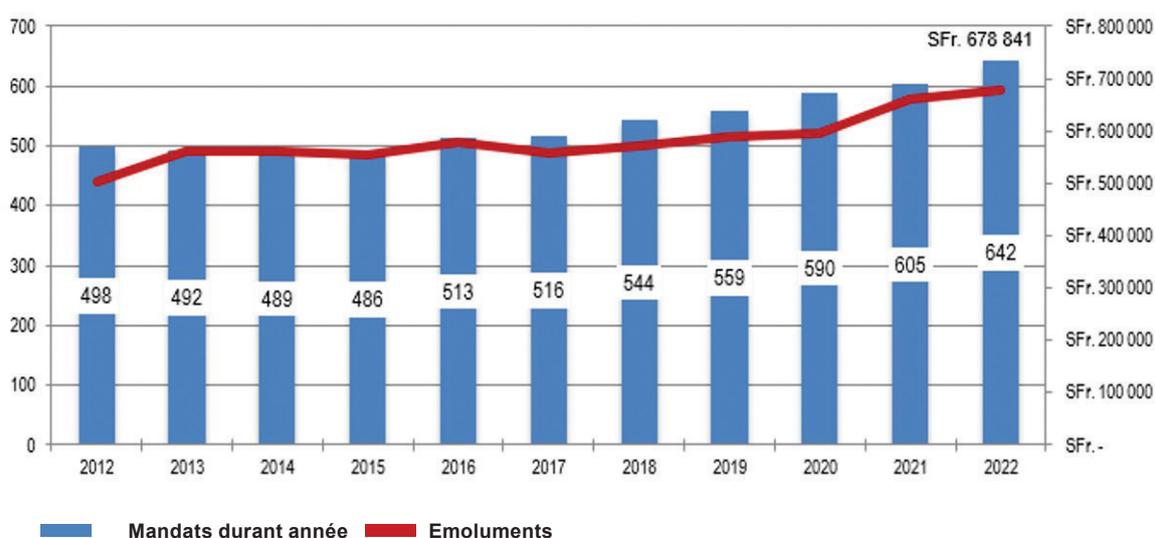
Fourniture et matériel divers / Entretien matériel et machines. Le remplacement de certains postes informatiques a été effectué dans le cadre du déménagement du Service dans les nouveaux locaux de la rue du Château-d'En-Bas 33.

Frais de traduction. Conformément à la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), les frais d'interprètes en langue des signes sont budgétés à charge du Service pour les personnes sourdes et malentendantes.

Émoluments de gestion. L'augmentation des émoluments reste proportionnelle à l'augmentation du nombre de mandats.

Encaissement. L'examen des émoluments à charge de la Commune des années précédentes en fonction de l'évolution de la situation financière des personnes concernées a permis une rentrée d'argent de plus de CHF 60'000.--, poursuivant la tendance de 2021.

Evolution du nombre de mesures et des émoluments

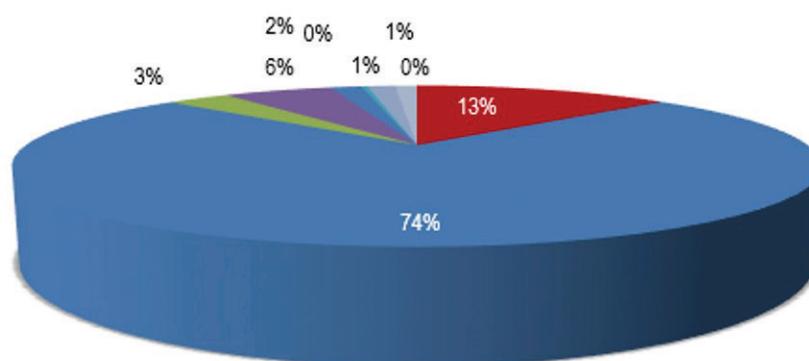


4. Statistiques des mandats de curatelles

Générales	2021	2022
Total des mandats durant l'année	605	642
Total des mandats au 31.12	537	551

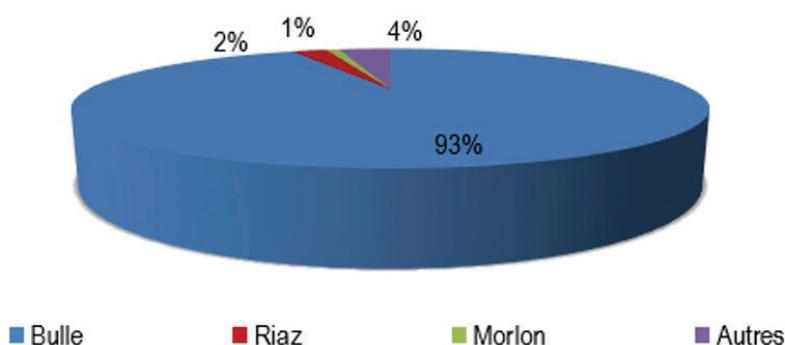
Mouvements	2021	2022
Nouveaux mandats	104	106
Mandats levés en cours d'année, y c. transferts et décès	68	91
Variation du nombre de mandats (nouveaux mandats moins nombre de mandats levés ou transférés)	+36	+15

Evolution du nombre de mesures par type



- Curatelle de portée générale
- Curatelle de représentation / gestion
- Curatelle de représentation
- Curatelle d'accompagnement
- Curatelle de coopération
- Curatelle de substitution
- Tutelle mineur
- Curatelle d'administration mineurs
- Succession

Evolution du nombre de mesures par commune



5. Commentaires

L'année 2022 a été caractérisée par la poursuite de l'augmentation du nombre total de mesures de protection par rapport à l'année précédente. Le nombre de mandats levés a été plus important. Pour 29%, il s'agit de levées principalement d'un commun accord ou à la suite de l'absence de collaboration. Les 71% restants se répartissent à parts égales entre le décès des personnes concernées et les départs de la commune entraînant le transfert de la mesure. L'arrivée des nouveaux mandats se caractérise par des situations toujours plus complexes à gérer et avec des déficits à de nombreux niveaux, tant financiers que sur le plan de la santé physique et psychologique.

Près de 60% des mandats gérés par le Service des curatelles étaient considérés comme représentant une charge de travail de moyenne à lourde, tendance qui se poursuit depuis 2021. A titre de comparaison, en 2020, cette proportion était de 55%.

Près de 1'200 rendez-vous ont été organisés durant l'année, avec l'introduction du télétravail. Ceci représente près de 2'500 kilomètres parcourus par les curateurs durant l'année, dont 35% ont été effectués grâce aux véhicules Mobility. Les deux vélos électriques ont permis de favoriser la mobilité douce avec plus de 100 sorties représentant plus de 700 km, soit un tiers des trajets.

En 2022, 92 personnes ont bénéficié de l'aide sociale pour un montant global de Fr. 1'612'570.40, soit une augmentation de 3,8% par rapport à 2021. Le total des loyers versés par le Service aux différentes régies immobilières ou propriétaires de la région de Bulle s'est élevé à Fr. 4'351'290.75 (+ 8,5%).

L'effectif des curateurs est passé de 6,7 à 7,3 EPT. Cela permet d'alléger le volume de travail important lié à la prise en charge de nouvelles mesures de protection.

6. Perspectives 2023

La Conférence des cantons en matière de protection des mineurs et des adultes (COPMA) a édicté de nouvelles recommandations en juin 2021. Après examen des dix années d'expérience acquises depuis l'introduction du nouveau droit en 2012, elle préconise, entre autres, les mesures suivantes pour les dix prochaines années:

- taille minimale d'un service de 10 à 14 employés selon la structure: 5-6 curateurs, 2-5 collaborateurs administratifs, 1 responsable à 40% + 4% par collaborateur, 1 gestionnaire qualité et connaissance à 30-40%, 1 service juridique à 30-40%;
- nombre de 60 mandats en cours pour un curateur à 100% et un maximum de 70 mandats traités par an.

Si l'accroissement de nouveaux mandats attribués par la Justice de paix devait se poursuivre, il sera nécessaire d'engager un nouveau curateur en 2023. En effet, la moyenne de dossiers par curateur s'est stabilisée, à ce jour, à 75 mandats par EPT, toujours supérieure à la nouvelle recommandation de la COPMA, soit un maximum de 60 mandats pour un 100%. A titre de comparaison, la moyenne fribourgeoise en 2018 était de 66 mesures de protection par EPT.

7. Inspections

Tous les comptes des personnes concernées sont contrôlés chaque année par la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère chargée de les approuver et d'archiver les pièces comptables (art. 410 CC et art. 14 LPEA).

Le contrôle de caisse est effectué par une fiduciaire mandatée par la Ville de Bulle.

11

Service des eaux

82 | 84

Introduction	page 82
Travaux	page 82
Rue de la Lécheretta	page 82
Chemin des Chenevières – Rue de la Condémine	page 83
Rue de Corbières	page 83
Impasse de la Halte	page 83
Rue du Moulin	page 83
Consommation	page 84
Répartition de la consommation par zones de pression	page 84

1. Introduction

Gruyère Energie SA est le prestataire de services dans le domaine de l'eau pour la Ville de Bulle. Son mandat s'entend de la planification, de la mise en service et de l'exploitation des installations jusqu'à la facturation de la consommation à la clientèle finale. La Commission de l'eau de la Ville de Bulle prépare et prend les décisions liées aux investissements, à la tarification et aux divers règlements.

2. Travaux

Le remplacement de conduites en fin de vie se poursuit comme chaque année en synergie avec d'autres chantiers importants – développement du réseau de chauffage à distance (CAD), pose des infrastructures d'eaux claires et usées, etc. – afin de gagner en efficacité et de diminuer les coûts de manière générale.

Ci-dessous, les principaux travaux de l'année 2022 à Bulle et à La Tour-de-Trême.

Rénovation/remplacement	Diamètre (mm)	Longueur (m)
Rue de la Lécheretta	FT 150	240
Chemin des Chenevières – Rue de la Condémine	FT 150	320
Rue de Corbières	PE 160	200
Impasse de la Halte	PE 160	100
Rue du Moulin	FT 150	60
	PE 160	40
Chemin de Longeraye	PE 160	60

3. Rue de la Lécheretta

Le réaménagement des environs de la gare s'est poursuivi en 2022. Dans le cadre de ces travaux, les infrastructures de distribution d'eau potable ont été totalement remplacées. La conduite existante en PVC 160 mm qui avait été mise en place en 1991 a cédé sa place à une conduite en fonte de 150 mm revêtue d'une protection contre la corrosion intérieure comme extérieure.

Points forts de ces travaux:

- nouvelles conduites possédant une meilleure résistance mécanique;
- augmentation des capacités hydrauliques afin de répondre à la demande des nouveaux bâtiments équipés de systèmes de lutte contre l'incendie (sprinkler);
- redistribution des bornes hydrantes afin d'offrir une meilleure couverture pour la défense incendie.

En images: la réalisation de ces travaux au centre-ville de Bulle



4. Chemin des Chenevières – Rue de la Condémine

Le remplacement des conduites du chemin des Chenevières/rue de la Condémine fait suite au renouvellement des infrastructures d'eau potable en 2019 dans la même zone. Ces travaux ont été réalisés en synergie avec le développement du réseau de chauffage à distance. La conduite existante avait atteint sa fin de vie et montré des signes de faiblesse ces derniers temps, entraînant plusieurs interventions dues à des fuites d'eau.

5. Rue de Corbières

En synergie avec le développement du réseau de chauffage à distance, les infrastructures d'eau potable de la rue de Corbières ont été remplacées sur une distance de 200 mètres. La conduite existante en fonte 150 mm posée en 1980 a laissé place à une conduite en PE de 160 mm. Lors de ce type de travaux, les équipes ont aussi profité des raccordements au CAD des bâtiments environnants pour remplacer les conduites de raccordements privées à charge des propriétaires.

6. Impasse de la Halte

Cette année, le développement de la voie verte s'est poursuivi notamment par la construction d'un passage inférieur dans le secteur de l'impasse de la Halte. Dans le cadre de ces travaux, les équipes ont procédé au déplacement et au remplacement de la conduite existante PVC par une conduite en PE sur une distance de 100 mètres afin de permettre la construction de cet ouvrage.

7. Rue du Moulin

Dans le cadre du renouvellement des infrastructures ferroviaires des Transports publics fribourgeois (TPF) dans le secteur de la rue du Moulin, une conduite de bouclage a été mise en place. La conduite passant sous les voies ferrées a également été remplacée. Ces travaux ont pu être opérés en synergie avec les TPF.

8. Consommation

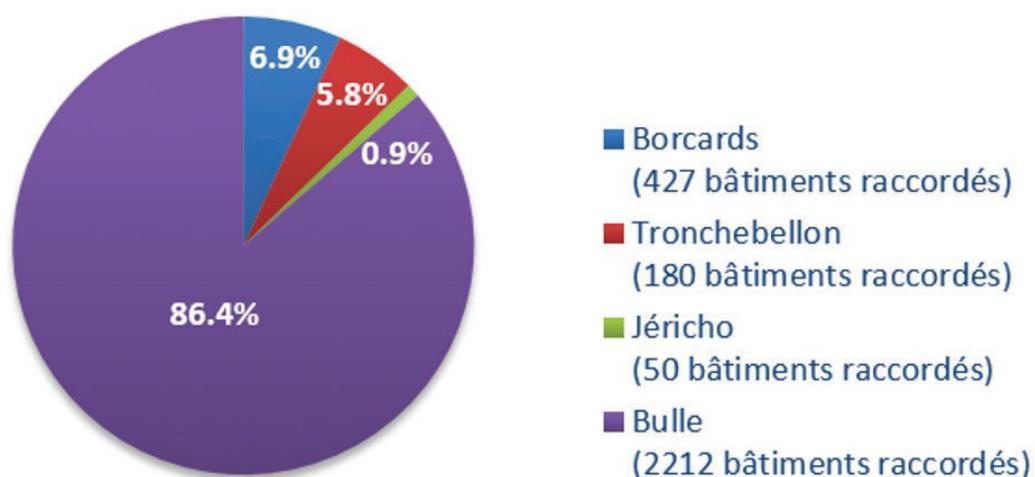
En 2022, les conditions météorologiques peuvent être considérées comme exceptionnelles, avec un déficit pluviométrique durant sept mois consécutifs et un épisode caniculaire de près de trois mois. La pluviométrie présente un déficit de 12% (- 149 mm) par rapport à la norme moyenne des années 1991-2022.

Dans le tableau ci-dessous figurent les volumes d'eau consommés (facturés) des cinq dernières années. On peut observer une certaine hausse de la consommation en 2018, 2019 et 2022 qui est principalement due à des années avec de faibles précipitations et de fortes chaleurs.

(Somme des alimentations de EauSud et des captages de Pra de Mar)

Année	Nombre d'habitants	Consommation (l/j) par habitant avec industrie	Consommation (l/j) par habitant sans industrie	Eau facturée (m ³)
2017	22'929	248.69	155.21	2'081'309
2018	23'739	265.98	156.03	2'304'652
2019	24'185	249.99	168.70	2'206'855
2020	24'693	239.40	144.12	2'157'764
2021	25'361	235.31	136.76	2'178'247
2022	26'247	252.80	138.28	2'409'105

9. Répartition de la consommation par zones de pression



12

Rapport sur l'énergie

86 | 93

Introduction	page 86
Cité de l'énergie	page 86
Comptabilité énergétique communale	page 87
Programme de subventions communales	page 90
Energie solaire	page 90
Eclairage public	page 92
Conclusion	page 93

1. Introduction

Les communes jouent un rôle essentiel dans la stratégie énergétique de la Confédération et chaque commune peut y contribuer, à son échelle. La Ville de Bulle œuvre en ce sens depuis de nombreuses années et met en place des actions concrètes permettant une amélioration de la situation au niveau énergétique.

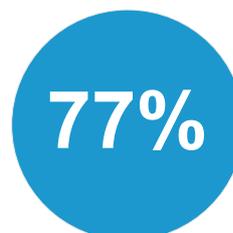
Cité de l'énergie depuis 2007, la Ville de Bulle est devenue en 2020 la première commune du canton de Fribourg à obtenir le label «European Energy Award GOLD». L'obtention du label Cité de l'énergie GOLD récompense l'engagement continu de la Ville sur la voie de la transition énergétique et du développement durable. Elle encourage les Autorités communales à pérenniser leur politique ambitieuse en la matière pour les législatures à venir, dans la droite ligne des grands objectifs énergétiques de la Confédération.

Afin de renforcer sa volonté d'agir pour une ville durable, le Conseil communal a créé à la fin 2019 un «Fonds énergie». Alimenté annuellement d'un montant correspondant à 1% des crédits d'investissement octroyés par le Conseil général, ce fonds est destiné à contribuer au financement de projets concrétisant la politique énergétique sur le territoire communal.

Pour appuyer la Ville de Bulle dans ce travail, un mandat de délégué à l'énergie a été confié en 2015 à Gruyère Energie SA. Le rôle du délégué à l'énergie est d'identifier les potentiels de développement durable et de proposer et coordonner la réalisation des actions décidées par la Ville.

2. Cité de l'énergie

La Ville de Bulle est devenue Cité de l'énergie en 2007. Des réaudits ont eu lieu successivement en 2011, 2015 et 2019, année suivie de l'obtention du label GOLD.



Le label Cité de l'énergie GOLD est la plus haute distinction accordée aux villes et aux communes qui s'engagent en permanence en faveur de l'utilisation efficace de l'énergie, des énergies renouvelables et de la protection du climat, et qui répondent à des exigences particulièrement élevées. L'Association European Energy Award est l'organisation faitière qui décerne le label au niveau européen, en coopération avec l'Association Cité de l'énergie.

Les Cités de l'énergie qui ont mis en œuvre au moins 75% des mesures possibles pour elles peuvent se porter candidates à l'«European Energy Award GOLD». La procédure est basée sur la procédure de certification pour le label Cité de l'énergie, mais fixe des exigences plus élevées. Le label est décerné au niveau européen et nécessite un auditeur international.

Le prochain réaudit aura lieu en 2024 pour le maintien du label GOLD.

3. Comptabilité énergétique communale

La comptabilité énergétique permet d'effectuer un suivi et un contrôle des consommations des bâtiments communaux. Elle améliore la gestion de l'énergie en permettant de suivre l'évolution de la consommation et ainsi de s'assurer des effets des mesures d'économie d'énergie entreprises. En 2022, les véhicules communaux ont été intégrés à la comptabilité énergétique.

Les avantages de la comptabilité énergétique communale sont les suivants:

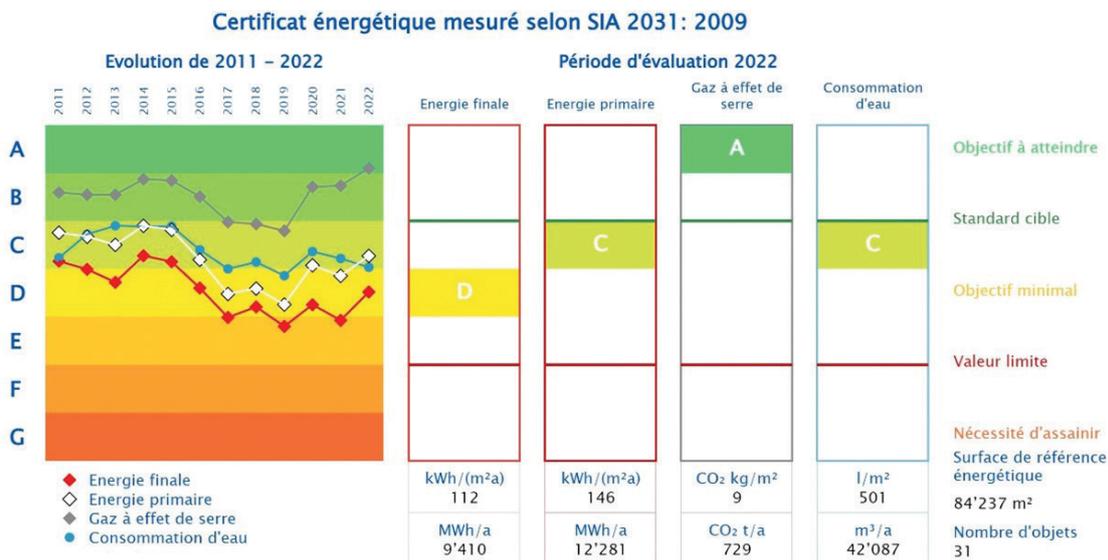
- gestion intégrée des consommations d'énergie et des coûts associés;
- suivi de l'évolution des consommations;
- quantification de l'efficacité des mesures d'économie d'énergie;
- évaluation de l'énergie primaire et des émissions de gaz à effet de serre;
- indicateur de performance par les valeurs cibles et limites;
- informations à destination des concierges, de la Commission de l'énergie, du Conseil communal, des utilisateurs et de la population;
- aide à la planification des mesures énergétiques.

Seuls les principaux résultats et éléments de la comptabilité énergétique communale 2022, tirés du logiciel Enercoach, sont décrits dans le présent rapport.

La comptabilité énergétique communale 2022 intègre:

- 31 bâtiments;
- 44 véhicules de la Ville de Bulle (nouveau dès 2022).

3.1 Certificat énergétique mesuré selon SIA 2031



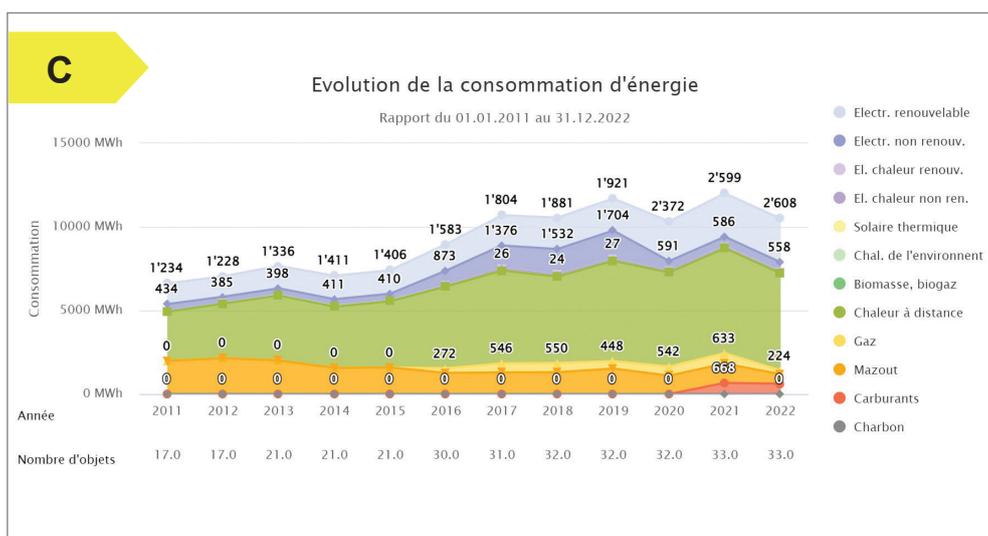
L'énergie primaire, par définition la consommation totale de l'énergie non transformée, est passée de 155 kWh/m² en 2021 à 146 kWh/m² en 2022, tout en restant en classe C, grâce notamment à la réduction de 18% des degrés-jours (de 3'640 DJ en 2021 à 2'998 DJ en 2022).

L'énergie finale, pondérée selon les facteurs nationaux (2 pour l'électricité, 1 pour le gaz et le mazout, 0.5 pour la biomasse, 0.4 pour le chauffage à distance et 0 pour le soleil, la chaleur ambiante et la géothermie), est passée de 130 kWh/m² en 2021 à 112 kWh/m² en 2022, permettant un gain de classe de E à D, grâce notamment à l'abandon du mazout au profit du chauffage à distance (CAD).

La classification des émissions de gaz à effet de serre est globalement restée stable, à la limite de la classe A. Elle est notamment fonction du mix énergétique choisi.

La consommation d'eau a légèrement augmenté, passant de 470 l/m² en 2021 à 501 l/m² en 2022, mais reste tout de même en classe C. La consommation d'eau de la piscine n'entre pas dans ce calcul, car la piscine n'est pas considérée comme un bâtiment et n'a pas de surface de référence énergétique (SRE) attribuée.

3.2 Consommation d'énergie primaire



L'évolution de la consommation d'énergie dépend de nombreux facteurs. L'un des principaux est la température hivernale. L'année 2022 a été plus chaude que 2021 et l'évolution peut être calculée précisément grâce aux degrés-jours (DJ).

Certains bâtiments ont vu leur consommation diminuer de manière supérieure à la réduction des degrés-jours (18%, de 3'640 DJ en 2021 à 2'998 DJ en 2022) et d'autres n'ont pas atteint cette réduction, voire ont vu leur consommation augmenter.

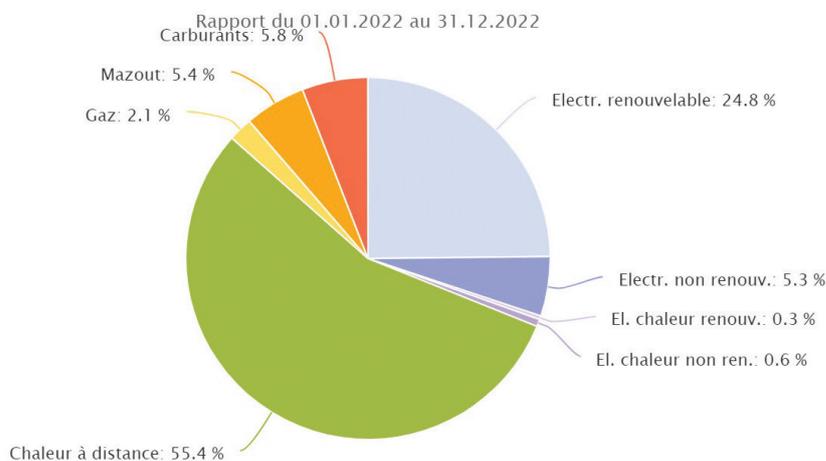
La rigueur de l'hiver n'est pas le seul paramètre influent et le chauffage à distance couvre également les besoins en eau chaude sanitaire. Il est possible que ces besoins aient augmenté au même titre que la consommation d'eau froide sanitaire qui a pu être quantifiée (7%, de 470 l/m² en 2021 à 501 l/m² en 2022).

3.3 Agents énergétiques et émissions de CO₂

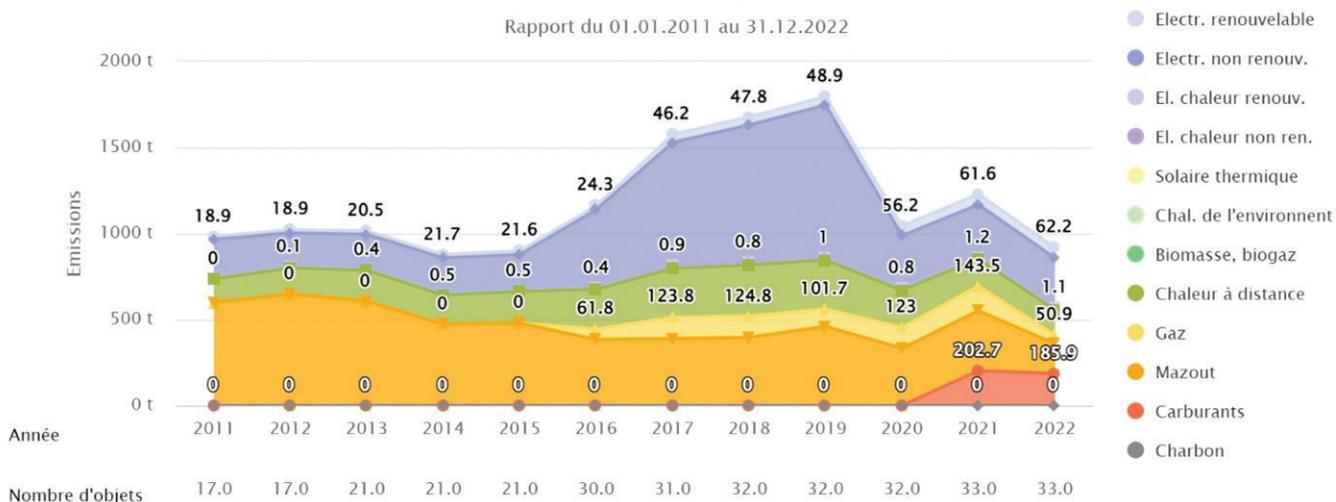
Les deux agents énergétiques que sont la chaleur à distance et l'électricité renouvelable représentent le 80% de la consommation d'énergie. La part du mazout a diminué de moitié, passant de 10% en 2021 à 5% en 2022, grâce au raccordement au CAD du Musée gruérien et de l'Hôtel de Ville de Bulle dans l'intervalle. La part du gaz, liée aux besoins de la halle d'Espace Gruyère, a également diminué drastiquement, de 5,6% à 2,1%, grâce à la météo clémente et aux efforts fournis par l'exploitant.

Au niveau des émissions de CO₂, la forte diminution de 2019 à 2020 est à mettre sur le compte de l'abandon du choix «Conservateur» au profit du choix «Malin» adopté pour la halle d'Espace Gruyère. L'apparition des émissions de CO₂ liées à la consommation de carburants pour les véhicules dès 2021 n'a pas d'influence sur la classification A liée aux bâtiments.

Répartition par agent énergétique – Consommation d'énergie



Evolution des émissions de gaz à effet de serre



4. Programme de subventions communales

Le programme de subventions de la Ville de Bulle en matière d'énergie est disponible depuis octobre 2020. Il est accessible via la plateforme *bulleverte.ch*. Son financement est assuré par un «Fonds énergie» créé fin 2019 qui correspond à 1% des crédits d'investissement octroyés par le Conseil général.

Le programme actuel encourage les citoyens par un subventionnement ciblé à:

- réduire la consommation d'énergie de leur bâtiment;
- favoriser la mobilité douce et les transports publics ou privilégier les véhicules efficaces.

Au 31 décembre 2022, les subventions communales sont les suivantes:

- **achat d'un vélo électrique:** 10% du prix d'achat, maximum Fr. 350.-- (achat effectué auprès d'un commerce sis sur le territoire communal);
- **réparation de vélo:** Fr. 50.-- pour la réparation ou la remise en état d'un ancien vélo (réparation effectuée auprès d'un commerce sis sur le territoire communal);
- **abonnement annuel adulte Frimobil zone 30:** 15% du prix d'acquisition d'un abonnement annuel adulte valable sur le réseau Mobul (valeur: 92 francs);
- **abonnement Mobility à l'essai:** abonnement d'essai de quatre mois offert (valeur: Fr. 43.--).
- **bornes de recharge pour véhicules électriques:** Fr. 350.-- pour une prise (Fr. 700.-- pour deux prises ou plus) à l'installation d'une borne de recharge;
- **audit énergétique de bâtiment:** 800 francs à la réalisation d'un Certificat énergétique cantonal des bâtiments - CECB® Plus; cet audit permet à un propriétaire de mesurer l'efficacité énergétique de son bâtiment et de recevoir des conseils en vue d'une modernisation énergétique.

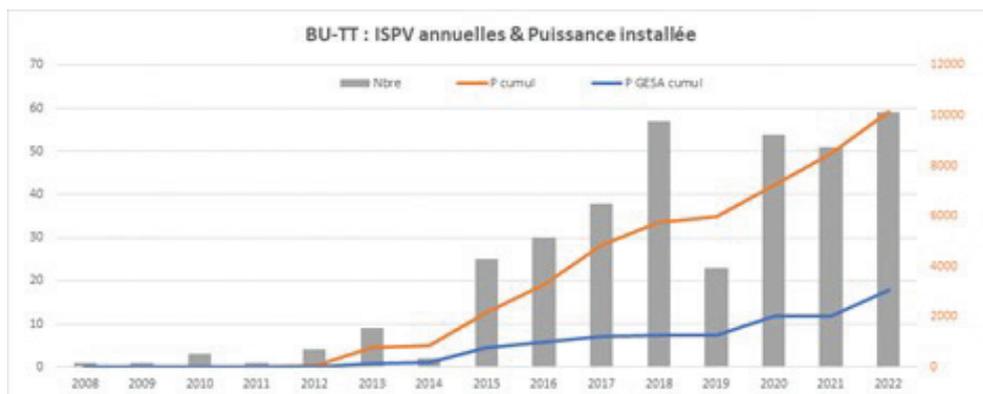
5. Energie solaire

L'énergie produite par des installations solaires photovoltaïques fait partie de la stratégie de développement des nouvelles énergies renouvelables (NER) sur le territoire communal.

5.1 Installations solaires sur le réseau communal

L'évolution du nombre d'installations réalisées par Gruyère Energie SA et par d'autres entreprises est conséquente, tant au niveau du nombre que de la puissance installée.

Depuis 2013, Gruyère Energie SA a mis en place un programme permettant le développement de la production solaire locale sur son réseau. A ce titre, la Ville de Bulle y participe également avec plusieurs toitures mises à disposition pour l'implantation de panneaux solaires, à l'image de la toiture du nouveau bâtiment administratif communal de la rue du Château-d'En-Bas 33 inauguré en 2022.



Nombre d'installations solaires total sur le territoire communal et puissance installée

358 x – 10'154 kWc

Nombre d'installations solaires Gruyère Energie sur le territoire communal et puissance installée

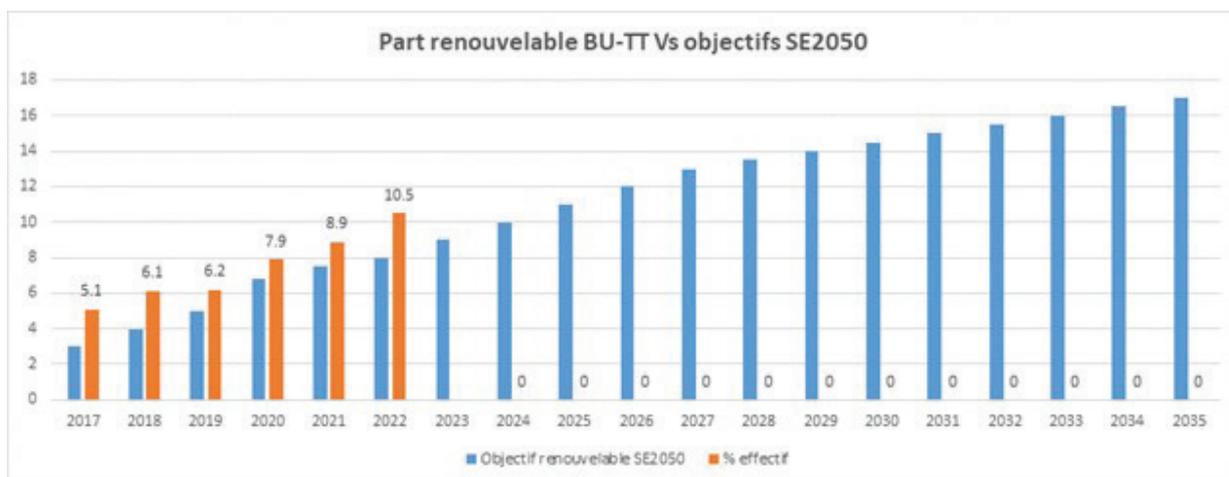
18 x – 3'065 kWc

5.2 Part de solaire dans l'approvisionnement énergétique communal

La stratégie énergétique de la Confédération misait en 2013 sur une part de NER de 6,8% en 2020 et de 17% à l'horizon 2035.

Au niveau communal, la part de NER est estimée à 10,5% à fin 2022, soit en dessus des objectifs de la Confédération.

Depuis deux à trois ans, les installations solaires photovoltaïques ont connu un fort développement et la crise énergétique actuelle a encore doublé la demande. Les efforts au niveau photovoltaïque sont à poursuivre puisqu'il s'agit aujourd'hui d'une technologie bien acceptée et facile à mettre en œuvre. Un mix énergétique serait toutefois recommandé pour moins dépendre des éoliennes européennes compensant le manque d'énergie en hiver en Suisse.



6. Eclairage public

L'éclairage public en Ville de Bulle fait l'objet d'une rénovation progressive depuis plusieurs années. Les éclairages LED ou de nouvelle génération sont devenus la règle. L'éclairage dynamique a également fait son apparition en 2018.



En 2022, une étude globale sur l'éclairage public a été réalisée, comprenant les normes applicables, l'inventaire des mâts et des sources, le suivi de la consommation, l'évolution des technologies dans le domaine et des propositions pour les nouvelles installations et les remplacements.

Chaque année, un rapport d'exploitation sur l'éclairage public permet de faire le bilan sur les éléments suivants:

- inventaire des infrastructures;
- énergie consommée;
- entretiens réalisés;
- pannes et problèmes récurrents rencontrés;
- réalisations principales et investissements.

7. Conclusion

L'année 2022 a été marquée par la crise énergétique. Des mesures inédites ont été prises par la Ville de Bulle comme l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin et la baisse de la température ambiante dans les bâtiments communaux. Ces mesures constituent non seulement un signal fort, mais aussi un appel aux citoyens aux économies d'énergie.

L'économie d'énergie est l'affaire de tous. La Ville de Bulle a non seulement un rôle d'exemplarité, mais également d'incitateur et de régulateur. L'obtention du label GOLD de Cité de l'énergie confirme les bonnes pratiques et la volonté communale d'agir au niveau des économies d'énergie et du développement durable. L'effort doit néanmoins se poursuivre sur la durée afin de réduire notre dépendance énergétique envers l'étranger et de trouver des solutions durables et locales.

13

Musée gruérien et Bibliothèque publique

95 | 110

L'année 2022 en bref

page 95

Bilan chiffré

page 95

Bibliothèque scolaire et publique

page 96

Musée gruérien

page 101

L'année 2022 en bref

L'année 2022 fut une année particulièrement intense et exigeante avec l'avancement des études pour l'agrandissement, les réflexions sur le mode de fonctionnement de l'institution pour les 25 prochaines années, un riche programme d'expositions, de médiation scolaire et adulte, de très nombreuses animations que ce soit au musée ou à la bibliothèque, la participation à de nouvelles donnes sociétales et culturelles (lien avec les activités de Culture en partage, accueil des publics allophones en bibliothèque, développement d'un projet de mentorat de lecture, intégration d'une grainothèque, révision du parcours historique en ville de Bulle en relation avec la nouvelle signalétique piétonne, préparation au déplacement de la réserve secondaire du musée de La Tour-de-Trême, engagement dans la révision de l'Inventaire cantonal des traditions vivantes et de la Liste fédérale, etc.).

Après deux ans compliqués par la pandémie, le retour à une année complète d'activités a montré combien la population est attachée à l'institution: la fréquentation est identique, voire supérieure à celle d'avant la période Covid.

L'accueil des classes en bibliothèque (que ce soit à la Condémine 25, à Lec'Tour ou à Libellule), les animations – quasiment toujours complètes – la présence de plus en plus pressante d'étudiants en quête d'un lieu d'étude, les activités toujours plus nombreuses (vernissage, anniversaires d'associations, assemblées, demandes de groupes, visites «officielles»), les conférences et soirées thématiques au musée illustrent le rôle essentiel que joue l'institution dans le paysage culturel de la ville de Bulle. Seul musée et seule bibliothèque publique d'une ville de plus de 26'000 habitants, on ne peut que constater que ces missions ne peuvent plus connaître de développements sans avoir des infrastructures rénovées et réadaptées. Les complications liées à l'absence de salle d'étude silencieuse, l'inexistence de fait d'une cafétéria, l'insuffisance des capacités d'accueil de base (sanitaires, vestiaires, espaces de réunion, etc.) se font cruellement ressentir.

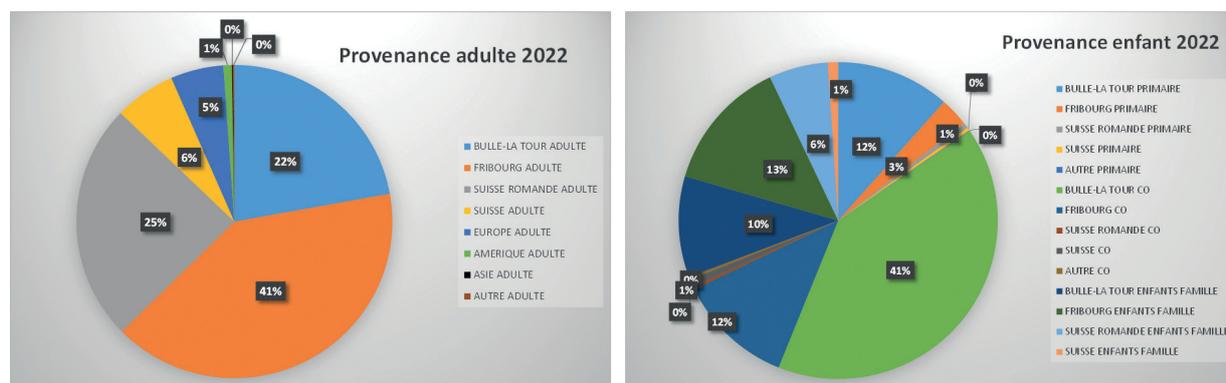
Sur le plan de l'organisation interne, une réorganisation complète de l'administration, de l'accueil et de la surveillance a été menée à bien avec l'appui du Conseil communal. L'engagement d'une responsable de communication a permis de mieux valoriser l'institution et les bons résultats de fréquentation et de participation y trouvent une part de leur explication. Des équipes ont été créées avec une redéfinition des tâches et des cahiers des charges. Le pôle administratif a été restructuré avec une localisation temporaire à la Condémine 22 dans les locaux prévus pour la relocalisation provisoire de la bibliothèque pendant les travaux d'agrandissement. L'accueil et la surveillance ont également été repensés avec un noyau de personnel fixe et des auxiliaires.

Bilan chiffré

Les chiffres de fréquentation du musée et de la bibliothèque sont réjouissants. Pas moins de 221'595 personnes ont passé la porte d'entrée du bâtiment en 2022. Le nombre de visiteurs pour le musée est de 25'152 en tenant compte des personnes qui ont participé au parcours historique en ville (408 pers.). L'institution a retrouvé les chiffres de la période avant Covid. En 2022, 57 visites guidées de l'exposition permanente du musée ont eu lieu, soit 209 adultes et 254 scolaires. En ce qui concerne les expositions temporaires, la médiation culturelle de *La Preuve par l'image* et de *Naturalisation* a attiré 2'963 élèves des différents cycles d'orientation et 851 élèves du primaire. Au total, ce ne sont pas moins de 157 animations pour les expositions temporaires qui ont été proposées.

En ce qui concerne les parcours en ville, 28 circuits ont rassemblé 312 adultes et 96 scolaires.

En ce qui concerne la provenance des publics, 25% proviennent de la Suisse romande, 41% du canton de Fribourg et 22% de la ville de Bulle.



En ce qui concerne les publics scolaires, 41% proviennent des CO de Bulle-La Tour et Riaz; 12% sont issus de classes primaires de Bulle-La Tour et 12% des enfants sont venus en famille.

Quant à la bibliothèque scolaire, l'équipe de la bibliothèque a animé de nombreuses visites à visée pédagogique et ludique pour les élèves de 1H à 8H. Le succès rencontré par les trois bibliothèques fait plaisir. Il montre la place importante de la bibliothèque au sein de l'école. La bibliothèque de Bulle a proposé 60 animations, Lec'Tour 37 et Libellule 68. Ces animations sont identiques sur les trois sites.

Uniquement sur le site de Bulle, il faut ajouter à ces statistiques les semaines contre le racisme (12 classes) avec une activité sur la diversité culturelle et le sentiment d'appartenance et les activités liées à l'exposition *Naturalisation*, soit 25 classes de 6H à 8H qui ont participé à une activité créée avec la Commission bibliothèque scolaire pour découvrir les difficultés rencontrées dans un parcours de naturalisation.

Bibliothèque scolaire et publique

Trois observations préalables

1. Open Library

La bibliothèque a connu une hausse du nombre de lecteurs et de prêts. Le projet de passer au principe d'une «open library», soit une bibliothèque ouverte avec des horaires élargis, sans personnel, apparaît comme une évidence dans le contexte de l'agrandissement.

2. Communication

L'engagement d'une professionnelle de la communication pour l'institution a rapidement eu des retombées positives sur la fréquentation des activités et a soulagé le personnel des multiples tâches en lien avec la communication.

3. Salle d'étude silencieuse

Les places de travail de la bibliothèque adulte ont été prises d'assaut durant les deux semaines des vacances de Noël, en raison d'une bibliothèque fermée à l'Université de Fribourg. C'est aussi le cas le dimanche après-midi avec des personnes qui viennent pour étudier dans notre coin cafétéria. Il existe une forte attente d'une «salle d'étude silencieuse» à Bulle et la bibliothèque actuelle ne peut satisfaire de façon adéquate cette demande.

A. Développements en 2022

1. Bornes automatiques de prêt

Le projet des bornes – dont le crédit d'investissement a été accepté en décembre 2021 – est entré dans sa phase de réalisation. La bibliothèque a été fermée durant une semaine au mois d'octobre afin d'équiper 40'000 livres en puces RFID et la borne a été mise en fonction le 11 novembre. Au mois de novembre, 3'472 prêts ont été effectués par les lecteurs à la borne (soit 22% des prêts) et au mois de décembre, 4'610 prêts (soit 44% des prêts). En moyenne, pour les mois de novembre et décembre 2022, 39% des prêts ont été effectués sur la borne. La prochaine étape est l'installation d'une borne pour les retours au printemps 2023.

2. Agrandissement de l'institution

Le projet d'agrandissement est entré dans sa phase d'étude. Le personnel s'est beaucoup investi: visites d'institutions en Suisse et à l'étranger, formations continues, réflexions et projections sur l'avenir de la bibliothèque et du musée à 25 ans. Lors des travaux d'agrandissement, les locaux actuels seront entièrement fermés aux publics. Une solution satisfaisante a été trouvée afin de pouvoir toujours accueillir les classes des sites scolaires de la Condémine et de la Vudalla (environ 1'200 élèves) ainsi que le grand public, en louant des locaux commerciaux à la Condémine 22. La proximité géographique avec les écoles primaires garantit un accès facilité à la bibliothèque à tous les élèves.

3. Projet Tonies

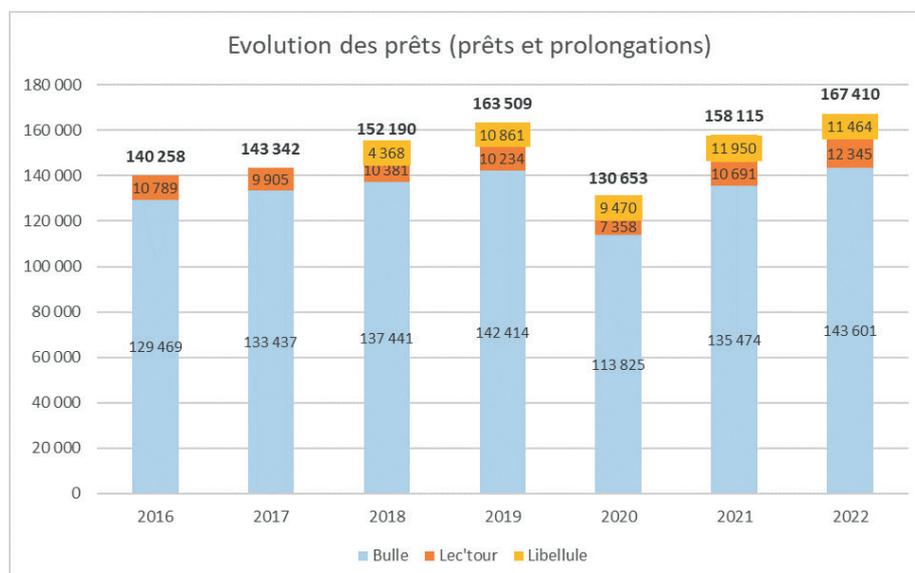
Afin de répondre à la demande des familles, la bibliothèque va développer sa collection jeunesse en livres audio. C'est pourquoi le projet «Tonies» a été retenu. Largement connus et présents en Suisse alémanique, les Tonies permettent de proposer des histoires audios pour le plus jeune public. La maison des Tonies a été installée en janvier 2023 et les premiers Tonies y séjournent depuis le 1^{er} février.

B. Accueil et prêt de livres

Le total des prêts et prolongations de Bulle s'élève à 143'601 en 2022 (135'474 en 2021, 113'825 en 2020, 142'414 en 2019), **soit 8'127 prêts de plus qu'en 2021.**

- Lec'Tour a enregistré 12'345 prêts (10'691 en 2021, 7'358 en 2020, 10'234 en 2019).
- Libellule a enregistré 11'464 prêts (11'950 en 2021, 9'470 en 2020, 10'861 en 2019).

Le nombre total de prêts et prolongations (Bulle, Lec'Tour et Libellule) s'élève ainsi à 167'410 pour l'année 2022 (158'115 en 2021, 130'653 en 2020, 163'509 en 2019).



1. Prêts inter-bibliothèques

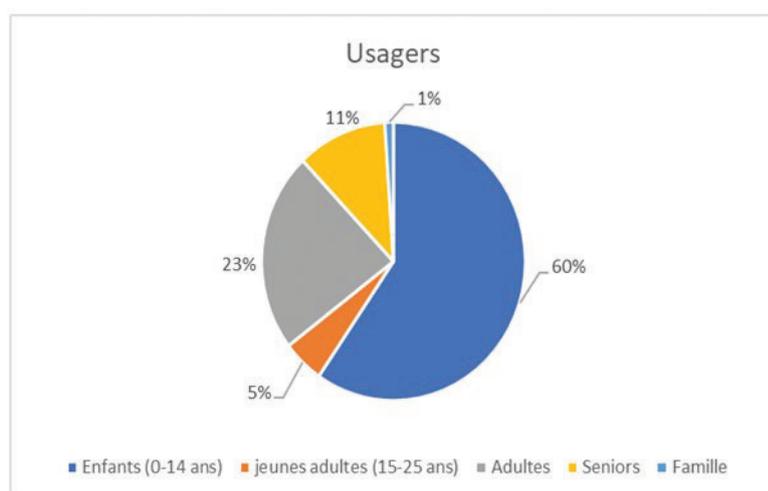
Le service de prêt entre bibliothèques répond aux attentes des lecteurs en permettant l'emprunt de livres possédés par d'autres bibliothèques, essentiellement dans le réseau romand RerollS. La bibliothèque a commandé 267 ouvrages pour ses lecteurs (159 en 2021) et a répondu à 42 demandes (42 en 2021) provenant essentiellement des différentes bibliothèques de Suisse romande affiliées au réseau RerollS.

2. Collections en langues étrangères

Les collections de livres en langues étrangères fournies par Bibliomedia sont changées tous les semestres ou une fois par année. Les lecteurs disposent ainsi d'un choix annuel de 2'120 romans et documentaires en allemand, anglais, italien, espagnol, portugais, turc, albanais, et 400 romans en grands caractères.

En 2022, la bibliothèque a acquis quelques livres jeunesse bilingues français-ukrainien et français-russe. L'acquisition de livres en langues étrangères n'est pas aisée et les titres bilingues sont peu nombreux.

C. Public de la Bibliothèque



1. Provenance et fréquentation

- La majorité des élèves du cercle scolaire Bulle-Morlon fréquentent régulièrement la bibliothèque, à Bulle, Lec'Tour ou Libellule.
- Au total, 3'259 enfants, âgés de 0 à 14 ans, fréquentent la bibliothèque, ce qui représente 60% du lectorat.
- En 2022, le nombre de lecteurs actifs s'élève à 5'491; les lecteurs actifs sont les lecteurs qui ont emprunté un ou plusieurs documents durant l'année écoulée.
- La population de la commune de Bulle représente 62% du lectorat.

2. Mallettes thématiques

Les bibliothécaires ont préparé 165 mallettes thématiques (livres sélectionnés selon différents critères d'après un sujet donné par l'enseignant) durant l'année 2022 (166 en 2021, 136 en 2020, 160 en 2019). L'accueil extrascolaire de la Condémine reçoit également des caisses de livres, changées trois fois par année. Les accueils extrascolaires de La Tour-de-Trême et de La Léchère empruntent les livres dans leur bibliothèque respective Lec'Tour et Libellule.

D. Animations tout public

1. Biblioweekend – *Décrocher la lune*

Toute la Suisse participe à cet événement festif qui met en valeur toutes les bibliothèques. Pour cette première édition, l'équipe a préparé un programme varié: contes en forêt pour les familles, parcours ludiques et bricolages en lien avec la lune, collaboration avec la ludothèque de Bulle, observation des étoiles, rencontre avec des personnes en situation de handicap qui ont visé la lune. Un week-end très chargé qui a permis d'accueillir un public varié, avec une grande participation des familles.

2. Journée d'accueil des nouveaux habitants

Le musée et la bibliothèque ont participé à la journée d'accueil des nouveaux habitants, afin de faire connaître leurs services et leurs nombreuses activités destinées à tous les publics.

3. Samedi, ça te dit?

Un programme varié a été proposé aux enfants de 6 à 12 ans. Les enfants ont ainsi pu découvrir les activités suivantes: expériences de physique avec Marielle Andrey en février, jeu de rôle avec Sébastien Joye en mai, initiation au patois avec Carmen Buchillier en septembre et bricolage de Noël avec Brigitte Ruffieux en décembre. Au vu du succès rencontré par certaines activités, la bibliothèque doit réfléchir à proposer plus de dates, voire à proposer plusieurs fois la même activité.

4. Né pour lire

Le deuxième jeudi du mois ainsi que quatre samedis, de 9h00 à 10h00, la bibliothèque accueille les petits, de 0 à 4 ans, pour un moment d'échanges autour du livre et de la lecture. Cette activité apparaît désormais dans le calendrier d'activités de FriTime piccolo. Le public répond présent à cette activité.

5. Histoires du mercredi

Durant les vacances scolaires, un mercredi après-midi est dévolu aux contes, suivis d'un goûter. En 2022, Martine Illan, Sophie Menétrey, Delphine Tschopp, Michèle Widmer, Caroline Equey et Sylvie Ruffieux sont venues enchanter les mercredis après-midi des enfants et des adultes. Le public est de plus en plus nombreux (entre 30 et 40 personnes sont présentes à chaque fois).

6. Nuit du conte – *Métamorphoses*

Après le succès de 2021, la bibliothèque a à nouveau proposé deux sessions de contes pour les familles, à 17h00 et à 20h00, et une session pour les adultes à 20h00. Le vendredi 11 novembre, la bibliothèque a accueilli Kasongo Mutombo et Federica Dal Ponte pour les contes du Congo en musique pour les familles et Olivier Fasel a emmené les adultes avec *La nuit du pèlerin*, un conte magnifique au son du hang et du citérion. Environ 220 personnes, dont énormément d'enfants, sont venues écouter les contes.

E. Acquisition de livres

En 2021, la Bibliothèque de Bulle a acheté 2'590 documents (2'517 en 2021) pour la jeunesse et les adultes (romans, documentaires, bandes dessinées, livres audio). Elle a également acheté 359 livres pour la bibliothèque scolaire Lec'Tour (418 en 2021) et 360 pour la bibliothèque scolaire Libellule (422 en 2021).

A fin 2022, la Bibliothèque de Bulle comptabilisait 40'069 documents en libre-accès (44'283 en 2021), dont 18'851 pour la jeunesse (20'385 en 2021), 29'821 en magasins (29'027 en 2021) et 261 dans les bureaux (264 en 2021). Lec'Tour comptabilise 6'085 documents et Libellule 5'818 documents.

A côté de la bibliothèque publique, la Bibliothèque de Bulle possède également un **secteur patrimonial**, soit une collection de livres de références, historiques, rares, précieux ou faisant partie de la documentation liée à la région qui sont conservés de façon permanente.

F. Désherbage

Il convient de préciser qu'une bibliothèque publique doit renouveler son offre et donc changer les ouvrages mis à disposition pour le prêt. Cette opération de renouvellement de l'offre s'appelle «désherbage». Elle permet de proposer des nouveautés, de mettre à disposition des livres en bon état et de maintenir l'attractivité des fonds auprès des lecteurs. Dans le cadre du projet de borne automatique de prêt, le désherbage a été effectué de manière intense durant l'année 2022 avant d'entamer l'équipement des collections en puces RFID. En 2022, 2'755 livres du secteur adulte (1'192 en 2021) et 1'721 livres du secteur jeunesse (896 en 2022) ont ainsi été désherbés.

G. Personnel

En raison du projet d'agrandissement de l'institution et du mandat supplémentaire donné à Lise Ruffieux pour l'aménagement de la future bibliothèque, un mandat de 20% a été octroyé à Muriel Charrière afin de soulager Lise Ruffieux de certaines tâches.

H. Perspectives 2023

1. Mentorat de lecture

La bibliothèque a été sollicitée par l'association AkzentaNova qui souhaite implanter le projet de mentorat de lecture en Suisse romande. Le mentorat de lecture est la rencontre de binômes composés de seniors et d'enfants de l'école primaire pour partager des moments de lecture, de jeux et de plaisir de se retrouver autour de la langue française. La bibliothèque met à disposition ses locaux et ses collections, afin de favoriser les échanges entre les binômes. AkzentaNova apporte un soutien logistique, coordonne la mise en route du projet et assure la formation des seniors.

2. Régionalisation des bibliothèques

La Poche à livres, bibliothèque de Sorens, a mis sur pied un groupe de travail afin d'assurer son avenir. Elle souhaite établir une collaboration avec la Bibliothèque de Bulle pour les animations scolaires et le catalogue ReroILS. Ce groupe de travail réunit les responsables des bibliothèques de Bulle et Sorens, la répondante des bibliothèques du canton et des conseillers communaux des communes concernées. La Commune de Riaz a également pris contact avec la Bibliothèque de Bulle afin de connaître les possibilités pour les écoliers riazois de profiter des services d'une bibliothèque scolaire bulloise.

I. Loterie Romande

En 1996, la Loterie Romande fit acte de générosité en reprenant à sa charge les subventions cantonales que l'Etat de Fribourg avait décidé de rayer de son budget. Dès 2003, elle a continué à octroyer des dons aux bibliothèques publiques du canton. La Bibliothèque de Bulle remercie la LORO pour son don de Fr. 5'000.-- versé en 2022.

J. Autre soutien

Un soutien complémentaire a été obtenu de la part du Service cantonal de la culture afin de réaliser un film qui accompagne les publics allophones: il s'est inscrit dans le programme de formation du CAS de Laura Pillet.

Musée gruérien

Trois observations préalables

1. Une année avec une très bonne fréquentation

Avec près de 25'152 visiteurs, le Musée gruérien connaît l'un de ses meilleurs résultats depuis 2016.

En outre, la visibilité de l'institution a été accrue par la présence à Bulle les 1^{er} et 2 septembre du congrès annuel de l'Association des Musées suisses. Plus de 250 professionnels des musées ont été réunis à Bulle. Le fait qu'Isabelle Raboud-Schüle en ait assumé la présidence jusqu'en juin 2022 explique la venue de cette imposante association à Bulle. Ce congrès est le point de rencontre annuel des professionnels des musées et donne l'occasion de réfléchir et de réseauter. L'association Musées en Gruyère et le Musée gruérien se sont beaucoup engagés dans l'organisation de ce congrès placé sous le thème «Participer et s'impliquer: les musées en mutation».

Succès évident si l'on mentionne que l'une des retombées de ce congrès a été la visite le 4 novembre 2022 au Musée gruérien de la direction du Musée national suisse.

2. Une configuration dépassée

La configuration actuelle du bâtiment ne permet pas une utilisation optimale des potentialités de l'institution: pas de cafétéria, pas de boutique, pas de sanitaires en suffisance; aucune souplesse d'utilisation: il faut être ou «tout ouvert» ou «tout fermé».

3. Une programmation problématique

Un programme d'expositions doit au moins pouvoir disposer d'un délai de deux ans pour être réalisé. En l'absence d'un phasage clair des travaux d'agrandissement, il n'est pas évident de prévoir un programme d'expositions à moyen terme.

A. Exposition permanente

L'exposition permanente n'a pas nécessité de changements. Elle garde toute son attractivité; avec une bonne fréquentation quand les expos temporaires ne sont pas présentes.

B. Expositions temporaires

En 2022, malgré les incertitudes liées à l'agrandissement et malgré le changement de direction, le Musée gruérien a présenté les expositions programmées:

La preuve par l'image | Archives de la justice et de la police

31.10.2021 - 27.02.2022

Le Musée gruérien et les Archives de l'Etat de Fribourg dévoilent, pour la première fois, des images confidentielles issues des fonds de la Police cantonale et du Pouvoir judiciaire. Ces vues montrent sans artifice des personnages, des bâtiments, des véhicules et des paysages du siècle dernier. Aujourd'hui, elles suscitent de l'étonnement, de la curiosité, parfois de la nostalgie. Elles ne sont jamais anodines puisqu'à l'origine de la plupart de ces photographies il y a un événement dramatique, des victimes, des coupables.

Naturalisation | Immersion dans la fabrique des Suisse-sse-s**03.04.2022 - 22.01.2023 (prolongation)**

L'exposition a proposé de vivre l'expérience de la procédure de naturalisation telle qu'elle se déroule en Gruyère. La scénographie immersive invite le public à jouer différents rôles, à entrer dans la démarche administrative de la «fabrique des Suisse-sse-s», et à se poser des questions: que signifie «être Suisse» aujourd'hui? Pourquoi vouloir devenir Suisse? La naturalisation résout-elle toutes les questions d'appartenance et de discrimination? L'exposition, la publication et le programme de médiation qui l'accompagnent ont été développés conjointement par le Musée gruérien, Anne Kristol (Université de Neuchâtel), Janine Dahinden (Université de Neuchâtel) et le photographe Francesco Ragusa, avec le soutien du Fonds national suisse.

La médiation scolaire a été un important investissement de la part de l'équipe: pour les classes du secondaire, 12 personnes qui ont vécu la procédure de naturalisation ont suivi une formation afin de devenir «experts de vie» et suivre les groupes-classes en binôme avec un des guides du musée. Ce dispositif coûteux en temps et en moyens a fait l'objet d'un soutien financier du Fonds national de recherche et du Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme (IMR). Les classes primaires (5-8H) de la commune ont également été accueillies au sein de l'exposition pour un atelier spécifique, développé en collaboration avec la Commission bibliothèque scolaire.

Eclats d'arts | Nouvelle collection 2014-2021**07.11.2021 - 27.02.2022**

Le Musée gruérien accroche dans son espace Trésors des collections une quarantaine d'œuvres de seize artistes vivants ayant un lien étroit avec la région. Présentées pour la première fois dans une exposition commune, elles reflètent la grande diversité des techniques artistiques contemporaines. Ces œuvres, sélectionnées par un jury indépendant, ont été achetées par le Fonds d'acquisition d'œuvres d'art en Gruyère (FAG). Créé en 2013 et financé par la Ville de Bulle, ce fonds a pour but d'encourager la création en acquérant, gérant et exposant des œuvres de qualité et de constituer ainsi un ensemble significatif pour la région. Il est placé sous l'égide de la Société des Amis du Musée gruérien.

Sonnailles et colliers de cuir | Passions et transmission**20.03.2022 - 22.01.2023 (prolongation)**

Les sonnailles sont de grosses cloches en fer attachées au cou de bêtes d'élevage. En Gruyère, elles sont pourvues d'un collier de cuir, parfois richement décoré. Au-delà de leur esthétique, elles sont vectrices de traditions, de savoir-faire, de connaissances et d'histoires. Pour illustrer ce patrimoine vivant, le Musée gruérien a convié une Fribourgeoise et huit Fribourgeois passionnés à exposer des pièces auxquelles ils attachent une valeur particulière. Il leur a aussi demandé d'où leur vient cet intérêt et comment ils l'expriment ou le concrétisent.

Espace d'exposition libre-accès (rez-de-chaussée)**Les Fribourgeoises sortent de l'ombre!****09.04 - 26.06.2022**

Le 7 février 1971, la Suisse et le canton de Fribourg accordaient le droit de vote aux femmes. C'était il y a 50 ans seulement! Cet anniversaire est l'occasion pour les écoles de sensibiliser les jeunes à l'égalité entre les hommes et les femmes. Des élèves 10H de quatre écoles de notre canton (CO de Bulle, du Gibloux, de La Tour-de-Trême et de Riaz) se sont penchés sur l'histoire des femmes fribourgeoises entre le XV^e et le début du XX^e siècle. Le résultat de leur travail est présenté au Musée gruérien.

Hommage à Jacques Pasquier (1927-2003)**28.10.2022 - 22.01.2023**

Le Musée gruérien présente cette exposition à l'occasion du Comptoir gruérien 2022 et dans le contexte des 20 ans du décès du graphiste bullois. C'est en effet Jacques Pasquier qui a dessiné le logo actuel du comptoir et réalisé les affiches de plusieurs éditions: en 1987 (première édition), 1989 et 1999 notamment.

Mur blanc #. Cette surface est mise à disposition dans l'espace d'accueil de l'institution pour les photographes de l'association PPAF (Association pour la photographie professionnelle et artistique) qui peuvent y présenter certains projets de leurs membres.

Mur blanc #6: Elise Heuberger et Michel Roggo | *Montsalvens de l'électricité dans l'eau*, 17.11.2021 - 09.01.2022. Publication d'un ouvrage aux Editions de l'Hèbe.

Mur blanc #7: Maud Chablais | *Les 13 Carnavaleux*, 20.01 - 27.03.2022

Durant l'hiver 2019-2020, Maud Chablais a suivi Les 13 Carnavaleux, le plus ancien groupe de constructeurs de chars du Carnaval des Bolzes, à Fribourg.

Mur blanc #8: Aldo Ellena | *Petits univers*, 18.08.2022 - 22.01.2023

En parcourant les forêts de la région, Aldo Ellena a décelé des lieux lui rappelant la jungle profonde, dense et anarchique.

C. Autres activités événementielles

Pas moins de 25 activités culturelles différentes pour le musée ont été proposées en 2022. Entre visites des expositions temporaires, conférences, accueil des nouveaux citoyens, accueil d'associations, etc.

Signalons-en six:

6 et 13 avril 2022: Le Voyage en Orient de Flaubert et Girault de Prangey. Pour marquer le bicentenaire de la naissance (1821) de Gustave Flaubert et les vingt ans de la redécouverte des daguerrotypes suisses de Girault de Prangey, deux soirées ont été dédiées au Voyage en Orient. Lectures flaubertiennes par Les Diseurs (Jacqueline Corpataux et Jean Godel), mises en contexte par Christophe Mauron, Denis Buchs et Christophe Dutoit avec des intermèdes musicaux par Cyrille Pürro (violon).

1^{er} et 2 septembre 2022: accueil à Bulle du congrès annuel de l'Association des Musées suisses à Espace Gruyère, congrès organisé par l'association Musées en Gruyère et le Musée gruérien en collaboration avec La Gruyère Tourisme. Le thème de la rencontre: «Participer et s'impliquer: les musées en mutation».

10 et 11 septembre 2022: Journées européennes du patrimoine. Visites commentées du bâtiment du musée et de la bibliothèque par l'architecte du projet d'alors, Roland Charrière. Une occasion magnifique de redécouvrir le bâtiment de 1978 et son extension en 2002.

28 octobre - 6 novembre 2022: 11^e Comptoir gruérien à Espace Gruyère. Invités d'honneur de la 11^e édition du Comptoir gruérien, le Musée gruérien et Photo-Fribourg partagent un grand stand durant les 10 jours que dure la foire. Ils contribuent ainsi au rayonnement de cette manifestation à l'authenticité incomparable en y constituant une des attractions principales. Une occasion unique de raconter la riche histoire de la photographie fribourgeoise, de présenter l'architecture du futur Musée gruérien et de faire connaître à un large public les multiples activités des Amis du Musée. Plus de 90'000 personnes découvrent le stand du musée et de Photo-Fribourg qui a nécessité un gros travail de préparation pour l'équipe du musée, en collaboration avec le bureau d'architecture Sergison Bates.

Une table ronde intitulée *Patrimoine audiovisuel: conserver l'éphémère* a été organisée dans ce contexte le 1^{er} novembre à Espace Gruyère. Les intervenants étaient Cécile Vilas, directrice de Memoriav, Patrice Borcard, directeur de l'ECAB, Serge Rossier, directeur du Musée gruérien et Christophe Dutoit, coordinateur de Photo-Fribourg.

7-8-9 novembre 2022: Festival Culture et Ecole. Participation au festival avec Marc Aymon, Jérémie Kissling et la chanteuse Milla autour du Mémorial d'Alzhir d'André Sugnaux remis en place pour l'occasion. Sept classes ont profité de cette présentation à la fois historique et artistique avec l'interrogation suivante: en quoi la chanson peut être porteuse de mémoire?

12 novembre 2022: La Nuit des Musées en Gruyère. Elle consiste en une soirée à passer dans les musées de la Gruyère, de la Glâne et du Pays-d'Enhaut, avec de nombreuses animations et découvertes autour du thème des voyages: pas moins de 6 activités différentes ont été présentées au Musée gruérien. L'ouverture d'un restaurant éphémère afghan a été particulièrement appréciée.

D. Tourisme et culture

Directeur et conservateur sont membres des comités de La Gruyère Tourisme (LGT), de la Société de développement de Bulle et environs et de l'association Musées en Gruyère. Le mandat de communication sur les réseaux sociaux attribué à LGT s'est poursuivi en 2022, même s'il est redimensionné par le fait de l'engagement d'une responsable de communication. La collaboration promotionnelle s'est poursuivie avec le Château de Gruyères, La Maison Cailler et La Maison du Gruyère, en coordination avec LGT.

E. Collections

L'inventaire des collections et des nouvelles acquisitions s'est poursuivi à un rythme soutenu. En 2022, 200 nouvelles fiches d'inventaire ont été créées. La base de données comprend en tout 45'539 références au 31.12.2022, dont 9'184 publiées en ligne. Les collections se déclinent en archives (1'479 fiches), arts visuels (2'232), audio et vidéo (135), documentation (540), estampes (3'541), objets (12'844), photographies (24'757). Une mise à jour du logiciel d'inventaire Museum Plus a été réalisée avec succès.

Les collections du musée suscitent de l'intérêt au-delà des frontières du canton et du pays. Des daguerrotypes ont été prêtés au MASI de Lugano et à Photo Elysée Lausanne (exposition itinérante *D'après nature*). Des cloches, des sonnailles et une poya ont voyagé jusqu'à Paris (exposition *Musicanimale* du Musée de la musique).

Un drapeau de la Société cantonale des chanteurs fribourgeois (1937) a été restauré par une spécialiste. Pour l'exposition *Sonnailles et colliers de cuir*, des pièces exceptionnelles ont été empruntées à 8 propriétaires privés. Un important lot de dessins et d'imprimés a été mis à disposition du musée par les fils du graphiste Jacques Pasquier pour une exposition présentée au rez-de-chaussée.

F. Dons et acquisitions

Le musée a reçu et accepté 42 lots de dons, des objets de la vie quotidienne, des gravures, des manuscrits, du mobilier, des photographies, une sonnaille liée au festival Chalamala (1910) et une peinture d'Antonio Bruni.

Le musée a réalisé des acquisitions qui enrichissent les collections: des tirages originaux des expositions Mur blanc (Aldo Ellena, Maud Chablais), une peinture de Jean-Lou Tinguely et des œuvres de Dominique Tafani.

Des contacts ont été pris avec la revue *La Vie brocoise* pour assurer la conservation à long terme d'une importante collection de photographies numériques de Broc et environs.

G. Fonds d'acquisition d'œuvres d'art en Gruyère

Conformément aux statuts du Fonds d'acquisition, l'appel à déposer des projets a été publié sur le site internet de la Ville de Bulle et transmis par voie de presse et à Visarte, ainsi que par les réseaux sociaux. Pour 2022, pour la première fois, la somme de Fr. 10'000.-- était mise à disposition par la Ville de Bulle.

Au total, 19 dossiers complets ont été déposés dans les délais. Devant la qualité des réalisations proposées, quatre œuvres de 4 artistes différents ont été acquises: Grégory Sugnaux, Peter Finck, Bruno Maillard et Sébastien Vallélian.

A la suite de la démission du président en 2021, il a été décidé de terminer le mandat de 10 ans entamé par les membres actuels et de renouveler complètement le comité en 2023. Pour la session 2022, c'est donc sous la présidence ad interim de Lada Umstätter, directrice de la Haute Ecole d'arts et de design de Genève, que le comité s'est réuni une dernière fois dans sa configuration actuelle. Il s'agit donc de recomposer le jury pour 2023 et de relancer les opérations d'acquisitions. La Ville de Bulle a porté le montant annuel du Fonds d'acquisition de Fr. 5'000.-- à Fr. 10'000.-- dès 2022, selon le souhait de la direction du musée.

Grâce à ce soutien à la création et aux artistes, la Ville de Bulle, sous l'égide du Musée gruérien, a une implication culturelle, stable, durable et innovante. Etant donné l'appellation et la volonté affirmée lors de la création de ce fonds d'acquisition, il est possible d'intégrer d'autres subventionneurs et ce sera l'un des objectifs ambitieux pour 2023 de trouver d'autres soutiens à ce fonds.

H. Recherches, conférences et publications

Le musée a ouvert 42 dossiers de recherches pour 728 fichiers d'images, notamment pour des collectivités, des associations, des universitaires, des maisons d'édition, les journaux *La Liberté* et *La Gruyère*, et des particuliers. Les données d'inventaire et les images du fonds Louis de Bocard (1'000 fichiers) ont été transmis à Memoriav pour publication sur la base de données Memobase. Des contacts ont été pris avec l'Iconothèque historique de l'Océan Indien (La Réunion) pour publier en ligne les photos de Madagascar prises par le Fribourgeois Rodolphe de Bocard dans les années 1920.

Plusieurs fois par semaine, les conservateurs veillent à fournir les renseignements demandés par les professionnels et le public, en effectuant des recherches dans les collections et la documentation.

Christophe Mauron et Christophe Dutoit (chef de projet Photo-Fribourg) ont présenté les témoignages audiovisuels conservés par le musée lors d'un colloque de Memoriav consacré aux archives de l'histoire orale, le 17 novembre à Berne.

Serge Rossier s'est impliqué dans plusieurs activités de recherches et quelques publications. Il a fait une intervention lors de la journée Dal Segno à l'aula de l'Université de Fribourg dans le contexte des traditions vivantes. Il a poursuivi ses recherches avec Sylvain Grandjean sur la création et le développement des classes spécialisées en Gruyère. Il a suivi les travaux liés à un historique de Montbarry, étude accomplie par Cyril Jacquiard et Nathanaël Mornod. Il a rédigé l'historique de la Société des Armaillis de la Gruyère en vue des festivités de leur 100^e anniversaire.

Serge Rossier et Isabelle Raboud ont également publié un article conjoint pour le catalogue de l'exposition *Naturalisation / Immersion dans la fabrique des Suisses*.

Les conservateurs et collaboratrices de l'institution ont rédigé des articles ou recherché de l'iconographie pour *Les Cahiers du Musée 2023* et pour chaque édition du journal *l'AMI*, la publication trimestrielle des Amis du Musée.

I. Patrimoine immatériel

En 2022, plusieurs projets liés aux Traditions vivantes ont été lancés, d'autres ont trouvé leur aboutissement. Le Mur blanc #7: Maud Chablais | *Les 13 Carnavaleux* a permis de mettre en valeur la tradition bien vivante du Carnaval des Bolzes. Lors du vernissage, la Guggenmusik La Ronflante est venue animer – à l'extérieur, Covid oblige – ce moment. Un moment fort alors que l'on venait d'apprendre que le Carnaval 2022 serait à nouveau annulé pour cause de pandémie.

En complément au travail photographique de Maud Chablais, le Musée gruérien a donné un mandat à Mélanie Rouiller pour interviewer les Carnavaleux et joindre des témoignages aux images.

Doté d'un mandat cantonal de trois ans (Fr. 7'500.-- par an), accordé par l'Etat de Fribourg, le Musée gruérien s'est engagé en 2022 dans la deuxième révision de la «Liste des traditions vivantes en Suisse». Le processus est défini ainsi: sur la base des propositions cantonales et des propositions de la population, le groupe de pilotage élabore des recommandations pour l'actualisation de la liste à l'intention des cantons. Une fois les propositions approuvées, la liste actualisée sera publiée – probablement à la fin de l'été 2023.

Afin de mettre à jour la Liste suisse mais aussi de reprendre l'Inventaire cantonal des traditions vivantes, un mandat de 20% a été octroyé au Musée gruérien en plus du mandat cantonal pour 2023. Ce mandat annuel a été proposé à Mégane Rime dont le mandat comme conservatrice adjointe au Musée gruérien s'était terminé en décembre 2022.

L'exposition *Sonnailles et colliers de cuir / Passions et transmission* (19 mars 2022 - 30 octobre 2022; prolongée au 22 janvier 2023) au Musée gruérien s'inscrit dans le contexte de la demande d'inscription de la Saison d'alpage sur la liste du Patrimoine immatériel de l'UNESCO fin mars 2022. Cette exposition intègre également le 100^e anniversaire de la Société des Armaillis de la Gruyère. Un catalogue d'exposition (format magazine) a été édité à 4'500 exemplaires.

Tous les Amis du Musée (3'000 membres), tous les membres de la Société des Armaillis de la Gruyère (450 membres) en ont reçu un exemplaire (et une entrée gratuite au musée) et tous les visiteurs de l'exposition ont pu en disposer librement. Les deux drapeaux des Armaillis de la Gruyère (1924 et 1954), en dépôt au Musée gruérien, arborent une sonnaille emblématique et ont été intégrés à l'exposition. Neuf collectionneurs (dont le Musée gruérien), selliers et sellières ont participé à cette exposition présentant chacune et chacun 7 de leurs plus belles pièces.

En outre, tous les exposants ont été interviewés par la commissaire de l'exposition Franziska Werlen, actuellement collaboratrice scientifique à Ballenberg et leurs témoignages présentés dans l'exposition sous formes d'audio-portraits bilingues.

Dans le contexte de cette exposition, une visite guidée bilingue a eu lieu le 4 septembre et une dégustation de fromage d'alpage et une démonstration de broderie sur cuir ont été organisées le dimanche 18 septembre 2022, s'inscrivant dans la Semaine du goût.

Le 9 mai, jour du 100^e anniversaire de la Société des Armaillis, l'entrée au musée était libre pour tous les visiteurs.

J. Dossier Saison d'alpage

Sur le plan cantonal au sujet de l'inscription de la Saison d'alpage sur la Liste du Patrimoine immatériel de l'UNESCO, 2021 avait été une année de transmission d'informations et de multiplication des contacts pour rallier les porteurs de traditions à la candidature; 2022 a été l'année de la finalisation de ces démarches. En ce qui concerne la célébration officielle de l'inscription, les démarches sont en cours pour qu'elle ait lieu en terre fribourgeoise.

Le projet de création d'un livre pour enfants dans le contexte de l'association Musées en Gruyère afin de valoriser le patrimoine des institutions qui en font partie et pour y intégrer des éléments liés aux traditions vivantes est en cours; l'auteure est maintenant connue – Christine Pompéi – et la maison d'édition parisienne Auzou en assumera l'édition.

Dans le contexte du programme Culture et Ecole, à la suite de la résidence de Marc Aymon et Jérémie Kisling au Musée gruérien en juin 2021, la chanson *La Haine ne reste pas*, produite en résidence, a fait l'objet d'un projet pour le 1^{er} mai 2022. Harmonisée, notée et chiffrée, enregistrée en version uniquement instrumentale et en version intégrale par la chanteuse Milla, elle a été proposée aux maïentsès fribourgeois afin que les enfants puissent l'apprendre et la chanter lors des «1^{er} mai» à venir. En novembre 2022, dans le cadre du Festival Culture et Ecole, cette activité a fait l'objet d'une reprise et d'une réactualisation; 7 classes y ont participé.

Les prochains *Cahiers du Musée gruérien* seront consacrés à la Saison d'alpage. Le comité de rédaction autour de sa responsable Anne Philipona a réuni une trentaine d'auteurs potentiels qui ont proposé des sujets très variés. Le vernissage est prévu à l'automne 2023.

K. Personnel de la bibliothèque et du musée

A la fin de 2022, l'institution occupe des collaborateurs fixes pour l'équivalent de 13 emplois à plein temps (12,55 en CDI et 0,45 EPT en CDD). Il faut y ajouter un apprenti de 2^e année comme agent en information documentaire. Deux civilistes (Michaël Castella et Fadi Garana) et plusieurs étudiants ont également effectué des heures de recherches, de surveillance ou tâches de soutien.

L'année 2022 a été caractérisée par une grande stabilité du personnel; un mandat à 40% en CDD de «conservatrice adjointe» a été octroyé à Mégane Rime jusqu'au 15 décembre 2022. En juin 2022, conformément aux demandes de la direction du Musée, le poste de «Responsable chargé de la communication et de la promotion de l'institution» est créé. La candidature de Claudia Zavattaro est retenue: elle entre en fonction au 1^{er} juin 2022. Yolande Bourqui a été mise au bénéfice d'une retraite le 31 août 2022. Elle occupait un poste d'agente d'accueil et de surveillance à 85%. A sa demande, elle a repris un poste similaire au sien à 25% en CDD. Quant à Sylvianne Servadio, elle a fait valoir ses droits à une retraite partielle anticipée. Son taux d'activité est passé de 90% à 60%. Ces redécoupages et restructurations ont permis de clarifier les statuts de 11 personnes et de redéfinir une politique de valorisation du personnel sur le moyen terme.

Une fois cette première étape accomplie, il s'agira, dans un avenir proche, de nommer un/une conservateur-trice adjoint-e de façon permanente.

L. Infrastructures et bureaux

L'année 2022 a permis de nombreux changements. L'exiguïté des bureaux et le manque de places de travail – 14 EPT avec l'apprenti dans des locaux prévus pour 3 EPT! – ont été temporairement résolus grâce à la location par la Ville de Bulle de 160 m² de bureaux à la Condémine 22 pour le 1^{er} février 2022. Dès cette date, trois employés – dont le directeur – ont installé leurs bureaux à la Condémine 22; au début mai, l'administration a choisi de s'y installer. C'est dans ces locaux que se sont installées la nouvelle responsable de communication engagée au 1^{er} juin 2022 ainsi que les personnes en charge du Service de la culture. Dès le 1^{er} août 2022, un bureau a été mis à la disposition d'Option Gruyère, l'association interrégionale pour la culture, la jeunesse et la petite enfance. Ces locaux sis à la Condémine 22 serviront de lieux d'installation d'une bibliothèque publique et scolaire provisoire pendant les travaux d'agrandissement du musée et de la bibliothèque.

M. Obsolescence des installations techniques

Les installations du musée et de la bibliothèque sont complètement obsolètes: en cas de panne, de gros investissements seront nécessaires afin de permettre la poursuite de l'exploitation. Alarmes, bloc de ventilation, sondes et capteurs, installations électriques sont en grande partie en bout de course. Conçues en 1978, ayant subi des ajouts sans rénovation des anciens équipements, remodifiées en 2012, les installations techniques sont complètement dépassées. Au moins 75% de l'énergie consommée est gaspillée. Il n'y a plus qu'à espérer que les installations tiennent jusqu'au début des travaux d'agrandissement et ne nécessitent pas de coûteux aménagements avant cette échéance.

N. Agrandissement

Stoppées en juillet 2020, reprises fin août 2021, les réflexions et le travail préparatoire sur l'agrandissement ont connu de grandes avancées puisque le crédit d'études de Fr. 871'000.-- (voté par le Conseil général le 13 décembre 2021) a été entamé afin de passer du stade d'avant-projet au stade de projet. Groupes de travail internes, commission technique, commission de bâtisse ont été organisés pour permettre l'étude approfondie des affectations et des nouvelles installations. Les mandataires ont également été régulièrement convoqués pour des séances de coordination technique. Cet intense travail a été suivi assidûment par l'équipe de direction, par les responsables de divers secteurs et par la Commission du Musée.

Devant la complexité du dossier technique et de la nécessité de redéfinir un périmètre d'intervention cohérent avec la nouvelle donne énergétique, le projet de crédit d'investissement n'a pas été présenté en 2022. Il devrait l'être en 2023. Il faut également mettre en évidence l'importance du travail accompli en interne par toute l'équipe du Musée et de la Bibliothèque.

Ce travail de réflexion sur les affectations, sur l'utilisation des futurs locaux, leur équipement s'est effectué en plus du travail habituel. Pour le directeur, le responsable technique, la responsable de la bibliothèque, ce dossier a nécessité de très nombreuses heures de travail qui se sont ajoutées aux tâches usuelles. Pour le conservateur, le dossier de sécurisation des œuvres pendant les travaux a également demandé un temps considérable.

O. Communication et promotion

A la suite d'une réorganisation des temps de travail en interne (1 départ à la retraite en 2022), une restructuration dans les effectifs a permis l'engagement d'une responsable communication et promotion (entrée en fonction le 1^{er} juin 2022).

La nouvelle recrue a ainsi pris en charge la conception, la planification, la réalisation et le suivi de campagnes publicitaires et d'opérations de relations publiques pour les produits et services du Musée et de la Bibliothèque, en assurant la réalisation des messages promotionnels ainsi que leur diffusion, en déterminant les médias et supports à privilégier.

Ainsi, en 2022, la promotion des expositions permanentes et temporaires ainsi que la visibilité pour plus de 150 événements (vernissages, animations, conférences, tables rondes, visites commentées, partenariats, opérations de relations publiques) a été orchestrée via différents canaux (affichage, site web, newsletter, presse, réseaux sociaux, GoogleAds, flyers, programmes d'activité, journal AMG, etc.).

La Gruyère Tourisme s'est vue renouveler son mandat de gestion des campagnes payantes sur les réseaux sociaux du Musée (faute de temps à l'interne).

En parallèle et en étroite collaboration avec la direction, une réflexion a débuté quant au positionnement de marque de la Bibliothèque au travers du prisme de l'agrandissement. L'objectif étant de définir une stratégie de communication efficace pour offrir une place distinctive à l'institution dans l'esprit du public, fidéliser la clientèle existante et toucher de nouveaux prospects.

P. Commission du musée et de la bibliothèque

La Commission du Musée gruérien et de la Bibliothèque a tenu trois séances présidées par Mme Kirthana Wickramasingam, conseillère communale. La Commission nouvellement constituée a constaté que le règlement qui régit sa composition et son fonctionnement nécessite une révision. Elle aura lieu en 2023.

La Commission nouvellement constituée a validé les programmes d'activités; dans les limites des informations potentiellement transmissibles, elle a été tenue au courant de l'avancée des études concernant l'agrandissement. Elle est particulièrement sensible à la nécessité de l'engagement d'un/une conservateur-trice adjoint-e. L'agrandissement nécessite, en effet, une présence administrative accrue de la part du directeur.

Q. Partenaires

Le Musée gruérien a participé très activement à l'AMCF, Association des Musées du canton de Fribourg. Un projet de transformation post-Covid a été réalisé avec l'engagement par l'AMCF d'un secrétariat à 40%, notamment pour soulager les institutions dans l'organisation des Nuits des Musées; le Musée gruérien est aussi actif au sein de l'association Musées en Gruyère et dans plusieurs de ses commissions (collections, promotion, Nuits des Musées, internet).

Serge Rossier est trésorier de l'Association des Musées du canton de Fribourg; Christophe Mauron est vice-président de Musées en Gruyère. Il est membre du Conseil scientifique de la revue *l'Alpe* (Grenoble), du comité de pilotage Photo-Fribourg et du groupe de travail *La Maison des Amériques* (Châtel-Saint-Denis), membre du comité directeur de La Gruyère Tourisme et vice-président de l'association Jacques Cesa; Sophie Menétrey et Laura Pillet sont membres du comité de l'Association des bibliothèques fribourgeoises (BiblioFR); Serge Rossier est membre du comité de la Société de développement de Bulle et environs, membre du comité de la Société d'histoire du canton de Fribourg, président de l'Association Musica Friburgensis et vice-président de Patrimoine Gruyère-Veveyse, section de Patrimoine Suisse.

Le Musée gruérien a vu renouvelé pour trois ans (2021-2023) le mandat du Service de la culture du canton pour le patrimoine immatériel et les traditions vivantes. Il a mandaté des spécialistes (Mélanie Rouiller, Franziska Werlen) et joue son rôle d'expert sur le sujet, en particulier pour les médias et les organismes fédéraux.

R. Société des Amis du Musée

La Société des Amis du Musée gruérien (AMG) a apporté un soutien essentiel en 2022, tant dans la présence lors d'activités comme «Bébé au Musée» le dimanche matin que lors d'acquisitions d'œuvres d'art pour pallier les limites budgétaires.

Plus de 35 bénévoles des AMG se sont également engagés pour animer et être présents sur le stand du comptoir durant 10 jours. Mille mercis à celles et ceux qui ont porté haut la présence du Musée, de Photo-Fribourg et le projet d'agrandissement au Comptoir gruérien. Plus de 120 nouveaux Amis ont été inscrits comme membres de l'association qui fête ses 50 ans d'existence en 2023.

La Société, qui a publié 5 éditions du journal *l'AMI*, s'est fortement impliquée dans la Nuit des Musées et a permis des acquisitions pour les collections. La Société AMG a apporté un soutien financier aux expositions et activités grâce au partenariat avec les Banques Raiffeisen Moléson renouvelé pour 5 ans et grâce au don de la Loterie Romande.

S. Bénévolat

Avec le comité des AMG, le fonctionnement du bénévolat a été repensé et actualisé. Un suivi et des règles ont été établis. Une rencontre avec une visite spéciale a réuni à la fin octobre toutes les personnes souhaitant faire du bénévolat, pour leur présenter les règles et structures mises en place et recueillir leurs propositions.

T. Loterie Romande

L'organe cantonal a accordé pour 2023 un don de Fr. 40'000.-- aux Amis du Musée gruérien pour une résidence de jeunes en relation avec des artistes, au printemps 2023.

Un don de Fr. 50'000.-- avait été octroyé pour soutenir l'exposition *Sonnailles et colliers de cuir* en 2022.

U. Culture & Ecole

Dans le cadre de ce programme, les classes bénéficient d'une aide financière pour les transports et la visite (transports publics gratuits et réduction de 50% sur le prix de la visite, une fois par année scolaire). Le musée est visible sur la plateforme en ligne avec jusqu'à 4 offres en lien avec les expositions permanentes ou temporaires.

Les classes primaires du cercle scolaire bénéficient de la gratuité pour les visites, ce qui facilite grandement leur accès au musée.

V. Remerciements

La direction et le personnel de l'institution remercient les Autorités, les membres des commissions, les partenaires et les personnes qui ont apporté leur contribution à la dynamique de l'institution. Le soutien marqué par les élus au projet d'agrandissement témoigne de l'importance de cette institution pour la population, pour Bulle et pour toute la région. Il s'agit maintenant de passer d'un crédit d'études à un crédit de construction.

Grâce à la motivation de son personnel et de ses partenaires, le Musée et la Bibliothèque ont, à nouveau, démontré l'importance de leur rôle: d'ores et déjà «maison de la culture», il est désormais nécessaire de lui donner les moyens qui font actuellement défaut.

Bulle, le 18 avril 2023

Le Conseil communal